

Semestre 2
2023/2024

Mis à jour le 27/03/2024

LIVRET DE L'ÉTUDIANT.E

Les études

Le premier cycle

Année 1

L'année 1 est conçue comme une année d'orientation commune aux différentes filières. Pratiques et théoriques, les études visent à donner aux étudiant.e.s l'ouverture la plus vaste possible sur le domaine de la création et les bases d'une formation culturelle solide et autonome. Durant ce temps de découverte et d'expérimentation, où il s'agit aussi bien d'apprendre que de désapprendre, les étudiant.e.s sont initié.e.s aux médiums et à des pratiques et méthodologies variées, à travers un large choix d'ateliers et de studios, eux-mêmes souvent distribués entre plusieurs pôles (image, volume, son, performance, spécificité technique de type céramique, textile, illustration, et design graphique, objet ou espace...). Il s'agit aussi d'un temps d'immersion dans le monde de l'art et du design, et ce d'abord sur la scène locale, en lien avec les autres acteurs que sont les lieux de production et de diffusion: musées, FRAC, centres d'art, associations, galeries... L'année 1 est une année probatoire, dans la mesure où l'étudiant.e y fait le constat de ses aptitudes ou non à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années. Elle éveille des questionnements plus qu'elle ne transmet un corpus de connaissances ou un socle défini de fondamentaux. C'est une année de rupture et d'orientation décisive.

Années 2 & 3

Les années 2 et 3 se caractérisent par un passage progressif d'une phase d'initiation et d'expérimentation à la construction des prémices d'une proposition

personnelle. Elles se structurent autour de l'apprentissage de méthodologies de travail (pour la conduite du projet, la recherche d'œuvres de référence, le développement d'un regard critique et d'une connaissance historique). Une grande importance est accordée à la relativité des méthodologies, visant à apprendre aux étudiant.e.s à faire la distinction entre une méthodologie apprise auprès des professeur.e.s et reprise chez d'autres artistes et une méthodologie singulière relative à leur propre projet. C'est bien cette dernière qui est privilégiée, notée et appréciée.

Les années 2 et 3 consistent en l'acquisition de connaissances pratiques et d'outils techniques, conceptuels et sensibles. Elles ouvrent des processus et installent un temps dédié à l'observation et à l'invention des formes. Cette partie du cursus peut se définir aussi comme une initiation aux fondamentaux de l'œuvre (pratiques, concepts, matériaux, outils, modes d'existence), déclinant notamment des savoirs en histoire de l'art, en art contemporain et en théorie de l'art, mais aussi des savoir faire en termes d'analyse de l'image et de lecture critique.

C'est enfin un moment où l'étudiant.e est confronté.e au milieu professionnel extérieur par le biais du stage.

L'année 2 répartit souvent le temps de travail entre les ateliers ou studios et les workshops, permettant aux étudiant.e.s de commencer à choisir une voie prédominante. L'année 3 est une année d'orientation axée sur l'émergence du parcours individuel. Elle est aussi une ouverture sur la recherche par la participation possible aux Ateliers de recherche et de création (ARC).

Le DNA (Diplôme National d'Art) sanctionne une étape dans un processus continu et immergé dans l'école, ouvrant le développement d'une recherche personnelle.

Le diplôme consiste en une sélection de propositions plastiques qui s'accompagne d'une présentation orale et d'un dossier de documentation. Celui-ci vient rendre compte de trois ans de travail et de l'émergence d'un projet personnel. Le diplôme est en effet un bilan de trois ans d'études. Les étudiant.e.s se posant comme créateurs.trices potentiel.le.s dans le champ contemporain, ils/elles doivent savoir formuler l'origine, l'enjeu et l'évolution d'une démarche et l'inscrire dans un champ référentiel.

Le deuxième cycle

Le 2e cycle se conclut en cinquième année par le passage du DNSEP, diplôme conférant grade de Master. Regroupant les années 4 et 5, il est destiné à structurer et affirmer une recherche personnelle de haut niveau. Conçue comme un véritable accompagnement «sur mesure», la pédagogie qui y est déployée alterne des apprentissages et des suivis personnalisés. Une pluralité de méthodologies résulte de la multiplicité des projets des étudiant.e.s. Si l'on peut affirmer que des domaines de savoir disciplinaire existent dans l'art contemporain (l'histoire de l'art, la théorie de l'art, le savoir et les compétences techniques par exemple), l'enseignement artistique en 2e cycle ne se pratique jamais à partir des disciplines mêmes.

L'apport de connaissances de la part des professeur.e.s se présente sous forme de dialogues, non plus à partir d'un savoir commun mais précisément à partir du projet et du savoir singulier indispensable à la conduite du travail de création de chaque étudiant.e. Une importance prépondérante est à ce niveau donnée à la définition d'un territoire de recherche et à la création d'une œuvre inédite. Le 2e cycle confère une place centrale aux mécanismes de créa-

tion, au regard critique et aux processus d'invention dans le domaine du sensible.

Le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) sanctionne le 2e cycle en art à l'issue de l'année 5. Inscrit au niveau I de la certification professionnelle, il est accrédité par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, conférant grade de Master. Certaines options peuvent avoir des orientations spécifiques qui sont alors précisées par des mentions. Le DNSEP permet de se présenter aux concours de l'Agrégation, du Capes et du Capet.

L'épreuve du DNSEP consiste en la réalisation d'un travail plastique et la présentation d'un «mémoire», développé en regard du travail plastique. Il accompagne celui-ci et donne une lecture du territoire de recherche à l'œuvre, à travers des formes d'écriture à large spectre, pouvant aller du plus conceptuel au plus expérimental. Le mémoire est une manière d'articuler la forme et le fond, en réinventant les outils de l'écriture afin de les adapter au mieux à un contenu spécifique. De la même manière que pour le projet plastique, il fait l'objet d'un accompagnement collégial. Le passage devant un jury de DNSEP n'est pas un moment d'évaluation, mais la mise à l'épreuve du travail par un collège de pair.e.s. Ce dernier juge de la capacité critique de l'étudiant.e et de l'efficacité de l'œuvre à produire une attention esthétique. Il juge l'intelligence et le territoire déployé, un espace de sensibilité, une production originale. Rappelons aussi que la tradition des écoles d'art ne repose pas sur un examen d'État qui serait une habilitation à exercer une profession. L'école n'évalue pas l'aptitude professionnelle d'un jeune créateur, elle ne juge que la nature inédite du travail accompli.

Les Parcours

Deux champs de recherche historiques de l'école sur la question du Son et celle du Cinéma.

• DIMENSIONS SONORES • EXPOSER, PROGRAMMER

Cette possibilité permet aux étudiant.e.s qui en font le choix, d'asseoir plus particulièrement leur pratique plastique dans ces domaines.

DIMENSIONS SONORES

Le parcours Dimensions Sonores offre aux étudiant.e.s de licence et de master de l'ENSA Bourges un cursus dans lequel le son occupe une place dédiée. Par une approche transdisciplinaire et collective, ce parcours explore par la théorie et la pratique les enjeux historiques et contemporains liés au sonore, qu'ils soient issus des arts sonores ou de la musique expérimentale.

En complément à un tronc commun d'enseignements (ateliers, studios, ARC), les étudiant.e.s rejoignant ce parcours ont la possibilité d'enrichir leur cursus d'un choix de modules théoriques et pratiques spécifiquement liés aux pratiques du son élargies à la musique, à la radiophonie, au dessin, et à d'autres approches et expérimentations plastiques, qu'elles soient analogiques,

numériques, intermédias, performatives ou d'installation, ou encore d'édition, de diffusion et d'immersion.

Ce parcours offre des opportunités tout au long du cursus, à la fois :

- en phase programme (Licence) (initiations, stages, modules dédiés, workshops, et plus spécifiquement la Semaine Son)
 - et en phase projet (Master) (modules/séminaires/master-classes, workshops, voyages d'études et stages, et les points forts de la Semaine Son et des publications des Cahiers du Son, via des programmes partenariaux et professionnalisants (master-class européenne IMCC ; double cursus crédité ENSA Bourges-Conservatoire) et des programmes expérimentaux transdisciplinaires (RadioRadio, Phases/Déphasés).
-

EXPOSER, PROGRAMMER

Le parcours Exposer, programmer se propose de sensibiliser l'étudiant.e aux questions curatoriales : les enjeux de l'exposition, l'accompagnement éditorial, l'organisation d'événements, la programmation. Le parcours d'enseignement proposé explore les intersections entre l'art, la technologie et la pratique curatoriale dans le champ de l'art contemporain. Il encourage les étudiant.e.s à développer une approche novatrice de l'exposition autour des pratiques photographiques, filmiques et technologiques, ainsi qu'une réflexion critique.

Ce parcours d'enseignement vise à offrir aux étudiant.e.s une expérience immersive dans le monde de l'art et de la technologie. Les cours abordent des sujets variés allant de la photographie au cinéma expérimental, en passant par la création sonore, la programmation, l'intelligence artificielle et les questions de genre dans l'exposition. Les étudiant.e.s auront l'opportunité d'acquérir des compétences pratiques, de développer leur sens critique et d'explorer de nouvelles approches curatoriales.

Les enseignant.e.s

BENJAMIN AMAN

ÉRIC AUPOL

NEAL BEGGS

ÉRIK BULLOT

ALEXANDRE CASTANT (Congé d'étude et de recherche)

ÉRIC CORNE

MAGALI DESBAZEILLE

ARNAUD DESHAYES

VANESSA FANUELE

ANDREAS MARIA FOHR

FERENC GRÓF

FRÉDÉRIC HERBIN

STÉPHANIE JAMET

JÉRÔME JOY

TATIANA LEVY

INGRID LUCHE

CEDRIC MIGROYAN

RALF NUHN

HÉLÈNE RAYMOND

DAVID RENAUD

IDA SOULARD

KATYA SHIRSHKOVA

LAURE TIXIER

NICOLAS TOURRE

JONATHAN ZWAENEPOEL (intervenant CRD)

Les technicien.ne.s d'assistance pédagogique

Atelier bois

JESSIE MORIN

Atelier céramique

LAURA FALLER

Atelier édition

HUGO BONNET-MASSIP

Atelier multimédia

MOSE SIRONNEAU

Atelier photo

JENNY MARY

Atelier son

STÉPHANE JOLY

Atelier vidéo

DAMIEN CHAILLOU

Calendrier pédagogique

SEMESTRE 2

Début des cours du 2e semestre	5 février 2024
Semaine de Workshops n°2	du 7 au 10 février 2024
Journées portes ouvertes	9 et 10 février 2024
Soutenance des mémoires	19 et 20 février 2024
Journées de lutte contre les discriminations	21 et 22 février 2024
Commission d'orientation et d'admission	27 et 28 février 2024
CONGÉS D'HIVER	du 2 au 10 mars 2024
Semaine extraordinaire n°1	du 11 au 15 mars 2024
CRPVE	19 mars 2024
ÉCOLE FERMÉE	le 1 ^{er} avril 2024
Semaine extraordinaire n°2	du 8 au 12 avril 2024
Journées Son	du 10 au 12 avril 2024
Préparation aux DNSEP	du 17 au 19 avril 2024
Préparation aux DNA	du 22 au 25 avril 2024
Printemps de Bourges	du 23 au 28 avril 2024
Concours d'entrée	29 et 30 avril 2024
CONGÉS DE PRINTEMPS	du 1 ^{er} au 12 mai 2024
Semaine extraordinaire n°3	du 13 au 17 mai 2024
CRPVE	14 mai 2024
ÉCOLE FERMÉE	le 20 mai 2024
Fin des cours du 2e semestre	24 mai 2024
Bilans 2A	du 28 au 31 mai 2024
Bilans 1A	du 3 au 6 juin 2024
Bilans 4A	du 6 au 7 juin 2024
DNA	du 11 au 14 juin 2024
DNSEP	du 18 au 20 juin 2024
Réunions pédagogiques	27 et 28 juin 2024
CRPVE	28 juin 2024
CONGÉS D'ÉTÉ	à partir du 14 juillet 2024

Les enseignements

Nouveau ce deuxième semestre

Une nouvelle offre pédagogique est mise en place sous forme de *semaines extraordinaires*

Les semaines extraordinaires sont des périodes de formation intensive et transversale. Elles ont lieu du 11 au 15 mars, du 8 au 12 mars et du 13 au 17 mai 2024.

Elles proposent aux étudiant.e.s de tous les niveaux de participer à des ateliers autour d'un thème commun ou dans la continuité des cours et séminaires déjà suivis.

Ces semaines visent à favoriser la créativité, l'expérimentation, l'interdisciplinarité et l'ouverture des étudiant.e.s, en les confrontant à des problématiques

artistiques variées et actuelles. À la différence des semaines de workshops, elles sont uniquement encadrées par des équipes d'enseignant.e.s.

La semaine extraordinaire du mois d'avril verra l'ensemble des propositions pédagogiques converger vers la création sonore et des thématiques liées au son.

Le programme complet des semaines extraordinaires sera communiqué début février 2024.

Quelques définitions et rappels concernant la nature de certaines de vos offres pédagogiques :

LES INITIATIONS

permettent à chaque étudiant.e d'avoir un accès privilégié aux techniques et aux pratiques en atelier. Menées dès la 1^{ère} année, elles permettent de mener à la fois des projets personnels et de mettre en application des exercices donnés au cours des modules.

LES STUDIOS

sont des temps pédagogiques menés par un.e ou plusieurs.e.s enseignant.e.s. Ces enseignements sous forme d'ateliers accompagnent la mise en œuvre d'une production liée à un médium ou une technique, au travers de leur processus de recherche spécifique.

Et peuvent prendre la forme d'un dialogue mené par l'enseignant.e avec les étudiant.e.s et de présentation du résultat de recherches autour d'un objet commun. L'enseignant.e fait des interventions construites et encourage les étudiant.e.s à structurer leur pensée. Des lectures et des débats ont lieu à chaque séance sur l'exposé de ces résultats.

Le but premier de la pratique des séminaires est de familiariser les étudiant.e.s avec la méthode convenant à un sujet qu'ils ont choisi, et de leur permettre de discuter en groupe sur les problèmes pratiques qui émergent pendant leur travail de recherche.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET CONFERENCES

Les disponibilités des enseignant.e.s pour des rendez-vous individuels sont notées sur Hyperplanning. Ces créneaux sont susceptibles d'être modifiés au cours de l'année. Il vous revient en tous les cas, d'aller au devant des enseignant.e.s afin de les solliciter pour ces rendez-vous, y compris les enseignant.e.s dont vous ne suivez pas les cours. Ces moments de discussion sont indispensables à

la poursuite et à l'évolution de vos projets plastiques. Ils vous permettront d'acquérir un vocabulaire précis et un regard critique sur votre pratique. La diversité de vos rendez-vous individuels sera prise en compte lors de vos bilans.

Les conférences auront lieu un mercredi sur deux à 18h. De la même manière que pour les entretiens individuels, assister aux conférences sera pris en compte pour vos bilans.

Ainsi, il est indispensable de vous y rendre très régulièrement afin d'étoffer votre curiosité et surtout vos connaissances des pratiques plastiques et du monde professionnel auquel vous vous destinez.

LES WORKSHOPS

sont organisés tout au long de l'année et particulièrement durant deux semaines banalisées en novembre et en janvier. Ces temps de travail intensifs sont dispensés par vos enseignant.e.s ou par des personnalités invitées durant ces journées de production.

D'autres workshops sont organisés dans le cadre précis de studios ou d'ARC. Vos enseignant.e.s vous informeront de la forme qu'ils prendront et de leur calendrier.

LES ARC

(Ateliers de Recherche et de Création) sont des temps d'enseignement transversaux orientés vers la recherche en art. Entre réflexion théorique et production plastique aussi bien personnelle que collective, les ARC sont des propositions pédagogiques aboutissant à des projets issus de nombreux échanges critiques, nourris par les enseignant.e.s mais également des personnalités expertes, invitées à travailler régulièrement dans ce cadre.

Les coordinations

LICENCE 1/2/3

ANNÉE 1

Coordination : **Ingrid Luche** et **Vanessa Fanuele**

Lundi toute la journée / Semaines paires

Plateau 1

-

Accrochage de travaux et prise de parole collective. Échanges collectifs spécifiques à la première année s'appuyant sur des questions artistiques, pédagogiques ou logistiques relatives à la vie de l'école sous forme de suivi collectif et individuel de chaque étudiant.e.

ANNÉE 2

Coordination : **Magali Desbazeille** et **Stéphanie Jamet**

Mardi matin / Semaines paires

Galerie d'essai

-

Assurer le suivi pédagogique des étudiant.e.s (contrat, bilans). Développer les compétences permettant d'aborder les quatre critères d'évaluations du DNA (note d'intention, portfolio, prise de vue, socle-support...)

ANNÉE 3

Coordination/Séminaire de suivi :

Ferenc Gróf, Laure Tixier et Benjamin Aman

Jeudi matin

Plateau 3

-

La coordination de la 3e année est basée sur la nécessité d'un accompagnement personnel culturel, méthodologique et historique vers le DNA et le master. L'autre pilier est la volonté de développer les pratiques de monstration, par différents temps d'échange autour du travail pendant l'année, par un cours dédié aux pratiques d'accrochage permettant à l'étudiant.e de saisir les enjeux et les statuts des objets qu'il. elle montre.

Inciter les étudiant.e.s à penser le projet personnel comme un engagement dans la vie et non comme un simple projet scolaire. L'enjeu sera également de sensibiliser l'étudiant.e aux métiers d'artiste pour qu'il.elle puisse évaluer son envie et ses motivations à rejoindre un master par la suite.

Les coordinations

Master 1 et 2

ANNÉE 4

Coordination :

Andreas Maria Fohr et Hélène Raymond

Mercredi après-midi / Semaines paires

Bibliothèque et espaces d'atelier

La coordination de 4e année se fait en articulation avec le module Méthodologie du mémoire, et en lien avec la coordination de 5e année afin de préparer sur deux années les étudiant.e.s au DNSEP, par le suivi collectif et individuel de la promotion, la préparation des bilans et la mise en place du stage/voyage d'étude.

Dès le mois d'octobre, la coordination s'organisera autour de l'élaboration conjointe, par les Master 1 et 2, d'une exposition au Château d'eau, en janvier 2024.

Les après-midi bimensuels à la bibliothèque et dans les espaces d'atelier permettront également de procéder à l'élection de deux délégué.e.s de classe, de veiller au bon déroulement des contrats pédagogiques et d'organiser des séances d'accrochage collectif.

ANNÉE 5

Coordination :

David Renaud et Ida Soulard

Vendredi matin

Gymnase

Assurer le suivi pédagogique des étudiant.e.s (contrats, bilans, mémoires). Développer les compétences permettant d'aborder les critères d'évaluations du DNSEP (oral, exposition, mémoire, etc). Les coordinations constitueront en des séances régulières d'accrochage, des préparations aux oraux, et des rencontres avec des professionnel.le.s de l'art. Un séjour de 3 jours à Paris est prévu à l'automne 2023.

Semestre 2
2023/2024

Les contrats pédagogiques

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Année 1

SEMESTRE 2

I - Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques = 16 ECTS

PERFECTIONNEMENT EN ATELIERS TECHNIQUES (2 AU CHOIX) (6 ECTS)

- Initiation Bois • *Jessie Morin*
- Initiation Céramique • *Laura Faller*
- Initiation Edition • *Hugo Bonnet-Massip*
- Initiation Multimédia • *Mose Sironneau*
- Initiation Photo • *Jenny Mary*
- Initiation Vidéo • *Damien Chaillou*

INITIATIONS OBLIGATOIRES (5 ECTS)

- Dessiner dans la couleur • *Vanessa Fanuele, Nicolas Tourre*
- Monter le volume • *David Renaud - ½ groupe*
- Synthèse modulaire • *Stéphane Joly, Jonathan Zwaenepoel - ½ groupe*

INITIATIONS OPTIONNELLES (X1) (1 ECTS)

- Dessiner dans la couleur • *Nicolas Tourre*
- Performance • *Magali Desbazeille*
- De l'invisible • *Vanessa Fanuele*

PRODUCTION (4 ECTS)

- Workshop (x1)
- Semaines extraordinaires (x3)

II - Histoire, théorie des arts et langue étrangère = 10 ECTS

THÉORIE ET MÉTHODOLOGIE (8 ECTS)

- Histoire et pratiques photos • *Éric Aupol*
- Histoire générale de l'art de la période contemporaine • *Frédéric Herbin*
- Esthétique du cinéma • *Arnaud Deshayes*

LANGUE ÉTRANGÈRE (2 ECTS)

- Let's talk semiotics • *Cedric Migroyan*
- FLE - cours supplémentaire pour les étudiant.e.s non francophones • *Krystel Cosquéric*

III - Bilan du travail plastique et théorique = 4 ECTS

- Bilan

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Année 2

SEMESTRE 4

I - Méthodologie, techniques et mises en œuvre = 14 ECTS

3 MODULES STUDIO ET/OU ARC À CHOISIR

STUDIO

- Arts-scènes-médias • *Magali Desbazeille*
- Atelier film • *Érik Bullot, Arnaud Deshayes, Damien Chaillou* °
- Autotune • *Jérôme Joy, Katya Shirshkova* *
- Cartes en jeux • *Ferenc Gróf*
- Copy Shop • *Ferenc Gróf, Hugo Bonnet-Massip*
- La mesure des mondes : IA et ses environnements naturels • *Andreas Maria Fohr, Ida Soulard* °
- Les intrigant·es : panorama des pratiques textiles historiques et contemporaines • *Ida Soulard*
- Monter le volume • *David Renaud*
- Paradis Sauvage • *Vanessa Fanuele*
- Peinture Grand-angle • *Éric Corne*
- Peintures • *Nicolas Tourre*
- Présences du dessin • *Benjamin Aman*
- Programmer • *Érik Bullot, Arnaud Deshayes, Damien Chaillou* °
- RadioRadio • *Benjamin Aman, Arnaud Deshayes* ° *
- Résonances • *Stéphane Joly, Jérôme Joy, Katya Shirshkova, Jonathan Zwaenepoel* uniquement pour les « double-cursus » *
- Timeline base • *Magali Desbazeille, Damien Chaillou, Stéphane Joly* *
- We can turn the world around • *Éric Aupol*
- ≈ [presque égal] • *Hugo Bonnet-Massip, Laura Faller, Ferenc Gróf*

ARC

- À notre seul désir • *Vanessa Fanuele, Stéphanie Jamet*

II – Histoire, théorie des arts et langue étrangère = 8 ECTS

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS (5 ECTS)

Obligatoires :

- Vers une dé-production • *Stéphanie Jamet*

Optionnel (x1) :

- Histoires et pratiques photos • *Éric Aupol*
- Histoire générale de l'art de la période contemporaine • *Frédéric Herbin*

LANGUE ÉTRANGÈRE (3 ECTS)

- Lets' talk semiotics • *Cedric Migroyan*
- FLE - cours supplémentaire pour les étudiant.e.s non francophones • *Krystel Cosquéric*

III – Recherches et expérimentations = 4 ECTS

PRODUCTION (4 ECTS)

- Workshop (x1)
- Semaines extraordinaires (x3)

IV – Bilan = 4 ECTS

- Bilan

Modules hors contrat :

- Queering the exhibition – Queering the archive • *Andreas Maria Fohr, Frédéric Herbin* ° **Participation sur motivation. Se rapprocher des enseignants.**
- Synthèse modulaire avancée *
- Voix/Fragilité • *Katya Shirshkova* *

////////////////////////////////////

Les Parcours (optionnel) : Dimensions Sonores et Exposer, Programmer

Pour suivre le parcours **Dimensions Sonores**

il est obligatoire de s'inscrire à 2 modules minimum inclus dans le contrat pédagogique mentionnés par une étoile *

Pour suivre le parcours **Exposer, Programmer**

il est obligatoire de s'inscrire à 2 modules minimum inclus dans le contrat pédagogique mentionnés par un rond °

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Année 3

SEMESTRE 6

I - Méthodologie, techniques et mises en œuvre = 4 ECTS

2 MODULES STUDIO ET/OU ARC À CHOISIR

STUDIO

- Arts-scènes-médias • *Magali Desbazeille*
- Atelier film • *Érik Bullot, Arnaud Deshayes, Damien Chaillou* °
- Autotune • *Jérôme Joy, Katya Shirshkova* *
- Cartes en jeux • *Ferenc Gróf*
- Copy shop • *Ferenc Gróf, Hugo Bonnet-Massip*
- La mesure des mondes : IA et ses environnements naturels • *Andreas Maria Fohr, Ida Soulard* °
- Observer-Regarder • *Éric Corne*
- Paradis Sauvage • *Vanessa Fanuele*
- Peinture Grand-angle • *Éric Corne*
- Peintures • *Nicolas Tourre*
- Présences du dessin • *Benjamin Aman*
- Programmer • *Érik Bullot, Arnaud Deshayes, Damien Chaillou* °
- RadioRadio • *Benjamin Aman, Arnaud Deshayes* ° *
- Résonances • *Stéphane Joly, Jérôme Joy, Katya Shirshkova, Jonathan Zwaenepoel* uniquement pour les « double-cursus » *
- Spectres sonores • *Benjamin Aman* *
- Timeline base • *Magali Desbazeille, Damien Chaillou, Stéphane Joly* *
- ≈ [presque égal] • *Hugo Bonnet-Massip, Laura Faller, Ferenc Gróf*

ARC

- Des lieux sans lieu • *Éric Aupol, Frédéric Herbin, Laure Tixier*
- À notre seul désir • *Vanessa Fanuele, Stéphanie Jamet*

II – Histoire, théorie des arts et langue étrangère = 5 ECTS

HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS (4 ECTS)

Obligatoire :

- Conférences dérivées - Saison 1 : Le radeau et la Fusée • *Ida Soulard*

Optionnel (x1) :

- Vers une dé-production • *Stéphanie Jamet*
- Histoires et pratiques photos • *Éric Aupol*

LANGUE ÉTRANGÈRE (1 ECTS)

- Talking Art, in English • *Neal Beggs*
- FLE - cours supplémentaire pour les étudiant.e.s non francophones • *Krystel Cosquéric*

III – Recherches personnelles plastiques = 4 ECTS

PRODUCTION (4 ECTS)

- Workshop (x1)
- Semaines extraordinaires (x3)

IV – Diplôme (15 ects)

IV – Stage (2 ects)

- Stage • *Enseignant.e référent.e*

Modules hors contrat :

- En lisant avec... • *Arnaud Deshayes, Tatiana Levy*
- Moulé soufflé tourné [Le Verre] • *Ingrid Luche, Laure Tixier*
- Synthèse modulaire avancée *
- Voix/Fragilité • *Katya Shirshkova* *

////////////////////////////////////

Les Parcours (optionnel) : Dimensions Sonores et Exposer, Programmer

Pour suivre le parcours **Dimensions Sonores**

il est obligatoire de s'inscrire à 2 modules minimum inclus dans le contrat pédagogique mentionnés par une étoile *

Pour suivre le parcours **Exposer, Programmer**

il est obligatoire de s'inscrire à 2 modules minimum inclus dans le contrat pédagogique mentionnés par un rond °

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Année 4

SEMESTRE 8

DANS LE CAS D'UN STAGE COURT JUSQU'À 6 SEMAINES

I - Initiation à la recherche - Suivi de mémoire, philosophie, histoire des arts = 9 ECTS

DIRECTION DE MÉMOIRE (3 ECTS)

MÉTHODOLOGIE (4 ECTS)

- Méthodologie du mémoire • *Tatiana Levy, Hélène Raymond*

HISTOIRE DES ARTS (2 ECTS)

OBLIGATOIRE :

- Conférences dérivées - Saison 1 : Le radeau et la Fusée • *Ida Soulard*

OPTIONNEL :

- Histoires et pratiques photos • *Eric Aupol*

II – Projet plastique - Prospective, méthodologie, production = 20 ECTS

2 MODULES (STUDIO ET/OU ARC) À CHOISIR (4 ECTS)

STUDIO

- Atelier film • *Érik Bulloot, Arnaud Deshayes, Damien Chaillou* °
- Augmenter le volume • *David Renaud*
- Cartes en jeux • *Ferenc Gróf*
- La mesure des mondes : IA et ses environnements naturels • *Andreas Maria Fohr, Ida Soulard* °
- Pratiques d'atelier • *Vanessa Fanuele, Nicolas Tourre*
- Programmer • *Érik Bulloot, Arnaud Deshayes, Damien Chaillou* °
- Radio Radio • *Benjamin Aman, Arnaud Deshayes** °
- Résonances • *Stéphane Joly, Jérôme Joy, Katya Shirshkova, Jonathan Zwaenepoel* uniquement pour les « double-cursus » *
- Spectres sonores • *Benjamin Aman* *
- ~ [presque égal] • *Hugo Bonnet-Massip, Laura Faller, Ferenc Gróf*

ARC

- Des lieux sans lieu • *Éric Aupol, Frédéric Herbin, Laure Tixier*
- Phases et Déphases - Spatialisation des pratiques et des savoirs • *Magali Desbazeille, Stéphanie Jamet, Jérôme Joy, Katya Shirshkova* *
- Queering the exhibition – Queering the archive • *Andreas Maria Fohr, Frédéric Herbin* °

PRODUCTION (4 ECTS)

- Workshop (x1)
- Semaines extraordinaires (x3)

STAGE (9 ECTS)

- Stage • *Direction de mémoire*

BILAN (3 ECTS)

III – Langue étrangère = 1 ECTS

ANGLAIS

- Talking Art, in English • *Neal Beggs*

DANS LE CAS D'UN STAGE LONG

7 SEMAINES ET PLUS

I - Initiation à la recherche - Suivi de mémoire, philosophie, histoire des arts = 9 ECTS

DIRECTION DE MÉMOIRE (3 ECTS)

EN DISTANCIEL

MÉTHODOLOGIE (4 ECTS)

- Méthodologie du mémoire • *Tatiana Levy, Hélène Raymond*

HISTOIRE DES ARTS (2 ECTS)

OBLIGATOIRE :

- Conférences dérivées - Saison 1 : Le radeau et la Fusée • *Ida Soulard* °

OPTIONNEL :

- Histoires et pratiques photos • *Eric Aupol*

II - Projet plastique - Prospective, méthodologie, production = 20 ECTS

STAGE (17 ECTS)

- Production réalisée durant le stage (5 ECTS)
- Rapport de stage • *Direction de mémoire* (12 ECTS)

BILAN (3 ECTS)

III - Langue étrangère = 1 ECTS

ANGLAIS

- Talking Art, in English • *Neal Beggs*

Modules hors contrat dans les 2 cas :

- Autotune • *Jérôme Joy, Katya Shirshkova* *
- En lisant avec... • *Arnaud Deshayes, Tatiana Levy*
- Les intriguant·e·s : panorama des pratiques textiles historiques et contemporaines • *Ida Soulard*
- Moulé soufflé tourné [Le Verre] • *Ingrid Luche, Laure Tixier*
- Peinture Grand-angle • *Éric Corne*
- Synthèse modulaire avancée *
- Voix/fragilité • *Katya Shirshkova* *

////////////////////

Les Parcours (optionnel) : Dimensions Sonores et Exposer, Programmer

Pour suivre le **parcours Dimensions Sonores**
il est obligatoire de s'inscrire à **2 modules minimum inclus dans le contrat pédagogique** mentionnés par une étoile *

Pour suivre le **parcours Exposer, Programmer**
il est obligatoire de s'inscrire à **2 modules minimum inclus dans le contrat pédagogique** mentionnés par un rond °

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Année 5

SEMESTRE 10

I - Épreuves du diplôme

MÉMOIRE (5 ECTS)

TRAVAIL PLASTIQUE (25 ECTS)

Les perfectionnements et les initiations

Bois

RESPONSABLE
D'ATELIER

JESSIE MORIN

MOBILIER MODULAIRE, LA BOÎTE DE TRANSPORT ET D'EXPOSITION

Réaliser une boîte, coffret, malette, étui, cercueil, un contenant qui puisse également servir à présenter des pièces. Réaliser en 3D un ouvrage simple en passant par la prise de cotes, le calepinage, le plan de montage, les découpes et l'assemblage et enfin les finitions.

1ère séance théorique sur les supports, socles d'exposition. puis choix d'une pièce à mettre en boîte. Ensuite choix des matériaux pour la réaliser et déterminer un système de montage.

Evaluation sur la réalisation technique et sur l'adéquation avec les objectifs fixés.

Une visite des ateliers de construction de la MCB de Bourges est prévue.

LIEU

ATELIER BOIS

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h

MERCREDI / 9h30 > 12h30

6 étudiant.e.s maximum par groupe

INITIATION À LA SCULPTURE SUR BÉTON CELLULAIRE

Initiation sculpture sur béton cellulaire. Réaliser en volume une sculpture et travailler les patines. Découper les blocs, méthode d'assemblage, tracer sur toutes les faces, utilisation des ciseaux à bois pour sculpter.

Céramique

RESPONSABLE
D'ATELIER

LAURA FALLER

LIEU

ATELIER CÉRAMIQUE

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h ou

MERCREDI / 9h30 > 12h30

8 étudiant.e.s maximum par groupe

FRESQUE MURALE

Il s'agit de créer, en collectif, une fresque murale en céramique.

Ce projet permet de couvrir la conception en commun d'un motif, la réalisation des carreaux en céramique de la fresque ainsi que le décor, l'émaillage et l'installation de ceux-ci.

LES MARDIS

TERRES DE RENCONTRE

Les terres de rencontre consistent à collecter de l'argile et des ocres directement dans des trous à terre et d'en faire le traitement de manière à pouvoir l'utiliser. Il s'agit donc de récolter l'argile, la faire sécher, la broyer, la tamiser, la ré-humidifier pour la remettre en pain.

Ensuite, nous pourrons faire des tests de cuisson puis la modeler, la décorer, et enfin l'émailler pour parvenir à des pièces finales.

LES MERCREDIS

Édition

RESPONSABLE
D'ATELIER

HUGO BONNET-MASSIP

OBJECTIF QUADRI

L'objectif de cet atelier est d'appréhender la sérigraphie de manière approfondie, en se concentrant sur la quadrichromie.

La quadrichromie consiste à travailler une photographie en 4 passages de couleurs (cyan, magenta, jaune, noir). Les étudiant.e.s devront réfléchir à ce que la sérigraphie implique en tant qu'outil de reproductibilité.

Les étudiant.e.s devront également prendre en compte plusieurs caractéristiques importantes pour la sérigraphie comme la trame, l'encre, la technique etc. L'objet final sera une affiche au format A3 (29,7*42cm) tirée en 10 exemplaires.

LES MARDIS

LIEU

ATELIER ÉDITION

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h ou
MERCREDI / 9h30 > 12h30

8 étudiant.e.s maximum par groupe

MISE EN PAGE

L'enjeu est d'appréhender les outils de mise en page et de comprendre l'atelier pour renforcer votre autonomie face à l'édition en général.

Le projet d'objet éditorial sera un travail de groupe qui vise à archiver le travail réalisé cette année sous forme d'interviews, de scan, de photos et de captation etc. On utilisera les machines à disposition telle que la risographie, l'impression laser et le jet d'encre pour donner vie au projet. L'expérimentation se fera autour du choix du papier, du type de format, de reliure, de couverture et surtout dans la création du chemin de fer qui va dicter la lecture de l'édition.

LES MERCREDIS

Multimédia

RESPONSABLE
D'ATELIER

MOSE SIRONNEAU

ATELIER NUMÉRIQUE : MAQUETTE

À partir de cette définition, il s'agira de mettre en œuvre les outils numériques de conception (logiciels : Gimp, Inkscape, Blender) et de fabrication (graveuse laser, fraiseuse numérique, imprimantes 3D) pour réaliser une maquette.

Lors de la première séance, vous proposerez un objet à étudier (objet, pièce, espace).

À partir de vos propositions, nous étudierons comment créer des dessins, des plans, des modèles de différents éléments qui composeront votre projet.

LIEU

SALLE 023

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h ou
MERCREDI / 9h30 > 12h30

6 étudiant.e.s maximum par groupe

Quelque soit les choix formels et plastiques que vous convoquerez, l'objectif de l'atelier est d'apprendre à produire des fichiers informatiques adaptés aux outils de l'atelier (graveuse laser, CNC, et imprimante 3D).

Ces séances proutront prendre la forme soit d'un travail collectif autour des logiciels soit de réalisations avec les machines à l'atelier.

Photo

RESPONSABLE D'ATELIER ET ENSEIGNANT

JENNY MARY
ÉRIC AUPOL

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

Mettre en images l'intérieur et l'extérieur d'un objet, d'une architecture, d'une personne... (questions de point de vue, focale, échelle).

L'un ou l'autre séparés, ou bien l'un et l'autre superposés.

Parallèle avec le processus photographique: l'intérieur de la camera obscura et l'extérieur capté et enregistré par l'appareil photo.

Aussi prises de vue en intérieur et en extérieur, lumière artificielle-studio/lumière naturelle.

LIEU

ATELIER PHOTO

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h Avec Jenny Mary
MERCREDI / 9h30 > 12h30 Avec Jenny Mary
ou Éric Aupol

8 étudiant.e.s maximum par groupe

Seront abordées les étapes de la photographie : prise de vue, développement-numérisation, tirage.

Les séances du mardi seront orientées vers la photographie argentique.

Les séances du mercredi seront orientées vers photographie numérique.

Vidéo

RESPONSABLE D'ATELIER

DAMIEN CHAILLOU

VIDÉO EXPÉRIENCE

Prise de vue, caméras, utilisation lumière

Le groupe de perfectionnement aura à charge de réaliser un vrai/faux film documentaire qui fera appel aux outils professionnels dont dispose l'atelier vidéo (Caméra pro et systèmes de prise de son, lumière et plateau de tournage, logiciels de montage).

L'idée est de réaliser et monter un film documentaire en utilisant les codes du film de genre (fantastique, poétique, horreur...) en donnant l'illusion du ou d'un réel, sur une thématique ou un sujet donné :

Un fantôme est apparu dans l'école, un.e artiste peintre utiliserait du sang humain pour réaliser ses toiles, le ciel berruyer est soudain parcouru d'étranges objets volants, l'animal de compagnie de la coiffeuse pour

LIEU

LA CHAPELLE

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h ou
MERCREDI / 9h30 > 12h30

10 étudiant.e.s maximum par groupe

Un.e étudiant.e est subitement doué de paroles, des étudiant.e.s en école d'art sont curieusement doué.e.s de pouvoirs surnaturels, que sais-je encore !

L'idée vous l'aurez compris est de faire naître le mystérieux et le surnaturel, le fantastique dans le quotidien, "l'étrange étrangeté" évoquée par Boileau-Narcejac au sujet de l'œuvre de George Franju, tout en conservant l'intention d'un film documentaire.

Nous verrons pour se faire différentes œuvres de "fiction" réalistes, dans lesquelles fantastique et réel se mêlent pour parvenir à ne faire plus qu'un, en prenant le temps d'étudier les codes du cinéma de genre afin de parvenir à l'écriture d'un scénario avant réalisation.

Monter le Volume

ENSEIGNANT

DAVID RENAUD

LIEU

ATELIER MÉTAL

JOUR ET HEURE

JEUDI / 14h > 17h Par ½ groupe

PRÉSENTATION

Monter le volume est un studio, un atelier d'enseignement pratique et réflexif, qui vise à expérimenter les enjeux de la sculpture dans toute sa dimension actuelle. Ce studio se déroule sur une demi journée par quinzaine, il concerne les étudiant(e)s de l'année 2.

Les problématiques abordées sont : Comment produire des objets qui relèvent du territoire, de la sculpture et de l'art ? Quelles sont les possibilités et quels sont les différents types de contraintes liées au médium et moyens mis en œuvre lors de la fabrication (apprendre à utiliser et maîtriser des savoir-faire, pour aborder les problématiques de fabrication des objets et des sculptures). Cette production est toujours accompagnée de réflexions techniques, culturelles, historiques, philosophiques et politiques... L'expérimentation est individuelle et toujours en étroite relation avec les techniciens des différents pôles en relation avec le volume.

La réalisation est suivie par les techniciens et accompagnée, validée et évaluée par le professeur. Le studio propose un temps de réflexion théorique, sur la base des exposés des étudiant(e)s, passant en revue un artiste ou un groupe d'artistes. Les présentations sont commentées et corrigées par le groupe et le professeur.

OBJECTIF

1.1 Objectifs généraux : Savoir identifier et définir quelques problématiques de la sculpture dans le champ de l'art contemporain. Savoir produire un ou des objets. Savoir présenter/accrocher les objets réalisés. Savoir analyser et formuler les concepts basés sur les objets réalisés. Savoir utiliser une technique spécifique de la sculpture.

1.2 Objectifs spécifiques : À la fin de ce studio, l'étudiant devra être capable de : définir quelques concepts rencontrés dans le cadre du studio, réaliser des phases d'études d'objets concrets. Entreprendre des travaux pratiques, études, expérimentations en relation avec son projet. Utiliser les résultats de l'expérimentation pour la réalisation d'un objet ou une série d'objets dans un des secteurs des pôles techniques. Savoir construire des dispositifs de présentation en relation avec l'objet ou les objets réalisés. Savoir représenter toutes les phases du projet dans un document en utilisant, texte, image et références. Savoir utiliser une ou plusieurs techniques et avoir développé son autonomie dans le travail.

BIBLIOGRAPHIE

- *Histoire de la sculpture moderne*, Herbert Read, Paris : Arted Éditions d'Art, 1985
- *Qu'est-ce que la sculpture moderne ?* Centre Georges Pompidou, 1986
- *Passages. Une histoire de la sculpture de Rodin à Smithson*, Rosalind Krauss, Éd. Macula, Paris, 1995-2015
- *La Sculpture Aujourd'hui*, Judith Collins Phaidon, Paris 2008
- *Qu'est-ce que la sculpture aujourd'hui ?* Beaux-Arts Éd. Caroline Cros 2008
- *Dictionnaire international de la sculpture moderne et contemporaine*, Alain Monvoisin
- *Status of sculpture : [exposition itinérante, 1990] / [organisée par l'Espace lyonnais d'art contemporain]* Ed. : Espace Lyonnais d'art contemporain • [...] Complément biblio fourni en début d'année.

ÉVALUATION

Évaluation à la fin de chaque semestre et contrôle continu.

Présence au cours et participation aux activités de groupe : 10 %

- Présence au studio
- Écoute attentive
- Participation dynamique
- Singularité
- Ponctualité

Différents stades du projet : 40 %

La capacité de mettre en œuvre une sculpture en utilisant les moyens techniques mis à disposition par l'école

- Qualité d'exécution des stades de recherche
- Ouverture à la recherche et à l'exploration
- Singularité

Projets personnels : 40 %

La réalisation de travaux pratiques personnels

- Qualités d'interrelation du processus de travail
- Qualités formelles des réalisations.
- Qualités formelles de présentation du travail

Capacités critiques : 10%

La capacité de l'étudiant à exercer un regard critique/autocritique à propos du projet réalisé.

Capacité à communiquer son point de vue vis-à-vis des projets entrepris.

Dessiner dans la couleur

ENSEIGNANT.E.S

VANESSA FANUELE
NICOLAS TOURRE

LIEU

PLATEAU 1

JOUR ET HEURE

LUNDI / 9h30 > 12h30

Semaines impaires

PRÉSENTATION

Dessiner dans la couleur, c'est ainsi que Matisse signifiait l'enjeu de son geste autour de son travail avec les papiers gouachés et découpés.

Avec le dessin et la peinture, l'art est question d'espace et plus particulièrement de temps. C'est ce que nous enseignons le mythe de la fille du potier Dibutades qui, d'une ligne tracée au charbon de bois, attrape une présence et en conserve l'image.

Nous exploiterons les ressources combinées du dessin, expression sensible et cosa mentale, dans sa relation fluide, sensible, coupante ou signifiante avec la couleur.

En peinture et en dessin, le module proposera différentes opportunités de travail en extérieur ou en atelier, selon des modalités formelles bi-dimensionnelles ou en volume.

OBJECTIF

Les étudiant.e.s mettront en place des études pratiques et une recherche plus ample à travers support et médiums divers.

La couleur pourra être également le point d'entrée pour ouvrir de nouveaux champs d'explorations et d'interactions entre les différentes pratiques.

MÉTHODOLOGIE

Etudes, réflexions, et échanges en groupe et entretiens individuels. Les étudiants élaboreront une façon de faire dialoguer la couleur avec un ou plusieurs médiums en lien ou pas avec leurs recherches afin d'affiner leur projet ou de se projeter dans une autre dimension.

BIBLIOGRAPHIE

• Le traité des couleurs, Johann Wolfgang Goethe, édition Babelio.

L'art de la couleur, Johannes Ittens, édition Dessain et Tolra.

L'interaction des couleurs, Joseph Albers, éditions Hazan.

Bleu, histoire d'une couleur, Michel Pastoureau éditions Points.

Quand la lumière devient couleur, Georges Roque, édition Gallimard.

L'homme qui marchait dans la couleur George Didi-Huberman, Les éditions de minuit

ÉVALUATION

Assiduité, implication en cours, nuancier, évolution, recherche, restitution.

Son

RESPONSABLE
D'ATELIER

STÉPHANE JOLY
JONATHAN ZWAENEPOEL

SYNTHÈSE MODULAIRE

Dévoilement des arcanes de la synthèse modulaire. Comprendre les notions de base pour être autonome.

Utilisation des synthés de l'école, et du logiciel gratuit vcv rack.

LIEU

SALLE INFORMATIQUE

JOUR ET HEURE

JEUDI / 14h > 17h30

Par ½ groupe

Apprentissage de la méthode expérimental (hypothèses, tests, nouvelles hypothèses. Du simple au complexe.)
La capacité à concevoir un patch, à le jouer et le développer.

Performance

ENSEIGNANT.E.S

MAGALI DESBAZEILLE

LIEU

LA CHAPELLE

JOUR ET HEURE

MARDI / 9h > 13h

Semaines impaires

PRÉSENTATION

L'atelier propose aux étudiant.e.s, une initiation aux pratiques de la performance. Après 4 séances d'exercices autour du corps, de l'objet, du texte et de la voix, il y a 5 séances dédiées à l'expérimentation de projets performatifs, personnels et/ou collectifs.

OBJECTIF

- Initiation aux diverses pratiques performatives (corps, voix, textes, objets).
- Développer un travail collaboratif de conception et/ou de mise en œuvre des expérimentations performatives.
- Acquérir une méthodologie de la documentation, prise de vue photographique et vidéographique, écriture des descriptions, archivages des processus de travail.

DISPOSITIF

Le travail se fait dans un aller-retour entre l'expérimentation et la pensée. La mise en espace et la pratique performative sont prioritaires à chaque séance. Les discussions n'ont lieu que si l'expérimentation a été effective. Chaque groupe d'étudiant.e.s conçoit, produit, participent et documentent le travail.

MÉTHODOLOGIE

La pratique performative nécessite un travail collaboratif. La présence continue et fiable des étudiants est indispensable pour la dynamique de travail du groupe.

Le travail se fait dans un aller-retour entre l'expérimentation et la pensée. La mise en espace et la pratique performative sont prioritaires à chaque séance. Les discussions n'ont lieu que si l'expérimentation a été effective. Chaque groupe d'étudiant.e.s conçoit, produit, participe et documente le travail.

BIBLIOGRAPHIE

La performance du futurisme à nos jours de Rose Lee Goldberg éditions Thames & Hudson, Au bonheur des listes de Shauwn Usher.

ÉVALUATION

L'évaluation de l'atelier se fait par la présentation d'une performance live, d'une captation vidéo montée de cette expérimentation et d'un document d'archive comportant des éléments qui seront précisés en atelier. La progression entre la première séance de travail et la performance finalisée est structurelle dans l'évaluation de ce module.

Dessiner dans la couleur

ENSEIGNANT.E.S

NICOLAS TOURRE

LIEU

PLATEAU 1

JOUR ET HEURE

LUNDI / 14h > 17h

Semaines impaires

PRÉSENTATION

Dessiner dans la couleur, c'est ainsi que Matisse signifiait l'enjeu de son geste autour de son travail avec les papiers gouachés et découpés.

Avec le dessin et la peinture, l'art est question d'espace et plus particulièrement de temps. C'est ce que nous enseigne le mythe de la fille du potier Dibutades qui, d'une ligne tracée au charbon de bois, attrape une présence et en conserve l'image.

Nous exploiterons les ressources combinées du dessin, expression sensible et cosa mentale, dans sa relation fluide, sensible, coupante ou signifiante avec la couleur.

En peinture et en dessin, le module proposera différentes opportunités de travail en extérieur ou en atelier, selon des modalités formelles bi-dimensionnelles ou en volume.

OBJECTIF

Les étudiant.e.s mettront en place des études pratiques et une recherche plus ample à travers support et médiums divers.

La couleur pourra être également le point d'entrée pour ouvrir de nouveaux champs d'explorations et d'interactions entre les différentes pratiques.

MÉTHODOLOGIE

Études, réflexions, et échanges en groupe et entretiens individuels. Les étudiants élaboreront une façon de faire dialoguer la couleur avec un ou plusieurs médiums en lien ou pas avec leurs recherches afin d'affiner leur projet ou de se projeter dans une autre dimension.

BIBLIOGRAPHIE

- *Le traité des couleurs*, Johann Wolfgang Goethe, édition Babelio
- *L'art de la couleur*, Johannes Ittens, édition Dessain et Tolra
- *L'interaction des couleurs*, Joseph Albers, éditions Hazan
- *Bleu, histoire d'une couleur*, Michel Pastoureau éditions Points
- *Quand la lumière devient couleur*, Georges Roque, édition Gallimard
- *L'homme qui marchait dans la couleur* George Didi-Huberman, Les éditions de minuit.

ÉVALUATION

Assiduité, implication en cours, nuancier, évolution, recherche, restitution.

De l'invisible

ENSEIGNANT.E.S

VANESSA FANUELE

LIEU

SALLE 103

JOUR ET HEURE

LUNDI / 14h > 17h

Semaines impaires

PRÉSENTATION

"En un sens, le dessin est une sculpture" Joseph Beuys

Nous verrons comment la pratique du dessin permet d'apprendre à voir, d'exprimer les idées, de les préciser, d'appréhender l'espace, mais aussi de tracer des relations, de métamorphoser, d'inscrire, de mémoriser, de concentrer...

OBJECTIF

Expérimenter et faire des liens à travers le dessin. Réussir à transmettre une idée par le dessin. Révéler le processus

MÉTHODOLOGIE

La mise en place de la pratique de l'étudiant se fera à travers le dessin, comme outil et/ou comme fin en soi. Ce qui est essentiel, c'est que l'étudiant.e comprenne que le dessin est indissociable de la pensée ; c'est la projection directe de l'idée sur le papier et c'est aussi la base de la construction et de l'élaboration d'un projet.

Le dessin permet non seulement d'introduire l'étude de l'espace mais aussi de faire de collecter, faire des liens, composer, monter, assembler, découper etc... Nous verrons comment il apparaît à travers les autres médiums.

Les studios

Arts-scènes-médias

ENSEIGNANTE

MAGALI DESBAZEILLE

LIEU

LA CHAPELLE

JOUR ET HEURE

LUNDI / 9h30 > 13h

Studio

**ANNÉES
2•3**

PRÉSENTATION

Dans la continuité de l'atelier d'initiation des pratiques performatives, le Studio arts-scènes-médias propose de découvrir les processus de travail d'une création « live » de type performance-danse-théâtre contemporain d'un.e artiste invité.e.

Le Studio est en partenariat avec Antre Peaux. Un.e des artistes programmé.e à Antre Peaux, est invité.e à intervenir pour impulser la problématique et suivre le travail des étudiant.e.s.

Une restitution publique des expérimentations performatives des étudiant.e.s est organisée lors d'une Carte Blanche #6 à Antre Peaux.

Cette année, l'artiste invitée est Vanasay Khamphommala, chorégraphe performeuse queer avec, entre autre, un travail autour de la voix.

OBJECTIF

Développer un travail singulier (individuel ou collectif) dans le champ de la performance, en lien avec d'autres pratiques : son, écriture, dessin, vidéo...

DISPOSITIF

Carte Blanche #6

MÉTHODOLOGIE

Le travail se fait dans un aller-retour entre l'expérimentation et la pensée.

BIBLIOGRAPHIE

• *Les 9 evenings à New York, 1966 : theater and Engineering* • *L'artivisme* de Stéphane Lemoine • *L'art et les mots* de Simon Morlay • *Archives en acte, arts plastiques, danse, performance*, sous la direction de Yann Potin • *À bras le corps*, de Noémie Etienne et Agnès Vannouvong, aux presses du réel • *Interviewer la performance*, Medhi Brit et Sandrine Meats, Manuella éditions • *La performance, vie de l'archives et actualité*, direction Raphael Cuir et Éric Mangion, aux presses du réel • *Roberte La Rousse : Wikimédia*, langue, genre et technologie.

ÉVALUATION

La progression entre la première séance de travail et la performance finalisée est structurelle dans l'évaluation de ce module. L'évaluation de l'atelier se fait par la présentation d'une performance live, d'une captation vidéo montée de cette expérimentation et d'un document d'archivage comportant des éléments précisés en atelier. L'évaluation porte aussi sur la mise en œuvre collective de la restitution publique : les choix éditoriaux de monstration, les aspects techniques, le déroulé de la restitution.

Atelier film

ENSEIGNANTS

ÉRIK BULLOT
ARNAUD DESHAYES

LIEU

LA CHAPELLE ET SALLE 201

JOUR ET HEURE

MERCREDI

/ 9h30 > 12h30

/ 14h > 17h30 sauf pour les 4e année

Studio

**ANNÉES
2•3•4**

PRÉSENTATION

Atelier de pratique filmique : tournage, montage, projection, programmation.

OBJECTIF

Encourager la pratique du film et de la vidéo. Réaliser des films, participer à un tournage. S'emparer des outils techniques. Acquérir une culture visuelle. Dialoguer de façon critique autour des films. Réfléchir aux modalités de la programmation et de la diffusion.

DISPOSITIF

Chaque mercredi, pour un groupe de 15 étudiant.e.s, ce studio se propose de programmer et d'organiser des tournages collectifs et des séances de montage, accompagnés de séances critiques, sous la responsabilité d'Érik Bullo et Arnaud Deshayes. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à inscrire leurs tournages dans le cadre de ce studio. Les séances pourront se dérouler à l'extérieur de l'école pour aborder les conditions documentaires.

Des exercices de tournage et de filmage pourront être proposés en amorce des projets des étudiant.e.s.

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'explorer et d'acquérir un ensemble de compétences pratiques et techniques liées à la prise de vue (filmage, éclairage, mise en scène), à la maîtrise des logiciels de montage, d'étalonnage et de mixage (Davinci Resolve), à la projection (diffusion de l'image et du son), à la programmation ainsi qu'à un travail d'écriture critique sur les films et expositions. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à suivre le Festival du Réel 2024.

BIBLIOGRAPHIE

• *Qu'est-ce que le cinéma ?* André Bazin • *Notes sur le cinématographe*, Robert Bresson • *L'éclipse du savoir*, Hollis Frampton • *En un clin d'œil*, Walter Murch • *Au-delà du plaisir visuel*, Laura Mulvey.

ÉVALUATION

Présence obligatoire. Exercices filmiques. Engagement dans la pratique individuelle et collective. Conduite et réalisation des projets. 0 Absences répétées ne permettant pas de travail suivi. 5 Trop d'absences, travail insuffisant. 10 Travail effectué, engagement moyen. 15 Travail effectué, plein engagement. 20 Excellent travail, attentes dépassées.

Augmenter le volume

ENSEIGNANT

DAVID RENAUD

LIEU

ATELIER MÉTAL

JOUR ET HEURE

JEUDI / 9h30 > 12h30

Studio

ANNÉE 4

PRÉSENTATION

Augmenter le volume est un studio, un atelier d'enseignement pratique et réflexif, qui vise à expérimenter les enjeux de la sculpture dans toute sa dimension actuelle. Ce studio se déroule sur une demi-journée par semaine, il concerne le second cycle.

Les problématiques abordées sont : Comment produire des objets qui relèvent du territoire, de la sculpture et de l'art ? Quelles sont les possibilités et quels sont les différents types de contraintes liées au médium et moyens mis en œuvre lors de la fabrication (apprendre à utiliser et maîtriser des savoir-faire, pour aborder les problématiques de fabrication des objets et des sculptures).

Cette production est toujours accompagnée de réflexions techniques, culturelles, historiques, philosophiques et politiques...

L'expérimentation est individuelle et toujours en étroite relation avec les techniciens des différents pôles en relation avec le volume.

La réalisation est suivie par les techniciens et accompagnée, validée et évaluée par le professeur.

OBJECTIF

1.1 Objectifs généraux : Savoir identifier et définir quelques problématiques de la sculpture dans le champ de l'art contemporain. Savoir produire un ou des objets. Savoir présenter/accrocher les objets réalisés. Savoir analyser et formuler les concepts basés sur les objets réalisés. Savoir utiliser une technique spécifique de la sculpture.

1.2 Objectifs spécifiques : À la fin de ce studio, l'étudiant devra être capable de : définir quelques concepts rencontrés dans le cadre du studio, réaliser des phases d'études d'objets concrets. Entreprendre des travaux pratiques, études, expérimentations en relation avec son projet. Utiliser les résultats de l'expérimentation pour la réalisation d'un objet ou une série d'objets dans un des secteurs des pôles techniques. Savoir construire des dispositifs de présentation en relation avec l'objet ou les objets réalisés. Savoir représenter toutes les phases du projet dans un document en utilisant, texte, image et références. Savoir utiliser une ou plusieurs techniques et avoir développé son autonomie dans le travail.

BIBLIOGRAPHIE

• *Histoire de la sculpture moderne*, Herbert Read, Paris : Arted Éditions d'Art, 1985 • *Qu'est-ce que la sculpture moderne ?* Centre Georges Pompidou, 1986 • *Passages. Une histoire de la sculpture de Rodin à Smithson*, Rosalind Krauss, Éd. Macula, Paris, 1995-2015 • *La Sculpture Aujourd'hui*, Judith Collins Phaidon, Paris 2008 • *Qu'est-ce que la sculpture aujourd'hui ?* Beaux-Arts Éd. Caroline Cros 2008 • *Dictionnaire international de la sculpture moderne et contemporaine*, Alain Monvoisin • *Status of sculpture : [exposition itinérante, 1990] / [organisée par l'Espace lyonnais d'art contemporain]* Éd. : Espace Lyonnais d'art contemporain • *Out of actions between performance and the object 1949-1979*, MOCA Los Angeles 1998.

ÉVALUATION

Évaluation à la fin de chaque semestre et contrôle continu.

Présence au cours et participation aux activités de groupe : 10 %

- Présence au studio
- Écoute attentive
- Participation dynamique
- Singularité
- Ponctualité

Différents stades du projet : 40 %

La capacité de mettre en œuvre une sculpture en utilisant les moyens techniques mis à disposition par l'école

- Qualité d'exécution des stades de recherche
- Ouverture à la recherche et à l'exploration
- Singularité

Projets personnels : 40 %

La réalisation de travaux pratiques personnels

- Qualités d'interrelation du processus de travail
- Qualités formelles des réalisations.
- Qualités formelles de présentation du travail

Capacités critiques : 10%

La capacité de l'étudiant à exercer un regard critique/autocritique à propos du projet réalisé.

Capacité à communiquer son point de vue vis-à-vis des projets entrepris.

Autotune

ENSEIGNANT.E.S

JÉRÔME JOY
KATYA SHIRSHKOVA

LIEU

SALLE D'ÉCOUTE

JOUR ET HEURE

MERCREDI / 14h > 17h30

Une séance par mois

Studio

**ANNÉES
2•3**

PRÉSENTATION

Autotune se présente sous la forme d'un atelier pratique en collectif comme prélude au parcours Dimensions Sonores pour les étudiant.e.s en en cursus licence (il est accessible aux étudiant.e.s en master en auditorat libre). Autotune s'intéresse aux récits et aux fictions sonores sous toutes ses formes et unités multiples qu'elles soient affirmées dans des narrativités évidentes (vocales, à partir de textes, etc.), performées ou radiophonées, jouant des intimités, des émotions, des représentations et des distanciations (queerness, freak, burlesque, tragique, etc.), et/ou développées dans des modes sonores plus abstraits et excentriques (drones, noise, glitches, etc.). L'intérêt est d'y voir ce qui fait "expérience" non consensuelle.

De même seront interrogés leurs aspects d'immersion et de temporalisations, leur fabrication, composition et improvisation, leurs partitions, chacun de ces éléments pouvant apparaître sous des angles en effet fictionnels et narratifs au travers de spatialisations spécifiques (installations, concerts, shows, éditions et diffusions).

En cela ce sont la puissance imaginative, extravagante et sonore, hors normes et hors cadres (freak, queer), indisciplinées et vues comme subalternes, la distraction des normalités et le puissant véhicule d'évasion et de potentiels de métamorphoses et de transformations des affects et des apparences (autotune) qui seront recherchés de façon pratique par des sessions sur toute l'année de jeux en collectifs que l'on abordera dans une réalisation intermédiaire (sons, vidéos, performances, installations, dispositifs, etc.) qu'on appellera "opéra" ou encore "opérette".

OBJECTIF

Mise en œuvre pratique d'un début de recherche-création et ouverture à des réalisations inter- et trans-disciplinaires réalisations prévues :

- sessions "publiques" pour l'école (par épisodes ou scènes) : janvier et avril (Journées du Son) et durant chaque session RadioRadio
- sessions "publiques" inter-écoles : février, mars et mai 2024 (non confirmé)
- orientation vers des stages et voyages d'étude (voir description dans "méthodologie"

DISPOSITIF

Live sessions à l'école (chapelle et sessions Radio Radio) et, en SEM2, dans d'autres écoles pour travailler les conditions publiques de réalisation de "l'opéra" (dans le cadre de relations et de connexions inter-écoles) (ce dernier point n'a pas été confirmé).

MÉTHODOLOGIE

Ce module prend la forme d'un séminaire annuel traversé par des séances d'écoutes et de travail à partir de documents (œuvres expérimentales, sonores, radiophoniques, électroniques, etc.) qui permettront l'ouverture de problématiques, et qui sont nourries par des présentations de projets et de réalisations d'étudiant.e.s afin de montrer les dynamiques présentes dans les questions actuelles liées aux pratiques sonores et musicales dans l'art contemporain. La grande partie de chaque session est consacrée à un atelier pratique collectif de live sessions pour la réalisation de l'"opéra", par des moments de test, de travail sur des set-ups et sur une "scénographie".

Les Journées Son, les sessions RadioRadio, les présentations dans d'autres écoles (projet inter-écoles, voir ci-dessous) et le(s) workshop(s) qui y seront associées seront des points forts de ce module en articulation avec le parcours Dimensions Sonores.

• orientation vers des stages et voyages d'étude : UQÀM École des Médias / Hexagram (Éric Letourneau), Glasgow School of Art, Avatar / Méduse Québec / Univ. Laval (Jocelyn Robert, Julie Faubert, Alexandre Saint-Onge), Sound Department SAIC Chicago (Eric Leonardson), KRA Kravin Rural Arts Tchèque (Guy Van Belle), Phonotopy Bruxelles (Yann LeGuay). Comme également dans un périmètre touchant le centre France (réseau local de lieux et d'initiatives autour des pratiques sonores et musicales).

BIBLIOGRAPHIE

- Art & Langage (leur opéra Victorine et leurs sessions avec The Red Krayola) ; la mouvance Hyperpop (Sophie ; Arca (la série de cds Kick et ses sessions live streaming) ; Caroline Polatchek (chantant avec les oies à Hyde Park) • [...] Complément biblio fourni en début d'année.

ÉVALUATION

Participation, assiduité.

Cartes en jeux

ENSEIGNANT
FERENC GRÓF

LIEU
ATELIER ÉDITION

JOUR ET HEURE
MERCREDI / 9h30 > 12h30

Studio

ANNÉES
2•3•4

PRÉSENTATION

Séminaire de recherche sur l'héritage d'Öyvind Fahlström en collaboration avec Ludovic Bernhardt. Le séminaire Cartes en jeux est la phase de recherche d'une exposition collective proposée avec Ludovic Bernhardt à la galerie La Box pour fin 2024. À partir de l'œuvre prolifique de l'artiste et écrivain suédois Öyvind Fahlström (né en 1928 à São Paulo, mort en 1976 à Stockholm), cette recherche collective fait appel à des oeuvres confrontées à la manipulation de données informationnelles sous forme de cartographies et de mapping ludiques. Régies par des préoccupations géopolitiques, ces oeuvres nous amènent à questionner une déconstruction de l'écriture artistique. Les séries de plateaux de jeu de Fahlström - Sketch for Kidnapping Kissinger (1974), la série des Monopoly (1970-1971)-, CIA Monopoly (1971) - ainsi que ses performances et mises en activation théâtrales de ses Monopoly, constituent le point de départ d'une réflexion sur le rôle des artistes dans le « jeu » des manipulations mondiales. Intégrés dans le processus artistique par des artistes soucieux de pensée critique et de pratique manipulatoire, les jeux de plateau, jeux de stratégie, jeux de rôle, ou même jeux vidéo et jeux en ligne, considérés dans leur natures idéologiques, sont alors soumis à des formes de réécritures artistiques, entre simulations et détournements.

OBJECTIF

Les étudiant·es vont participer à la recherche curatoriale en préparant une exposition collective à la Box en automne 2024.

DISPOSITIF

Séminaire hebdomadaire, recherche et réflexion collective autour des conflits géopolitiques contemporains et leur représentation médiatique.

MÉTHODOLOGIE

Collecte des données, identification des anomalies cartographiques, études de l'œuvre de Fahlström et de son contexte.

BIBLIOGRAPHIE

• Ariella Aïsha Azoulay : *LA RÉSISTANCE DES BIJOUX, Contre les géographies coloniales*, éditions Rôt-Bò-Krik • TERRA FORMA - MANUEL DE CARTOGRAPHIES POTENTIELLES • Frédérique Aït-Touati, Alexandra Arènes, Axelle Grégoire, éditions B42 • Otto Neurath: *DES HIÉROGLYPHIQUES À L'ISOTYPE, UNE AUTOBIOGRAPHIE VISUELLE* • Bureau d'études: *An Atlas of Agendas*, Éditions Onomatopee

ÉVALUATION

Présence régulière, évolution du travail.

Copy Shop

ENSEIGNANT

HUGO BONNET-MASSIP
FERENC GRÓF

LIEU

ATELIER ÉDITION

JOUR ET HEURE

MERCREDI / 14h > 18h

Studio

**ANNÉES
2•3**

PRÉSENTATION

Atelier d'expérimentation graphique, **Copy Shop** propose des enseignements sous forme de cours fondamentaux et de cours spécialisés dans le domaine éditorial (conception et mise en page) et dans le domaine de l'image imprimée (sérigraphie, gravure, risographie et impression numérique). Dans le cadre de ce studio les étudiant.e.s peuvent perfectionner leurs connaissances élémentaires acquises pendant les cours d'initiation et commencer le développement des projets éditoriaux plus complexes. Nous serions intéressés principalement par la mise en espace des projets éditoriaux (série d'affiches, livres, zines, etc.), questionnant le rapport entre l'installation et la page imprimée.

OBJECTIF

Développement de l'autonomie des étudiant.e.s au sein de l'atelier.

DISPOSITIF

Studio hebdomadaire, présentation régulière des étapes de recherche.

MÉTHODOLOGIE

Recherche conceptuelle et formelle, expérimentations techniques.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie se dessinera selon les projets au fil de l'année.

ÉVALUATION

Présence régulière, évolution du travail.

La mesure des mondes : IA et ses environnements naturels

ENSEIGNANT.E.S

ANDREAS MARIA FOHR
IDA SOULARD

LIEU

SALLE 210

JOUR ET HEURE

JEUDI / 14h > 18h

Studio

**ANNÉES
2•3•4**

PRÉSENTATION

L'impact humain sur l'environnement et les systèmes naturels, la nécessité de penser sur le temps long de l'écologie, ont des conséquences profondes sur nos façons de penser et de créer. De plus, les nouveaux défis posés par les systèmes d'intelligence artificielle altèrent profondément la définition de ce qui est « humain » et de ce qui fait « monde ». Ces nouvelles situations nous poussent à interroger une série de rapports, instaurés et institués par les processus de mesure et de rationalisation, tels que les notions de « productivité », de « quantification » et de « gestion », et leur rapport avec le monde vivant. Lorsque les enjeux environnementaux, sociaux et technologiques se mêlent, l'art peut jouer le rôle de force créatrice et catalysatrice pour imaginer de nouveaux mondes possibles.

Cette année aura pour enjeu de faire un « tour des mondes », de ceux analysés par la métrologie, la « science de la mesure », à ceux qui s'ouvrent grâce aux nouvelles technologies. Ce module abordera des domaines de réflexion tels que l'anthropocène, la science-fiction, le world building, la métrologie, ainsi que les enjeux actuels de la simulation et des outils de prédiction, et leur impact sur la manière « d'exposer » ou de « programmer ». Une approche transdisciplinaire sera adoptée, exigeant un engagement des participant.e.s tout au long de l'année, ainsi que des lectures régulières. Une connaissance ou une maîtrise de l'anglais est un plus. Les séminaires théoriques seront accompagnés de réalisations plastiques et d'un suivi de projets.

OBJECTIF

À un moment de mutations et de reconfigurations profondes de nos mondes et des relations que nous entretenons avec eux, ce séminaire

visé à susciter une prise de conscience et une confrontation avec les enjeux contemporains. Cela se fait à travers l'étude et la compréhension de textes, ainsi que par le développement d'un sens critique.

DISPOSITIF

Un séminaire collectif et le développement de recherches et d'expérimentation matérielles et plastiques.

MÉTHODOLOGIE

Des lectures de textes collectifs (arpentage), des présentations, des discussions, des séances d'expérimentation pratique.

BIBLIOGRAPHIE

- Matteo Pasquinelli, From Algorism to algorithm : a brief history of calculation from the Middle Ages to the present day, 2022; Anselm Franke, The Whole Earth, California and the Disappearance of the Outside, 2013; Amanda Beech et al., Construction Site for Possible Worlds, 2020; Heather Davis et Etienne Turpin, Art in the Anthropocene: Encounters Among Aesthetics, Politics, Environments and Epistemologies, 2015; Laurent de Sutter (ed.), Acceleration, 2016.

ÉVALUATION

Présence et assiduité, rendu final sous forme de compte-rendu de lectures, analyses de documents et présentation des recherches plastiques.

Les intrigant·e·s : panorama des pratiques textiles historiques et contemporaines

ENSEIGNANTE
IDA SOULARD

LIEU
SALLE 210

JOUR ET HEURE
JEUDI / 11h > 13h

Studio

ANNÉE
2

PRÉSENTATION

La trame appartient au vocabulaire textile et à celui de l'intrigue, du complot, du théâtre, de la criminologie, et du cinéma. Tisser, tramer et nouer ont longtemps été associés au travail du travail des femmes. Les objets textiles, quant à eux, sont équivoques, instables, ambigus, et multifacettes. Ils sont adaptables, pliables et transportables. Ils peuvent avoir une présence stratégique discrète, se placer au premier plan ou disparaître au second plan. Ils sont ambigus, instables, polymorphes et capables de camouflage. Les objets et les opérations textiles s'adaptent, évoluent, et prennent tout autant les traits des lieux hégémoniques du pouvoir qu'ils sont capables de s'y soustraire. L'art textile est un art d'intervention tout autant que d'exposition. Il pénètre les intérieurs domestiques, s'expose sur les corps, intègre les musées, galeries, et les halls des grandes entreprises et s'exhibe dans les rues. Ce séminaire offre un panorama étendu des pratiques et des pensées textiles, tant modernes que contemporaines, explorant les multiples facettes des textiles. Nous aborderons également l'importance de la couleur, ainsi que les défis spécifiques liés à l'exposition des textiles. Ce séminaire est co-conçu avec Cécile Vignau, designer textile, Clara Salomon, lissière et artiste de l'ENSA Limoges, Ida Soulard, historienne de l'art de l'ENSA Bourges, et Eva Taulois, artiste, de l'EESAB Quimper. Il est conçu comme une communauté de recherche axée sur les problématiques textiles.

OBJECTIF

Découvrir une histoire de l'art textile moderne et contemporain. Développer une réflexion personnelle autour de l'utilisation du textile dans un ou plusieurs projets personnels.

DISPOSITIF

Séminaires collectif et séances de discussion en ligne avec les autres écoles et en présence à l'école, lecture de textes, appréhension d'un panorama large d'œuvres et de pratiques, discussion autour des projets personnels des étudiant·e·s. Les séminaires se dérouleront à l'école et en ligne, au premier et au second semestre, en collaboration avec les écoles partenaires. Ils seront suivis d'un temps fort d'apprentissage pratique à l'ENSA Limoges du 25 au 29 mars 2024, ainsi que d'une exposition à Quimper en octobre 2024.

MÉTHODOLOGIE

Développement d'une pensée critique, construction d'un projet sur une année, initiation à la recherche en pratique.

BIBLIOGRAPHIE

• Anni Albers, *Du Tissage*, 2021 • Anni Albers, *En tissant, en créant*, 2021 • Julia Bryan-Wilson, *Fray : Art and Textile Politics*, 2017 • Glenn Adamson, *The invention of craft*, 2013 • Jessica Hemming, *The Textile Reader*, 2012 • Bibiana Obler, *Taeuber, Arp, and the politics of cross-stitch*, 2009 • Roszika Parker, *The subversive stitch. Embroidery and the making of the feminine*, 2019 • Christopher Reed, *Bloomsbury rooms: modernism, subculture and domesticity*, 2004 • Franck Salomon, *The cord keepers: khipus and cultural life in a peruvian village*, 2004 • [...] Complément biblio fourni en début d'année.

ÉVALUATION

Assiduité, rendu d'un dossier avec compte-rendu de lectures, analyses de documents et recherches personnelles.

Monter le Volume

ENSEIGNANT

DAVID RENAUD

LIEU

ATELIER MÉTAL

JOUR ET HEURE

VENDREDI / 14h > 17h

Par demi-groupe

Studio

ANNÉE

2

PRÉSENTATION

Monter le volume est un studio, un atelier d'enseignement pratique et réflexif, qui vise à expérimenter les enjeux de la sculpture dans toute sa dimension actuelle. Ce studio se déroule sur une demi journée par quinzaine, il concerne les étudiant(e)s de l'année 2.

Les problématiques abordées sont : Comment produire des objets qui relèvent du territoire, de la sculpture et de l'art ? Quelles sont les possibilités et quels sont les différents types de contraintes liées au médium et moyens mis en œuvre lors de la fabrication (apprendre à utiliser et maîtriser des savoir-faire, pour aborder les problématiques de fabrication des objets et des sculptures).

Cette production est toujours accompagnée de réflexions techniques, culturelles, historiques, philosophiques et politiques...

L'expérimentation est individuelle et toujours en étroite relation avec les techniciens des différents pôles en relation avec le volume.

La réalisation est suivie par les techniciens et accompagnée, validée et évaluée par le professeur.

Le studio propose un temps de réflexion théorique, sur la base des exposés des étudiant(e)s, passant en revue un artiste ou un groupe d'artistes. Les présentations sont commentées et corrigées par le groupe et le professeur.

OBJECTIF

1.1 Objectifs généraux : Savoir identifier et définir quelques problématiques de la sculpture dans le champ de l'art contemporain. Savoir produire un ou des objets. Savoir présenter/accrocher les objets réalisés. Savoir analyser et formuler les concepts basés sur les objets réalisés. Savoir utiliser une technique spécifique de la sculpture.

1.2 Objectifs spécifiques : À la fin de ce studio, l'étudiant devra être capable de : définir quelques concepts rencontrés dans le cadre du studio, réaliser des phases d'études d'objets concrets. Entreprendre des travaux pratiques, études, expérimentations en relation avec son projet. Utiliser les résultats de l'expérimentation pour la réalisation d'un objet ou une série d'objets dans un des secteurs des pôles techniques. Savoir construire des dispositifs de présentation en relation avec l'objet ou les objets réalisés. Savoir représenter toutes les phases du projet dans un document en utilisant, texte, image et références. Savoir utiliser une ou plusieurs techniques et avoir développé son autonomie dans le travail.

BIBLIOGRAPHIE

• *Histoire de la sculpture moderne*, Herbert Read, Paris : Arted Éditions d'Art, 1985 • *Qu'est-ce que la sculpture moderne ?* Centre Georges Pompidou, 1986 • *Passages. Une histoire de la sculpture de Rodin à Smithson*, Rosalind Krauss, Éd. Macula, Paris, 1995-2015 • *La Sculpture Aujourd'hui*, Judith Collins Phaidon, Paris 2008 • *Qu'est-ce que la sculpture aujourd'hui ?* Beaux-Arts Éd. Caroline Cros 2008 • *Dictionnaire international de la sculpture moderne et contemporaine*, Alain Monvoisin • *Status of sculpture : [exposition itinérante, 1990] / [organisée par l'Espace lyonnais d'art contemporain]* Éd. : Espace Lyonnais d'art contemporain • [...] Complément biblio fourni en début d'année.

ÉVALUATION

Évaluation à la fin de chaque semestre et contrôle continu.

Présence au cours et participation aux activités de groupe : 10 %

- Présence au studio
- Écoute attentive
- Participation dynamique
- Singularité
- Ponctualité

Différents stades du projet : 40 %

La capacité de mettre en œuvre une sculpture en utilisant les moyens techniques mis à disposition par l'école

- Qualité d'exécution des stades de recherche
- Ouverture à la recherche et à l'exploration
- Singularité

Projets personnels : 40 %

La réalisation de travaux pratiques personnels

- Qualités d'interrelation du processus de travail
- Qualités formelles des réalisations.
- Qualités formelles de présentation du travail

Capacités critiques : 10%

La capacité de l'étudiant à exercer un regard critique/autocritique à propos du projet réalisé.

Capacité à communiquer son point de vue vis-à-vis des projets entrepris.

Observer-Regarder

ENSEIGNANT

ÉRIC CORNE

LIEU

ATELIER PEINTURE - PLATEAU 3

JOUR ET HEURE

VENDREDI / 9h > 13h30

Studio

ANNÉE

3

PRÉSENTATION

Enseigner une pratique du dessin d'observation, nature morte, paysage, architecture, portrait, modèle vivant etc. Enseignement aussi de la mise au carreau pour la reproduction à partir d'images diverses, photographies, peintures... La visée étant que les étudiant.e.s obtiennent une bonne maîtrise dans le graphisme sous toutes ses formes et développements.

OBJECTIF

Enseignement et perfectionnement.

DISPOSITIF

Ouvert à toutes et à tous, grenier ou à l'extérieur (musée, ville).

MÉTHODOLOGIE

Expérimenter la diversité des médiums du dessin face à un même sujet de représentation. Alternance représentation très rapide et étude longue.

BIBLIOGRAPHIE

Biographie sélective selon les problématiques des étudiant.e.s.

ÉVALUATION

Assiduité et contrôle continu.

Paradis Sauvage

ENSEIGNANTE

VANESSA FANUELE

LIEU

SALLE 103 ET GRENIER

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h

Studio

**ANNÉES
2•3**

PRÉSENTATION

Si la nature, le moi profond et l'altérité de la civilisation apparaît déjà dans le poème chez les Grecs, le logos va s'emparer de ce concept avec Aristote. Puis elle deviendra l'objet d'études. Descartes va la considérer comme une matière jusqu'à que les philosophes et littéraires américains, lors de la colonisation de l'Amérique, fondent la pensée américaine de la Wilderness, la nature sauvage, un concept nomade à la signification souvent difficile à cerner. La Wilderness est le pays de la liberté retrouvée, de l'expérience perpétuelle et de l'inspiration, mais aussi du déplacement, de l'errance et des métamorphoses.

OBJECTIF

Il s'agira de travailler sur un projet portant sur ces lieux sauvages, non explorés, physiques ou mentaux, en abordant les notions d'espaces, de paysages et de lumières mais aussi des réflexions autour des limites, de l'éthique et du primitif.

DISPOSITIF

Les références (visuelles, littéraires, philosophiques) seront le point de départ d'une recherche individuelle. Chaque étudiant développera un projet autour d'un des multiples termes qui définit la Wilderness (exemple : La nature, l'errance, le clair-obscur, la frontière, l'hybride...).

MÉTHODOLOGIE

Des séances de réflexions, de recherches et d'échanges. Les étudiants élaboreront un carnet de bord (processus) pour réaliser leur projet individuellement avec les médiums de leur choix, pour ensuite le mettre en lien avec les projets des autres étudiants.

BIBLIOGRAPHIE

- *Almanach d'un compte des sables*, Aldo Leopold, Éd. Flammarion
- *La pratique sauvage* Gary Snyder, Éd. du rocher
- *Anatomie de l'errance*, Bruce Chatwin, Éd. Babelio
- *Le chant des pistes*, Bruce Chatwin, Éd. Babelio
- *Tristes tropiques*, Claude Lévi-Strauss, Éd. Plon
- *Par delà nature et culture*, Philippe Descola, Folio essais
- *L'inexploré*, Baptiste Morizot, Éd. Wildproject
- *Apprendre à voir*, Estelle Zhong Mengual, Éd. Acte Sud.

ÉVALUATION

Présence et implication, évolution, recherches, rendu.

Peinture Grand-Angle

ENSEIGNANT

ÉRIC CORNE

LIEU

ATELIER PEINTURE / GRENIER

JOUR ET HEURE

JEUDI / 13h30 > 18h

Studio

**ANNÉES
2•3**

PRÉSENTATION

Grand Angle, L'objectif est de permettre à chaque étudiant.e d'expérimenter les champs du pictural par la pratique, exercices et travail personnel. La visée n'est pas de cloisonner la peinture dans une technique car elle se découvre aussi en marge dans d'autres médiums, pratiques. La perception de l'image et son usage seront aussi un constant sujet de discussion. Nous nous pencherons aussi sur le sens d'une pratique souvent réalisée par la main face aux images de l'intelligence artificielle. Nombre d'architectes contemporains utilisent l'IA dans leurs projets, l'usage de la peinture peut-il aussi se modifier, s'enrichir ou se perdre avec l'IA? Grand Angle est un espace ouvert où chacune et chacun vient avec ses pratiques, ses recherches, son médium de prédilection. L'enjeu est de ne pas les sceller dans un quelconque courant ou déterminisme. Grand Angle est une alternance de propositions, d'exercices, de dialogues.

OBJECTIF

Expérimentation et précision du champ pictural.

MÉTHODOLOGIE

alternance étude et travail personnel de l'étudiant.e chaque séance sera suivie d'une discussion.

BIBLIOGRAPHIE

Biographie sélective selon les problématiques des étudiant.e.s.

ÉVALUATION

Assiduité et contrôle continu.

Peintures

ENSEIGNANT.E.S

NICOLAS TOURRE

LIEU

ATELIER PEINTURE / GRENIER

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h

Semaines impaires

Studio

**ANNÉES
2•3**

PRÉSENTATION

Depuis des exemples de la modernité initialement empruntés aux avant-gardes du début XXème, jusqu'aux productions les plus hétérogènes de notre présent, ce cours s'intéressera à des picturalités stratifiées, assemblées, feuilletées qui déterminent une particularité des pratiques contemporaines de la peinture. Nous nous questionnerons sur l'expérience temporelle qu'elle implique, y compris dans sa relation aux autres matériaux.

OBJECTIF

Les étudiants mettront en place des études pratiques expérimentales et une recherche plus ample en empruntant supports et médiums divers. Tout autre médium pourra être le point d'entrée pour ouvrir de nouveaux champs d'explorations et d'interactions entre la peinture et les différentes pratiques.

ÉVALUATION

Assiduité, implication, évolution, recherche, restitution.

MÉTHODOLOGIE

Depuis des exemples de la modernité initialement empruntés aux avant-gardes du début XXe, jusqu'aux productions les plus hétérogènes de notre présent, ce cours s'intéressera à des picturalités stratifiées, assemblées, feuilletées qui déterminent une particularité des pratiques contemporaines de la peinture. Nous nous questionnerons sur l'expérience temporelle qu'elle implique, y compris dans sa relation aux autres matériaux.

BIBLIOGRAPHIE

Kurt Schwitters, catalogue d'exposition, Serge Lemoine, 1994, éditions Centre Pompidou • Jeff Wall, essais et entretiens (Réédition) 2019, éditions ensba • Art of Assemblage, William C. Seitz, catalogue d'exposition, 1961, Museum of Modern Art • Frederic Jameson, Le postmodernisme : ou la logique culturelle du capitalisme tardif, édition ensba • Walter Swennen: So Far So Good, Préf. de Dirk Snauwaert. 2013, textes de Quinn Latimer, Olivier Mignon, Raphaël Pirenne, Wiels, Bruxelles

ÉVALUATION

Assiduité, implication en cours, expérimentation, élaboration, restitution, énonciation d'une question plastique.

Pratiques d'atelier

ENSEIGNANT.E.S

VANESSA FANUELE
NICOLAS TOURRE

LIEU

ATELIER PEINTURE / GRENIER

JOUR ET HEURE

MARDI / 9h30 > 12h30

Semaines impaires

Studio

**ANNÉE
4**

PRÉSENTATION

Dans la continuité d'un travail initié en premier cycle, les deux dernières années du cursus permettront à chaque étudiant de situer sa question et sa production plastiques dans le contexte historique et esthétique dont elles se déduisent. Nous serons particulièrement attentifs aux relations qu'une forme picturale entretient avec une tradition qui fait notamment du tableau une norme, aussi bien qu'une opportunité d'émancipation. Geste, représentation, image et mise en espace seront abordés de manière critique, et interrogés en relation avec leur histoire aussi bien qu'avec notre présent.

OBJECTIF

Les étudiants travailleront à l'élaboration de leur propre recherche en veillant à la contextualiser dans un champ historique et critique. Ils mettront en place des recherches pratiques expérimentales en précisant leurs choix de supports et médiums. Tout autre médium pourra être le point d'entrée pour ouvrir de nouveaux champs d'explorations et d'interactions entre la peinture et les différentes pratiques.

MÉTHODOLOGIE

Élaboration du travail personnel, recherches plastiques, échanges en groupe et entretiens individuels. A la mesure de chaque pratique, les étudiants élaboreront une méthode singulière susceptible d'identifier des modalités de production originales et de les articuler avec des contextes existants.

BIBLIOGRAPHIE

Brian O'Doherty, *White Cube. L'espace de la galerie et son idéologie*, 2008, Zurich/Paris, JRP-Ringier/La maison rouge • Isabelle Alfonsi, *Pour une esthétique de l'émancipation*, 2019, Éditions B42 • François Aubart, *L'attitude de la Pictures Generation • excès, passion et manipulation*, 2023, Les Presses du Réel.

ÉVALUATION

Assiduité, implication, énonciation et élaboration d'une question plastique, capacité à formuler verbalement la démarche engagée, restitution plastique.

Présences du dessin

ENSEIGNANT

BENJAMIN AMAN

LIEU

Salle 201

JOUR ET HEURE

LUNDI / 14h > 18h

Studio

**ANNÉES
2•3**

PRÉSENTATION

Ce studio s'adresse aux étudiant.e.s qui souhaitent développer ou découvrir la pratique du dessin. Qu'il soit croquis préparatoire, une trace écrite dans un carnet, une forme déployée dans l'espace, le dessin est partout et prend souvent sa source au cœur d'un geste simple mais déterminant. Il rend compte des méandres complexes de la pensée et parle souvent autrement ou mieux que les mots. Nous verrons ensemble quelle place et quelle dynamique le dessin peut prendre au sein d'une recherche plastique.

OBJECTIF

L'objectif de ce studio est de développer une autonomie dans la pratique du dessin, d'acquies des techniques, des outils de représentation accordés vers la mise en place d'un projet personnel et singulier. Il s'agit également d'ouvrir à une connaissance des pratiques contemporaines du dessin, de ses formes et de ses enjeux actuels.

DISPOSITIF

Il s'agira dans ce studio d'être attentif de multiplier les expériences de dessin, par des séances collectives pratiques, mais également par des séances d'accrochages et suivis de projets individuels. Pour l'année 2023 - 2024 le studio est associé à l'atelier édition dans la mise en place de projets personnels dont il rendra compte au sein d'un ouvrage imprimé collectif.

MÉTHODOLOGIE

L'année est rythmée par un travail d'atelier régulier et par plusieurs séances pratiques de dessin en extérieur permettant à chaque séance d'aborder une notion concrète (dessin d'observation, approche de la composition, de la perspective, représentations du paysage, croquis, architecture...). Plusieurs séances d'accrochages et présentations iconographiques liées au cours structurent les deux semestres.

BIBLIOGRAPHIE

- Les éditions *Les cahiers dessinés* • *Vitamine D, D2, D3 - Nouvelles perspectives en dessin*, Éd. Phaïdon
- *Le dessin hors papier* publications de la Sorbonne
- *Le plaisir au dessin*, Jean-Luc Nancy, Éd. Galilée, 2009
- *Roven* (revue critique du dessin contemporain) bi-annuel thématique
- *The Drawer* (publications monographiques et revue)
- *Drawing Now* (catalogue des foires) / Drawing Lab.
- *Le Dessin hors papier* (sous la direction de Richard Conte), publication de la Sorbonne
- *Comme le rêve le dessin*, Philippe-Alain Michaud, Éd. Musée du Louvre - Centre G. Pompidou
- *Cabinet d'arts graphiques*, Centre Georges Pompidou, Paris, [catalogue en ligne](#)
- *Monoskop* - [site d'accès à une très large banque de données numérisées](#), important répertoire d'arts graphiques en ligne.

ÉVALUATION

Présence, développement du travail, développement d'un regard critique, qualité des recherches plastiques et culturelles.

≈ [presque égal]

ENSEIGNANT.E.S

HUGO BONNET-MASSIP
LAURA FALLER
FERENC GRÓF

LIEUX

ATELIERS ÉDITION ET CÉRAMIQUE

JOUR ET HEURE

JEUDI / 14h > 18h

Studio

**ANNÉES
2•3•4**

PRÉSENTATION

Dans le cadre de ce studio partagé entre l'atelier édition et l'atelier céramique, nous allons découvrir les intersections de ces domaines apparemment assez éloignés, ceux du papier et de l'argile.

L'eau et les pigments, les techniques d'embossage et d'estampage, les sceaux et les tampons, les pochoirs et la sérigraphie, sont juste quelques mots-clés pour se lancer dans l'expérimentation.

OBJECTIF

Dans le cadre de ce studio collaboratif, les étudiant.e.s peuvent expérimenter des techniques de ces deux ateliers.

DISPOSITIF

Studio hebdomadaire axé sur les recherches plastiques.

MÉTHODOLOGIE

Interrogation des techniques contradictoires, travail d'atelier et archéologie des média.

BIBLIOGRAPHIE

Nous allons établir la bibliographie ensemble pendant les deux semestres.

ÉVALUATION

Présence régulière, évolution du travail.

Programmer

ENSEIGNANTS

ÉRIK BULLOT
DAMIEN CHAILLOU
ARNAUD DESHAYES

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h Salle 201

17h à 19h > Séance ouverte à tou.te.s
À LA CHAPELLE ou L'AMPHITHÉÂTRE

Studio

**ANNÉES
2•3•4**

PRÉSENTATION

Cet atelier se propose d'expérimenter le geste artistique de la programmation, entendue au sens large. L'œuvre est-elle la réalisation d'un script ou d'un programme ? Qu'en est-il de l'art par délégation ? Que représente le fait d'opérer désormais avec la mémoire d'Internet et l'intelligence artificielle ? Quels liens opérer entre script, partition, programme ?

Au cours de séances régulières, l'atelier aura à cœur de mettre en œuvre une série d'expériences individuelles ou collectives (production d'œuvres, activation de séances en relation avec l'ensemble de l'école).

Il propose également un champ d'expérimentation spécifique sur les gestes de la programmation : concept ou thématique du programme, recherche des œuvres (supports, droits), analyse du contexte de réception, rôle des participants. Un soin particulier sera accordé à l'écriture : argumentaire des séances, rédaction des feuilles de programmation.

OBJECTIF

Sensibiliser aux enjeux de la programmation comme geste artistique. Définir collectivement les modalités d'un parcours "Exposer, programmer" dans l'école.

DISPOSITIF

L'atelier définira collectivement ses propres modalités au fil des séances.

ÉVALUATION

L'évaluation est basée sur deux critères : la présence régulière et la participation.

RadioRadio

ENSEIGNANTS

**BENJAMIN AMAN
ARNAUD DESHAYES**

LIEU

SALLE D'ÉCOUTE

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 17h Semaines impaires
et **18h > 21h** Pour les moments
d'émissions

Studio

**ANNÉES
2•3•4**

PRÉSENTATION

Atelier de pratique radiophonique. RadioRadio est un atelier et un outil historique de l'ENSA Bourges.

OBJECTIF

Penser et pratiquer la radio comme un outil de méthodologie, de réflexion et de création, dans le contexte d'une école d'art.

DISPOSITIF

Chaque mardi, pour un groupe de 10 à 15 étudiant.e.s, ce studio se propose de programmer et d'organiser des émissions radiophoniques (2 à 4 pour l'année 2023-24). Il s'agira de définir une grille de programmation dès le début de l'année qui accueillera une diversité de formats : création sonore et musicale, interview, documentaire, table-ronde, chronique, magazine... dans des temps directs et/ou différés. Le format de la session de diffusion radiophonique sera de deux heures. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à pratiquer la prise de son, le montage, le mixage, l'habillage sonore, la prise de parole, la conduite d'antenne et à s'emparer d'une cellule de la grille de programmation dont ils.elles auront la responsabilité.

La diffusion des émissions RadioRadio se fera en streaming. Un accent sera mis sur la communication en amont des émissions (affiches et internet) ainsi que sur l'archivage des différents modules composant celles-ci (podcasts).

Ce studio sera associé au parcours Programmation et pratiques curatoriales dont il partage certains des objets et des préoccupations.

La pratique radiophonique sera envisagée au sein de Radio-radio comme un ensemble de gestes de programmation et d'exposition curatoriales. Il sera enfin un outil ouvert à l'actualité de l'école et aux invité.e.s qui traversent celle-ci.

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'explorer et d'acquérir un ensemble de compétences pratiques et techniques liées à l'enregistrement sonore (prise de son, field recording, reportage), à la maîtrise des logiciels de montage et de mixage (Reaper), à la régie (mixage, diffusion, production, streaming), à la préparation d'une émission radio (construction d'une grille des programmes, réflexions sur les contenus), à la gestion d'une plage de production et de diffusion en direct, à l'archivage et à la fabrication de podcasts.

BIBLIOGRAPHIE - LIENS CI-DESSOUS

[Muse en circuit](#) • [IRCAM](#) • [France musique](#) • [France culture](#) • [DUUU radio](#) • [Hémisphère son](#) • [Switch on paper](#) • [Radio parleur](#) • [Radio Apo-ree](#) • [Ergote Radio](#) • [Syntone](#)

ÉVALUATION

Présence obligatoire et régulière. L'évaluation portera sur l'engagement des participant.e.s, la compréhension des enjeux et spécificités de la radiophonie ainsi que sur la capacité à penser et produire des objets radiophoniques situés et adressés. qualité des propositions et des réalisations.

RÉSONANCES

ENSEIGNANT.E.S

STÉPHANE JOLY
JÉRÔME JOY
KATYA SHIRSHKOVA
JONATHAN ZWAENPOEL

LIEUX

SALLE D'ÉCOUTE /
CONSERVATOIRE

JOUR ET HEURE

MERCREDI / 9h30 > 12h30
Semaines paires

Studio

ANNÉES
2•3•4

PRÉSENTATION

Suivi des projets d'étudiant.e.s inscrit.e.s en parcours **Arts & Créations Sonores** dans le cadre de la convention avec le Conservatoire de Bourges. Les questions d'art sonore en croisement avec les problématiques musicales permettant d'ouvrir un champ d'exploration et d'expérimentation Arts / Musiques, au regard des pratiques d'installations, de diffusion et de performances et celles de concert, de composition et d'improvisation.

Afin de favoriser et de valoriser les parcours croisés entre les cursus en musique et en art, apparus ces dernières années lors du post-diplôme Arts et Créations Sonores (2015-2022) et dans les trajectoires des étudiant.e.s de l'ENSA, **Résonances** ouvre un module d'enseignement crédité et partagé entre les deux structures d'enseignement. **Résonances** permettra d'assurer un suivi collectif des projets et des réalisations des étudiant.e.s en bénéficiant des associations et interactions de points de vue et de connaissances entre musiques et arts plastiques, tout comme de renouveler les expérimentations, les problématiques et les recherches animant les deux domaines. Ce module d'enseignement est associé au séminaire/master-class Pépinières à l'initiative du Conservatoire et permet aux étudiant.e.s de participer aux workshops et voyages d'études proposés par les autres modules de **Dimensions Sonores** (par ex. ceux de Lucia Peluffo et d'Andrey Smirnov).

OBJECTIF

Ouvrir un champ de problématiques communes entre Arts et Musiques à partir des projets d'étudiant.e.s suivant les deux cursus.

DISPOSITIF

Sessions régulières en commun avec Stéphane Joly et Jonathan Swaenepoel, en alternance à l'ENSA et au CRD. Et implication de Katya Shirshkova (son projet artistique PAUSE/Collège de France).

MÉTHODOLOGIE

Suivis de projets. Présentations. Accroches à la recherche (recherche-crédation). Situation des problématiques dans l'actualité de la recherche et du champ artistique et de la musique contemporaine et actuelle.

BIBLIOGRAPHIE

• À venir

ÉVALUATION

Participation, assiduité.

Spectres sonores

ENSEIGNANT
BENJAMIN AMAN

LIEU
SALLE D'ÉCOUTE

JOUR ET HEURE
MARDI / 9h30 > 12h30

Studio

**ANNÉES
3•4**

PRÉSENTATION

Module pratique qui s'articule autour des pratiques croisées du son et pratiques du dessin. Surfaces écrites, partitions graphiques, écritures ou dispositifs sonores... les liens qui articulent son et dessin ouvrent des expériences et des processus de travail où l'écoute et le regard se croisent en se nourrissant l'un l'autre. Penser ces deux medias conjointement nous engagera dans la genèse de projets graphiques et/ou sonores de leur origine à leurs modalités d'exposition ou de diffusion. Ce module nous mènera également à une réflexion plus large sur la pratique du dessin, comme source de projet dans une vision prospective ou au contraire comme enregistrement, comme trace résultante d'un geste, d'une action. Pour l'année 2023-2024, dans le cadre d'un projet inter-école européen, Spectres sonores propose aux étudiants de l'ENSA de Bourges de travailler en collaboration avec des étudiant-e-s de l'Université Gustave Eiffel de Marne La Vallée, Le Conservatoire de Valence et l'Université de Sciences humaines et sociales de Lisbonne.

OBJECTIF

L'objectif du module est d'ouvrir à une réflexion pratique et théorique à la rencontre du visuel et du sonore. Une forme restituée est à concevoir dans le cadre des journées du son d'avril 2024.

DISPOSITIF

Le module repose sur les projets personnels de l'étudiant-e. Les projets collaboratifs sont possibles. 3 séances de travail auront lieu dans l'année, dans le cadre d'un programme d'enseignements croisés (Pépinières) mis en place à partir de la rentrée 2023 avec le Conservatoire de Bourges.

MÉTHODOLOGIE

Des séances d'écoute dessinée, d'exploration d'œuvres sonores et d'enregistrements de terrain ponctueront le studio tout au long de l'année, ainsi que des moments collégiaux autour des travaux personnels.

BIBLIOGRAPHIE

- Peter Szendy, *Écoute, une histoire de nos oreilles* • *Sons et lumières, une histoire du son dans l'art du XXe siècle*, Éd. Centre G. Pompidou, 2004 • *Sound-art, Beyond music, between categories*, Alan Licht • Revue Roven, septembre 2020, *son et dessin* • Max Neuhaus *évoquer l'auditif* • Max Neuhaus *Les pianos ne poussent pas sur les arbres* • Daphne Oram, *An individual note of music, sounds and electronics*, Anomie Academic • Jean-Luc Nancy, *À l'écoute*, Édition Gallilée • Pauline Oliveiros, *Deep Listening: A Composer's Sound Practice*.

ÉVALUATION

Présence et investissement. Développement des recherches et finalisation du travail.

Timeline Base

ENSEIGNANT.E.S

DAMIEN CHAILLOU
MAGALI DESBAZEILLE
STÉPHANE JOLY

LIEU

LA CHAPELLE

JOUR ET HEURE

LUNDI / 14h > 18h

Studio

**ANNÉES
2•3**

PRÉSENTATION

L'atelier de perfectionnement **TimeLineBase** propose un développement de ce qui a été abordé en initiation en 1ère année en son, vidéo et performance. Les étudiant.e.s auront la possibilité de travailler une performance collective impliquant un dispositif technique, vidéo et son, de grande envergure.

Cet atelier de perfectionnement s'inscrit dans la forte tradition de l'ENSA ainsi que dans la perspective du développement du parcours **Dimensions Sonores**. Il propose de nouvelles pratiques artistiques basées sur les synthétiseurs modulaires, en son et en vidéo.

OBJECTIF

Cet atelier de perfectionnement permet aux étudiant.e.s d'expérimenter des dispositifs plastiques et performatifs qui sortent de l'auto-production et nécessitent des compétences partagées ainsi qu'un travail de groupe. Il leur permet d'aborder de nouveaux outils tels que la synthèse modulaire (son et vidéo).

DISPOSITIF

Les dispositifs techniques proposés sont basés sur de la synthèse modulaire et sur des procédés d'incrustation.

MÉTHODOLOGIE

Chaque groupe d'étudiant.e.s est réparti en 3 pôles : vidéo, son, performance. Lors des trois premières séances, les étudiant.e.s expérimentent chacun des pôles ; les sept séances suivantes leur permettent d'élaborer un projet collaboratif live.

BIBLIOGRAPHIE

• *L'art au-delà du digital et arts contemporains, nouveaux médias* de Dominique Moulon • *Sound Art* d'Alan Licht.

ÉVALUATION

Chaque groupe présentera un projet commun en fin de semestre. L'évaluation se base sur les éléments suivants : l'évolution du projet par le nombre d'expérimentations menées au cours du semestre, la qualité plastique du projet présenté en live et l'inscription culturelle par le rendu d'une documentation pdf du projet. La participation au travail de groupe, l'entre-aide et la présence régulière font partie de l'évaluation.

We can turn the world around

ENSEIGNANT
ÉRIC AUPOL

LIEU.X
SALLE 201 / ATELIER PHOTO

JOUR ET HEURE
JEUDI / 9h30 > 12h30

Studio

ANNÉE 2

PRÉSENTATION

Ce studio de pratique de l'image se construit autour et en lien avec l'exposition proposée à La Box autour de l'œuvre du photographe Alain Dister. Cette exposition retrace une partie de l'aventure des contre cultures photographiées par un des fondateurs du magazine rock&folk, qui déploie une œuvre documentaire saisissante. En regard, les réalisations des étudiant·e·s de l'ENSA Bourges sur leurs révoltes, envies, leurs combats, ce qui compte encore dans les cultures à la marge, presque 60 ans après les premières images de Dister.

OBJECTIF

Le studio permettra à chacun.e de développer une série photographique qui, en familiarité avec le travail de Dister, donnera à voir le monde aujourd'hui, ses marges, ses promesses et utopies, les lieux autres qui font communs, les regards d'une génération sur ce qui s'y joue. En parallèle, nous commencerons à construire l'exposition de la Box, par un travail de choix, de tirages, de mise en scène des images d'Alain Dister, en échange constant avec Émilie Flory, la co-commissaire de l'exposition, que nous accueillerons pour un workshop en février.

DISPOSITIF

Rendez-vous hebdomadaires à l'Atelier photo, pour des échanges autour des pratiques de chacun.e et des temps d'analyse et de présentation de l'œuvre de Dister et de photographes qui documentent la jeunesse, les contre cultures, et le rock and roll...

BIBLIOGRAPHIE

• Lucie Desmaret, *Le fonds Alain Dister "Rock et société" de la bibliothèque Robert Desnos*, Rapport de stage, université de Limoges, 19 août 2019 (lire en ligne) • Alain Dister, *Punk Rockers !*, Éd. du Collectionneur, 2006 • *En Amérique*, Éd. Albin Michel, 2022

ÉVALUATION

Présence et participation au montage de l'exposition, réalisation et finalisation d'une série cohérente en photographie

Les ARC

Des lieux sans lieu

ENSEIGNANT.E.S

ÉRIC AUPOL
FRÉDÉRIC HERBIN
LAURE TIXIER

LIEU

ATELIER PHOTO

JOUR ET HEURE

JEUDI / 14h > 18h

ARC

ANNÉES
3•4

PRÉSENTATION

En partant d'une lecture commune et partagée du texte emblématique de Michel Foucault, *Les Hétérotopies*, cet ARC se propose de revenir sur les lieux sans lieu tels que les pensait le philosophe et sur la manière bien réelle de les habiter. L'alternance de temps de discussion, de réflexion et de déplacements de travail sur des terrains d'étude et de recherche est au cœur de la démarche proposée. Nous continuerons à nous concentrer sur les expériences de restriction spatiale des corps et de leur déplacement. Les recherches sur les camps de regroupement initiés par l'armée française pendant la guerre d'indépendance en Algérie ainsi que les strates qui s'y superposèrent (Mille villages puis Villages socialistes) se poursuivront par une exposition à La Box d'octobre à décembre.

OBJECTIF

En pensant l'année comme la poursuite d'un cycle plus long, avec des collaborations à venir et en interrogeant d'autres espaces autres, que des vocables comme enclave, île, archipel, camp, pourraient un peu mieux cerner, nous regarderons dans le champ de la création contemporaine, de la littérature, de l'histoire, de la géographie, de la sociologie, comment ceux-ci se représentent et s'envisagent, et comment les corps, souvent contraints, parfois abrités, qui les habitent, définissent une biopolitique de ces espaces.

Les recherches sur l'histoire méconnue des camps de regroupements en Algérie, qui a organisé le déracinement et le contrôle de 3,5 millions de personnes, se poursuivront par le travail de commissariat pour l'exposition Mille villages, un bruit continu d'octobre à décembre 2023 à La Box. Le groupe de recherche conservera dans un premier temps un statut de collectif curatorial (choix d'artistes, mise en espace des œuvres et du corpus d'archives, construction du mobilier d'exposition...) avant de passer à des temps de travail plastique individuel.

DISPOSITIF

Un après-midi par semaine, le jeudi, nous nous retrouverons au labo photo autour de propositions faites par le groupe d'enseignant.es. Certaines séances seront axées sur l'analyse d'œuvres, de textes, de propositions d'artistes, de collectifs ou de chercheur.ses, dans une circulation de la parole. Ces échanges permettront de dessiner et d'élaborer les éléments théoriques qui soutiendront la pratique.

MÉTHODOLOGIE

Différents temps sont envisagés : des séances de cours et d'échanges où la parole circule entre toutes et tous. Il sera demandé parfois aux étudiant.e.s inscrit.es de travailler autour d'un texte ou de projets à partager avec le groupe par une présentation des recherches, de contacter un.e artiste, historien.ne... Des temps de réalisation sont également prévus pour que les étudiant.e.s s'engagent, seul.es ou en groupe, dans une recherche pratique avec les médiums de leur choix, sur différents lieux ou contre lieux.

BIBLIOGRAPHIE

• Architecture de la contre-révolution – *L'armée française dans le nord de l'Algérie*, Samia Henni, Éd. B42, 2019 • *États d'urgence : une histoire spatiale du continuum colonial français*, Leopold Lambert, 2022, Éd. Premiers matins de novembre • *Le déracinement*, Pierre Bourdieu et d'Abdelmalek Sayad, 1964 • *Les camps de la colonisation*, Michel Cornaton, 1967 • *Les camps de regroupement en Algérie – Une histoire des déplacements forcés*, Fabien Sacriste, 2022 • *Made in Algeria, généalogie d'un territoire*, catalogue de l'exposition, co-édition Hazan et Mucem • Michel Foucault, *Les Hétérotopies*, éditions Lignes, Paris, 2019 • Bey Hakim, *TAZ, Zone d'Autonomie Temporaire*, Éd. de l'Eclat, Paris 1997, [téléchargeable en pdf par ici](#) • Deleuze Gilles, *L'île déserte et autres textes (1953-1974)*, Éd. de Minuit, Paris, 2002, Giorgio Agamben, *Qu'est ce qu'un camp ?*

ÉVALUATION

Présence régulière, participation orale, réalisation pratique, et engagement sur la construction de l'exposition et de la suite du projet.

Phases et Déphases / Spatialisation des pratiques et des savoirs

ENSEIGNANT.E.S

MAGALI DESBAZELLE
STÉPHANIE JAMET
JÉRÔME JOY
KATYA SHIRSHKOVA

LIEU

SALLE D'ÉCOUTE
ET LA CHAPELLE

JOUR ET HEURE

MARDI / 14h > 18h Semaines paires

ARC

ANNÉE 4

PRÉSENTATION

Phases et Déphases se présente comme un séminaire de recherche s'autorisant à imbriquer différentes formes pratiques d'études et d'expérimentation sous un intitulé auto-réflexif : Qu'expérimenter aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'expérimenter aujourd'hui ? Ces dernières années ont vu de nombreux.ses artistes se déplacer dans différents contextes, changer de régime d'action, multiplier les supports et les formes, et agir dans des espaces non prescrits. Mais qu'est-ce donc se déplacer ? Et que déplace-t-on ? Comment se déplace-t-on ? Est-ce performer des espaces ou dans des espaces ? La spatialisation doit être entendue dans le fait de se déplacer au travers des trames d'espaces, réels ou virtuels ou de se placer dans des espaces en mouvement, d'être à l'écoute et de les performer. Ce sont les jeux de synchronisation et de désynchronisation qui sont modulés et qui enclenchent des régimes de différentes propriétés perceptibles et particulièrement mises au jour dans l'actualité de ces deux dernières années. Il s'agira donc de discerner et de distinguer les questions de : dé-production, déconcentration, déguerpissement, « ressaisissements », syntonisations, phase et déphasage. Les va-et-vient entre ces régimes notamment de la déconcentration à la concentration ou de la décontraction à la contraction sont continuels. Dans un travail, on passe sans cesse d'un état à un autre, dans des durées plus ou moins longues, voire dans des temps d'arrêt. Du brouhaha, de la cacophonie ou encore de la chorale au silence. Sous formes de travail en collectif, de workshops, d'invitations et de conférences, ce séminaire de recherche-crédation vise à déployer : l'exploration de pratiques en situation, l'élaboration d'un vocabulaire à définir.

Les conditions sonores, vocales et musicales sont le point d'entrée dans ces réflexions et ces recherches, tout comme les imaginaires et les formes les plus excentriques que ces pratiques peuvent dévoiler. Restitution publique MCB pdt les journées du son.

OBJECTIF

Approche méthodologique de la recherche-crédation.

MÉTHODOLOGIE

À partir d'une problématique commune, croiser les savoirs pour développer une réflexion et une production personnelle et/ou collective. Aider l'étudiant.e.s grâce à un appareillage critique et par des discussions et études de textes et approches artistiques. Début de partenariats et collaborations internationales.

BIBLIOGRAPHIE

• *Halte à la croissance ?*, Paris, Fayard (collection écologie), 1972 ; Jérôme Baschet, *Basculements. Mondes émergents, possibles désirables*, Paris, La Découverte, 2021 ; Laurence Louppe *Poétique de la danse contemporaine* ; La suite, Bruxelles, Contre-danse, 2007 • [...] Complément biblio fourni en début d'année.

ÉVALUATION

La participation, l'assiduité, le travail de groupe sont pris en compte dans l'évaluation. La progression entre les premières expérimentations et le projet finalisé est structurelle. Le rendu consiste en une participation à une restitution publique lors des journées du son ainsi qu'un rendu écrit précisant les recherches théoriques.

Queering the exhibition Queering the archive

ENSEIGNANT.E.S

ANDREAS MARIA FOHR
FRÉDÉRIC HERBIN

LIEU

SALLE 103

JOUR ET HEURE

JEUDI / 9h30 > 12h30

ARC

ANNÉE 4

PRÉSENTATION

Queering the exhibition – Queering the archive se propose comme une investigation sur ce que les pensées queer font à l'exposition. L'actualité institutionnelle française récente (*Habibi, les révolutions de l'amour*, Institut du monde arabe, 27/09/22 - 19/03/2023, *Exposé.es*, Palais de Tokyo, 17/02/2023 - 14/05/2023, *Over the rainbow*, Centre Pompidou, 28/06/23 - 13/11/23) montre un intérêt grandissant pour les œuvres et les thématiques touchant aux identités non hétéronormées. Dans le même temps, on sait qu'il n'existe pas encore de lieu dédié nationalement aux archives des communautés LGBTQ+. Ces constats soulèvent de nombreuses questions sur lesquelles nous serons amené.es à travailler : comment intégrer la diversité des identités de genre et de sexualité dans la lecture des œuvres, des expositions, des collections ? Peut-on imaginer une généalogie queer de l'exposition à la suite de Renate Lorenz avec les *freak shows* ? Comment témoigner d'identités qui ont été Laura Fallerbilisées par l'absence d'archives et de lieu pour les conserver et les montrer ? Qu'est-ce qu'un "geste d'exposition" queer ? Enfin qu'est-ce que cela signifie de vouloir le définir ?

OBJECTIF

À la suite du précédent cours sur les pensées queer (Pour une approche des théories queer), il s'agira de continuer à se familiariser avec ce corpus théorique et les pistes de réflexion qu'il propose. Ces outils permettront d'interroger l'exposition autant en matière d'histoire, de contenu que de forme. Il s'agira également d'identifier et de collecter des archives en lien avec les identités LGBTQ+ afin que les savoirs et les questionnements amenés par les lectures puissent se mettre en pratique. Nous nous intéresserons également à d'autres exemples d'archives, de formes de transmissions ou d'Laura Fallerbilisations, artistique ou autre, pour mieux saisir — à travers leurs similitudes ou leurs différences — les constructions communes qui les traversent.

DISPOSITIF

Une demi-journée par semaine, le groupe se retrouvera autour d'un texte, d'un cas d'exposition, d'une archive ou d'un.e invité.e. Ces lectures ou présentations alimenteront des échanges et des prises notes visuelles qui seront au cœur du travail. La collecte d'archives locales sera soutenue par les ateliers son et vidéo.

Des séances seront menées conjointement avec les étudiant.e.s du Master du département d'Histoire de l'Art de l'Université François Rabelais de Tours et nous amèneront ainsi à réfléchir ensemble sur les sujets qui nous occupent cette année.

MÉTHODOLOGIE

Le travail est envisagé de manière collective à travers des lectures, des analyses et des échanges menés en groupe. Des sujets de présentation à destination du groupe pourront être distribués à ses membres et les initiatives de proposition de nouveaux contenus à partager seront encouragées. La collecte d'archives donnera lieu à des préparations également collectives : écriture d'entretiens, prise de son, filmage.

BIBLIOGRAPHIE

• A. Levin, *Gender, Sexuality and Museums: A Routledge Reader*, Londres, Routledge, 2010 • Elisabeth Lebovici, Éd. François Piron, *Exposé.es : d'après "Ce que le sida m'a fait"* d'Elisabeth Lebovici, cat. d'expo, Paris, Bruxelles, Palais de Tokyo, Fonds Mercator, 2023 • Renate Lorenz, *Art queer : une théorie freak*, Paris, B42, 2018 • [...] Complément biblio fourni en début d'année.

ÉVALUATION

Présence régulière, participation active, réalisation d'une présentation, d'un entretien.

À notre seul désir

Sur les traces du George Sand

ENSEIGNANT.E.S

VANESSA FANUELE
STÉPHANIE JAMET

LIEU

SALLE 210

JOUR ET HEURE

LUNDI / 16H > 18h

Semaines impaires

ARC

ANNÉES
2•3

PRÉSENTATION

Partons sur les traces de George Sand. L'auteure, dans sa vie privée autant que dans ses prises de positions publiques, n'a cessé de partager ses passions et découvertes, comme les fameuses tentures de La Dame à la licorne en 1833.

Ses romans se nourrissent de son attachement profond au Berry par des descriptions du monde rural et paysan. Ils frappent surtout par la curiosité et les liens intimes qu'elle entretenait avec la nature - le vivant - d'une contemporanéité étonnante, au point même d'écrire un véritable manifeste pour défendre la forêt dans un feuilleton paru dans le journal *Le Temps* du 13 novembre 1872.

Partons sur les traces de George Sand, en commençant par sa demeure à Nohant-Vic et les paysages alentours qui ont inspiré *La Mare au Diable* et l'ensemble de son œuvre. Peut-être le brouillard enveloppera-t-il parfois notre esprit. Laissons-le faire. Accepter de ne plus savoir exactement où l'on est participe d'une réflexion sur l'art hautement nécessaire aujourd'hui.

OBJECTIF

Les étudiant.es mèneront des recherches pratiques à partir de médiums et supports divers selon un principe de trans-disciplinaire. L'ambition de l'ARC est de permettre aux étudiant.es de mettre en place la découverte d'un projet de type recherche-création.

DISPOSITIF

Cours pratique nourri d'approches le lundi de 16h à 18h les semaines impaires et voyage à la maison de George Sand à Nohant-Vic du 11 au 14 mars 2024.

MÉTHODOLOGIE

Études, réflexions et échanges collectifs accompagnés d'entretiens individuels. Les étudiant.es élaboreront leur recherche à partir d'outils critiques et de références abordés en cours (littéraires, plastiques, sonores ou encore cinématographiques) ainsi qu'à l'occasion d'un voyage de trois jours dans le Berry sur le lieu de vie de George Sand.

BIBLIOGRAPHIE

- George Sand, « *La forêt de Fontainebleau* », Impressions et souvenirs, édition par Ève Sourian, avec la collaboration de Brigitte Lane, Paris, Éditions des Femmes / A. Fouque, 2005. (première parution en 1872)
- *George Sand : terroir et histoire*, Noëlle Dauphin, (dir. publication), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015
- *George Sand : visages du romantisme*, Paris, Bibliothèque nationale, (27 janvier-10 avril), 1977
- Christian Bernadac, *George Sand : dessins et aquarelles : "Les montagnes bleues"*, Paris, P. Blefond, 1992
- Joseph Amber Marie, Marie-France Palomea, *George Sand ou Le scandale de la liberté*, Paris, Edition du Seuil 1982
- George Sand, *Histoire de ma vie 1837*
- George Sand, *La mare au diable 1846*
- Martine Reid, *George Sand biographie*, Paris, Gallimard (coll. Folio) 2013

ÉVALUATION

Présentation régulière, active et impliquée, assiduité, évolution, recherche, restitution.

Les cours théoriques

Conférences dérivées

Saison 1. Le radeau et la fusée

ENSEIGNANT

IDA SOULARD

LIEU

SALLE 105

JOUR ET HEURE

VENDREDI

/ 14h > 16h

**Cours
théorique**

ANNÉES 3•4

PRÉSENTATION

Les conférences dérivées sont des séries de conférences qui tentent de cartographier le site du présent et de proposer des outils pour sa navigation. Quels sont les sites et les paysages contemporains ? Dans quels temps vivons-nous ? Qui sont le « contemporain », le « now », le « présent » ? Quelle est la texture des paysages sculptés par « notre temps » (qu'ils soient algorithmiques, soniques, technologiques, écologiques, géologiques, ou sociaux-politiques) et comment les artistes s'y inscrivent et les transforment ?

OBJECTIF

Aborder des champs problématiques contemporains, développer un sens critique.

ÉVALUATION

Assiduité, rendu d'un écrit en fin de semestre.

Esthétique du cinéma

ENSEIGNANT
ARNAUD DESHAYES

LIEU
À LA CHAPELLE ou L'AMPHITHÉÂTRE

JOUR ET HEURE
MARDI
/ 10h > 12h30
Semaines paires

**Cours
théorique**
ANNÉE 1

PRÉSENTATION

Le cinéma est une machine, un régime d'images et un dispositif de réception. Si les films font les spectateurs autant que les spectateurs font les films, nous explorerons à travers des textes, des projections et au fil de discussions les questions que le cinéma nous pose :

Qu'est-ce qu'un film ?

Quels y sont les regards requis ?

Y a-t-il une frontière séparant fiction et documentaire ?

Nous tenterons de déceler quels en sont les usages.

Histoire générale de l'art de la période contemporaine

ENSEIGNANT
FRÉDÉRIC HERBIN

LIEU
AMPHITHÉÂTRE

JOUR ET HEURE

VENDREDI
9h > 12h

Et à partir du 29 mars pour les année 2

**Cours
théorique**
ANNÉES 1•2

PRÉSENTATION

Ce cours constitue une introduction à l'histoire de l'art de la période contemporaine, à travers l'étude des grandes tendances qui caractérisent l'évolution des arts plastiques européens de la Révolution de 1789 au début du XXe siècle.

OBJECTIF

Développer une attention précise aux œuvres et aux discours qui les accompagnent. Acquérir une culture historique et théorique sur l'art de la période contemporaine.

DISPOSITIF

Les séances sont accompagnées de diaporamas d'œuvres, de vues d'exposition et d'extraits de textes, analysés et commentés.

Les travaux pratiques complètent le cours en demandant aux étudiant.e.s de développer leurs propres analyses à travers un exposé oral.

MÉTHODOLOGIE

Ce cours cherche à familiariser les étudiant.e.s avec une histoire « canonique » de l'art dont l'existence ne peut pas être niée. Mais, il propose d'interroger les présupposés de cette histoire : bornes chronologiques, récit formaliste, domination masculine et ethnocentrisme occidental. Les travaux pratiques permettent de vérifier les acquis et les lacunes des étudiant.e.s et d'ouvrir des perspectives sur des œuvres actuelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Lectures recommandées au cas pas cas.

ÉVALUATION

Présence régulière et présentation orale ou travail écrit.

Histoires et pratiques photos

ENSEIGNANT

ÉRIC AUPOL

LIEU

AMPHITHÉÂTRE

JOUR ET HEURE

MERCREDI / 18h > 20h

Semaines paires

**Cours
théorique**

ANNÉES 1•2•3

PRÉSENTATION

Ce cours s'adresse prioritairement aux personnes inscrites en premier cycle de la L1 à la L3. La proposition mêle approche historique et théorique des pratiques de l'image, en privilégiant la parole des artistes et le regard sur les œuvres. Cette année, la place du document sera particulièrement traitée, dans des projets qui questionnent la matérialité de ce fragment d'espace temps qu'est l'image photographique, et l'envisagent comme un objet qui documente, archive et re-présente le réel et ses conditions d'apparition. Un objet formel, et traversé par son référent. C'est cette tension originelle que nous continuerons d'interroger cette année, le premier semestre. Le second semestre se déroulera sur des formats de temps plus longs, et des formes collaboratives autour de propositions communes sur l'archive, l'écrit et le récit, l'édition, avec Tatiana Lévy, Hélène Raymond, Frédéric Herbin.

Le module est également ouvert à toute personne qui souhaite le suivre en auditeur.trice libre.

OBJECTIF

C'est une ou des histoires de la photographie que nous parcourrons, avec un intérêt particulier pour la question du document et de ses variations. À aucun moment, l'histoire de ce médium ne peut se comprendre sans regarder ses conditions d'apparition, les enjeux théoriques et sociétaux que révèle la pratique de celui-ci, et les discours critiques qui accompagnent tout acte de création. Nous envisagerons une histoire plurielle de l'image photographique, dans les ponts, liens et lignes de fuite que celle-ci a toujours entretenus avec les dimensions multiples du réel.

DISPOSITIF

Le cours se déroule tous les 15 jours. Le premier semestre sera essentiellement fait de cours magistraux, avec la présentation de pratiques historiques et contemporaines, qui s'emparent de la notion de document pour porter un regard multiple sur le monde, l'espace, l'histoire. Le second semestre sera sous une forme de sessions plus intenses et espacées dans le semestre (de quatre jours) qui nous amènera à réfléchir le photographique dans ses rapports avec l'écrit, l'édition, le texte, en collaboration avec d'autres enseignant.e.s (bibliothèque, pratiques de l'écrit, histoire de l'art).

MÉTHODOLOGIE

Présentation et réflexion autour du médium photographique dans une histoire qui prend en compte les conditions d'apparition des pratiques et des images, de l'acte fondateur de 1839, jusqu'aux pratiques les plus contemporaines. Nous insisterons sur la puissance bouleversante du médium (au sens où l'entendait Walter Benjamin), et "la singulière trame de temps et d'espace" (Benjamin, toujours) à l'œuvre dans toute image.

BIBLIOGRAPHIE

• Walter Benjamin, *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*, et *Sur le concept d'histoire*, in Œuvres, III, Folio Essai, 2019 • [...] La bibliographie sera enrichie après chaque cours des articles ou extraits de textes présentés

ÉVALUATION

Présence obligatoire, absence justifiée. Rendu en fin de semestre d'une analyse photographique

Vers une dé-production

ENSEIGNANTE
STÉPHANIE JAMET

LIEU
AMPHITHÉÂTRE

JOUR ET HEURE
MARDI / 9h > 11h > Semaines impaires

**Cours
théorique**
ANNÉES 2•3

PRÉSENTATION

Qu'est-ce que la "dé-production" en art ? Depuis la publication du rapport Meadows en 1972 aussi intitulé Halte à la croissance ?, les artistes n'ont eu de cesse de réagir à une société fondée sur la surproduction. Ils ont ainsi imaginé des formes, gestes et actions pour "faire autrement". Le cours proposera un parcours de la création artistique où l'art de l'assemblage en tant que pratique autant qu'outil-critique, l'emploi d'éléments naturels ou encore les actions en apparence non-productives baliseront de nouveaux champs de création nourris des théories féministes et post-coloniales. Interroger la "dé-production", c'est envisager l'art dans la société selon un point de vue écologique et politique.

OBJECTIF

À partir d'analyse d'œuvres et de textes, ce cours propose d'aborder les problématiques liées aux enjeux climatiques. Quelles sont actions/réactions des artistes depuis ces cinquante dernières années pour y répondre ?

DISPOSITIF

Cours fondé sur le partage des idées.

MÉTHODOLOGIE

Étudier à partir d'œuvres et de textes théoriques les problématiques liées aux enjeux climatiques et aux actions/réactions des artistes depuis ces cinquante dernières années.

BIBLIOGRAPHIE

• *Halte à la croissance ?*, Paris, Fayard (collection écologie), 1972 • Jérôme Baschet, *Basculements. Mondes émergents, possibles désirables*, Paris, La Découverte, 2021 • Laurence Louppe *Poétique de la danse contemporaine ; La suite*, Bruxelles, *Contre-danse*, 2007 • *L'art de l'assemblage*, Stéphanie Jamet, Françoise Levallant (co-dir.), Rennes, PUR, 2011 • Maurice Fréchuret, *Effacer. Paradoxe d'un geste artistique*, Dijon, Les presses du réel, 2016 • Byung-Chul Han, *La société de la fatigue*, Belval, Circé, 2014.

ÉVALUATION

Présence régulière et active, rendu écrit.

La méthodologie

Méthodologie du mémoire

ENSEIGNANTES

TATIANA LEVY
HÉLÈNE RAYMOND

LIEU

BIBLIOTHÈQUE

JOUR ET HEURE

MARDI / 17h > 19h

Méthodologie

ANNÉE 4

PRÉSENTATION

Le 2nd cycle s'envisage comme un projet de recherche et d'expérimentation sur deux ans aboutissant au DNSEP, et comprenant notamment l'écriture d'un mémoire artistique censé accompagner le travail plastique de chacun des étudiants. Quelle que soit sa forme (édition classique, objet-livre, livre d'artiste...) le mémoire artistique consiste à contextualiser un travail plastique à partir d'une problématique. Tout type d'écrit est donc envisagé : texte de création, texte théorique, texte critique ou autres, à condition que la problématique soit clairement énoncée.

OBJECTIF

Le cours proposé est donc un accompagnement méthodologique à la recherche, l'écriture et l'édition et implique parallèlement l'engagement des étudiants auprès de leurs directeurs de recherche respectifs (avec lesquels ils développent le contenu de leur recherche) et l'atelier édition (pour la conception formelle si le mémoire est fabriqué à l'atelier).

DISPOSITIF

Présentation, définition du mémoire et méthodologie de recherche documentaire avec l'ensemble de la promotion en début d'année. Puis, tout au long du 1er semestre, travail en petits groupes d'étudiants pour établir méthodologiquement le plan de travail de ces derniers sur l'année et ce, en concertation avec les directeurs de recherche.

MÉTHODOLOGIE

Calendrier attendu :

- Bilan semestre 7 : rendu d'un plan développé et rédigé accompagné d'une bibliographie détaillée.
- Bilan semestre 8 : rendu d'une rédaction développée d'un ou deux points précis du mémoire et plan de travail établi avec les directeurs de mémoire. -
- Juillet/août/septembre : rédaction du mémoire.

BIBLIOGRAPHIE

A construire collectivement en fonction des recherches de chacun des étudiants.

ÉVALUATION

Présence, engagement et production.

Les langues

Français Langue Etrangère

ENSEIGNANTE

KRYSTEL COSQUÉRIC

LIEUX

COURS EN SALLE 201
+ CLASSROOM

**Langue
étrangère**

ANNÉES 1•2•3

JOUR ET HEURE

MARDI / 11h > 12h30 > Année 2 - Semaines paires

VENDREDI / 9h > 11h > Année 3 - Toutes les semaines

/ 14h > 16h > Année 1 - Toutes les semaines

PRÉSENTATION

Les cours de FLE à l'ENSA de Bourges permettent aux étudiants internationaux de développer leurs compétences linguistiques, d'enrichir leur vocabulaire et d'améliorer leur compréhension écrite et orale. Ces cours contribuent à renforcer la confiance en soi des participants, à développer leurs compétences en communication et à favoriser leur intégration sociale dans leur environnement.

Let's Talk Semiotic

ENSEIGNANT

CEDRIC MIGROYAN

LIEUX

PLATEAUX 1, 2 OU VISIOCONFÉRENCE

JOUR ET HEURE

JEUDI / 9h30 > 12h30 Année 1

VENDREDI / 14h > 17h Année 2 > en ½ groupe

Langue
étrangère

ANNÉES 1•2

PRÉSENTATION

Let's Talk Semiotics is an immersive course designed to facilitate discussions and reflections on art and art practices. The course aims to introduce students to the critical studies framework while providing a platform for group discussions centred around their own artwork and that of their peers. Students will also have the opportunity to engage in one-on-one interviews to delve into deeper issues and enhance their English language skills within the context of fine art. Additionally, students will attend artist interviews conducted in an informal setting, where they will explore various artists' practices and gain valuable insights...

OBJECTIF

1. Foster discussions and reflections on art and art practices within an English-speaking environment.
2. Introduce students to the critical studies system and its application in analyzing and interpreting artwork.
3. Provide a platform for group discussions where students can discuss and receive feedback on their own artwork and that of their peers.
4. Conduct one-on-one interviews to delve into deeper issues and encourage the use of English language skills in an art context.
5. Attend artist interviews in an informal setting to gain insights into diverse artistic practices.

By the end of the course, students will have developed a deeper understanding of semiotics, enhanced their English language proficiency, and gained valuable insights into contemporary art practices through engaging discussions and interviews.

DISPOSITIF

Group Discussions: Engage students in group discussions where they can share their perspectives, insights, and critiques on various artworks and artistic practices. This fosters a collaborative learning environment and encourages critical thinking and analysis. **Individual Artwork Presentations:** Provide students with the opportunity to present their own artwork to the class, discussing their creative process, inspirations, and conceptual frameworks. This promotes self-expression and constructive feedback from peers and instructors. **One-on-One Interviews:** Conduct individual interviews with students to explore their artwork in-depth, addressing conceptual and technical aspects. These interviews encourage students to articulate their ideas and develop their English language skills while receiving personalised guidance and mentorship. **Artist Studio Visits:** Organise visits to artists' studios, where students can engage in informal conversations with practicing artists. This offers insights into different artistic approaches, techniques, and career trajectories, while fostering a sense of community and inspiring students in their own artistic journeys. **Reading and Writing Assignments:** Assign readings on semiotics, critical studies, and relevant art theory to deepen students' understanding of the sub-

ject matter. Additionally, encourage written reflections and responses to the readings, allowing students to refine their analytical and writing skills. **English Language Practice:** Emphasise the use of English language throughout the course, encouraging students to communicate, express their ideas, and engage in critical discussions in English. This immersion approach enhances their language proficiency in an art context.

These dispositifs aim to create an immersive and interactive learning experience, enabling students to develop their artistic practices, engage critically with artworks, and enhance their English language skills within a supportive and stimulating environment.

MÉTHODOLOGIE

Experiential Learning: Students will actively engage in discussions, analysis, and art-making activities to apply semiotic concepts in real-world examples. **Reflective Practice:** Students will reflect on their artistic practice and connect theory to their own work. **Collaborative Learning:** Group discussions, peer feedback, and collaborative projects will encourage learning from and with each other. **Scaffolded Learning:** Concepts will be presented progressively, starting with foundations and building up to more complex theories. **Multimodal Teaching:** Various methods, including visual presentations, audiovisual materials, readings, and hands-on activities, will cater to different learning styles. **Reflective Writing:** Students will engage in writing exercises to express their thoughts and insights. **Formative Assessment:** Regular feedback, peer evaluations, and self-assessments will support ongoing progress and improvement. **Integration of Technology:** Online resources and digital tools may be used to enhance learning and access diverse materials (Virtual exhibition visits, online interviews, podcast etc...).

These methodologies will create an engaging and inclusive learning environment, fostering a deep understanding of semiotics in art and improving English language skills and critical thinking.

ÉVALUATION

Grading and Assessment:

Attendance and Participation: Evaluate students' presence and active engagement in class discussions, activities, and studio visits.

Written Assignments: Assess students' understanding and application of English and semiotic concepts through written assignments.

Oral Presentations: Grade students' ability to communicate and analyze artworks in English through oral presentations.

Alternative Practical Projects: Evaluate students' creative expression through projects like films, music, or presentations. **Engagement and Progress:** Consider overall participation, growth, and improvement throughout the course.

Talking Art, in English

ENSEIGNANT

NEAL BEGGS

LIEU

SALLE 201

JOUR ET HEURE

LUNDI / 18h > 20h > pour le 3e

1 lundi par mois

**Langue
étrangère**

ANNÉES 3•4

PRÉSENTATION

Talking Art, in English: ("What we talk about when we talk about Art") with specific focus on our own art production or lack of it.

In this module we will attempt to identify and name the primary influences and motivations that drive, assist, hinder or obstruct, our individual art practice. All input will be in English. Students will be expected to attend both a monthly seminar class and engage in individual tutorials with the teacher. In addition students will need to complete an assignment in English in both semester one and two. This module aims to help improve the students level of practical English and give help to provide a better understanding of their work and how to communicate that knowledge to other both in English and by default also in French. The module will focus on the individual and how they talk about their individual art work.

OBJECTIF

The objective is to provide a secure environment within which the students can improve their English language skills and at the same time improve their confidence and self awareness with respect to their personal artistic practice.

DISPOSITIF

The module will be divided into two sections. The first part will take the form of a collective seminar during which I will present and discuss

one of my own art works followed by a collective discussion, questions and answers. The second part will involve one to one, individual meeting with students during which time we will focus on the personal work of the student. For each semester students will be assigned a project to be completed in English.

MÉTHODOLOGIE

- 1 - Seminar : Open an honest discussion and critique around one of my own works.
- 2 - One to one meetings : Open and honest discussion, critique, and encouragement around the subject of their own work.
- 3 - An individual assignment (one for each semester) utilising the English language and other media.

ÉVALUATION

Students will be evaluated on the quality of their engagement coupled with the quality and level of their English language skills.

Les modules hors contrats

En lisant avec...

ENSEIGNANT.E.S

ARNAUD DESHAYES
TATIANA LEVY

LIEU

BIBLIOTHÈQUE

JOUR ET HEURE

MARDI / 9h30 > 12h30
Semaines impaires

Studio

**ANNÉES
3•4•5**

PRÉSENTATION

En lisant avec... est un atelier de critique radiophonique mené par Tatiana Levy et Arnaud Deshayes en collaboration avec Hélène Raymond responsable de la bibliothèque et Benjamin Aman pour le module **RadioRadio**.

OBJECTIF

En lisant est un atelier de lecture à la croisée des pratiques de l'écrit, des pratiques du son et de la radiophonie. L'effort est porté sur la lecture critique des œuvres et la construction des entretiens avec les auteurs. Les invités sont des écrivains, poètes, traducteurs et éditeurs.

DISPOSITIF

Après lecture et étude des oeuvres complètes d'un.e invité.e, nous recevons ceux-ci dans un format radiophonique en direct et en public et nous co-animons avec les étudiant.e.s une émission d'une heure et demi d'entretien.

MÉTHODOLOGIE

Pratiquer les techniques de l'entretien critique et l'art de la conversation.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres complètes de l'invité.e.

ÉVALUATION

Présence, engagement et élaboration de la pensée critique et de la prise de parole.

Synthèse modulaire avancée

ENSEIGNANT
STÉPHANE JOLY

LIEU
ATELIER SON

JOUR ET HEURE
MARDI / 14h > 17h30

Studio

**ANNÉES
2•3•4•5**

PRÉSENTATION

Fabrique un synthé qui te ressemble" Ouvert aux 2e, 3e, 4e, 5e année. Synthèse Modulaire avancée : mettre à jour ses connaissances sur la synthèse sonore en partant d'une présentation sur l'histoire de la synthèse dans l'histoire de l'art (Peter Vogel, Peter Blasser...). Monter un projet DIY de synthé (pour la partie électronique : Moritz Klein.)

Finalisation du projet pendant la semaine extraordinaire n°3 en mai2024, et présentation des réalisations performé

Voix/Fragilité

ENSEIGNANTE

KATYA SHIRSHKOVA

LIEU

SALLE D'ÉCOUTE

JOUR ET HEURE

JEUDI / 17h > 21h

Studio

**ANNÉES
2•3•4•5**

PRÉSENTATION

This optional lesson is an artistic project of Katya Shirshkova.

The practice is dedicated to the voice. The entire first semester will be based on vocal practices discovering one's own voice and collective sound, the second semester includes voice practices but also invites to work on a performative score.

Occasionally, instrumentalists from the conservatory such as percussionists, viola players and even vocalists will join the group.

Performances will be shown (venues to be specified) and documented.

OBJECTIF

To gain experience in working with one's own voice, vocal group and open score.

DISPOSITIF

The module based on the collective practice and individual work of student.

MÉTHODOLOGIE

Trainings and sound situations.

BIBLIOGRAPHIE

• *Conversations with Meredith Monk (Performance Ideas)*, 2014; *Deep Listening: A Composer's Sound Practice*, 2005; *Fluxus Performance Workbook*, 2002; *Ben Patterson scores*; *George Brecht. Event Scores; walking, listening, soundmaking* by Elena Biserna, 2023; *Tacet #04 – The sounds of Utopia*, 2018;

ÉVALUATION

Performers for the show will be selected according to their interest in the project.

Moulé soufflé tourné [Le Verre]

ENSEIGNANTES

INGRID LUCHE
LAURE TIXIER

LIEU

SALLE 103

JOUR ET HEURE

MARDI / 9h30 > 12h30

Semaines paires

et du 3 au 9 mars 2024 à Meisenthal

ARC

ANNÉES 3•4•5

PRÉSENTATION

Studio préparant et initiant à la pratique du verre. Mouler, souffler, tourner sont les gestes pratiqués au Centre International d'Art Verrier à Meisenthal où se déroule une partie du module. À la fois musée et atelier de production collaborant avec des artistes et des designers, le CIAV est le lieu de la mémoire vivante des techniques du verre des Vosges du Nord.

OBJECTIF

Esquisses et maquettes d'un projet, accompagnement aux recherches et à la production d'une création en verre au CIAV de Meisenthal en relation avec la démarche plastique générale.

DISPOSITIF

Recherche et production. Présentation technique, accompagnement sur la préparation du projet à réaliser (documentations, dessins, maquettes, moules ou accessoires de production etc.)

MÉTHODOLOGIE

Un regard sur la moulothèque du CIAV de Meisenthal et sur la production potentielle d'autres moules pour préparer les projets. Cette base de données en ligne contient les dessins 3D d'une large collection de moules verriers issues des verreries disparues de la région. Par des aller-retour avec l'équipe de verriers, nous affinerons la faisabilité des projets et le choix des processus lors de rendez-vous à distance en amont de la semaine de workshop à Meisenthal.

BIBLIOGRAPHIE

<https://ciav-meisenthal.fr>

<https://www.moulotheque-ciav-meisenthal.fr>

ÉVALUATION

Assiduité et implication demandées tout au long du module, des rendez-vous toutes les deux semaines à la semaine de workshop au CIAV.

Règlement à destination des étudiant.e.s

Règlement à destination des étudiant.e.s

Références juridiques

Les dispositions contenues dans ces documents ont été approuvées par le conseil d'administration et la commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante, réunies le 29 juin 2022. Ils entrent en vigueur le 1er septembre 2022.

*Code de l'éducation relatif aux enseignements artistiques (dispositions issues notamment de la loi n° 88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques et de la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions relatives aux collectivités territoriales.

*Décret n°2002-1514 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Bourges en établissement public national et portant statut de cet établissement.

*Arrêté du 16 juillet 2013 modifié portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

* Arrêté du 30 août 2019 fixant les montants des droits de scolarité, d'examen et d'inscription aux concours ainsi que les montants des droits d'inscription en vue de l'obtention d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience, dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre de la Culture paru au JO du 2 août 2023.

TITRE I – CADRE GÉNÉRAL / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

HORAIRES D'OUVERTURE

L'accès à l'école n'est autorisé **que pendant les heures d'ouverture**, sauf autorisation exceptionnelle accordée par la direction.

L'établissement est ouvert et accessible aux étudiant.e.s :

- Durant la période scolaire, du lundi au jeudi de 8h45 à 21h, et le vendredi de 8h45 à 18h.
- L'école est fermée les jours fériés ; durant les vacances de fin d'année ; une semaine pendant les vacances d'hiver et de printemps ; et du 15 juillet au 31 août.

Ces plages horaires sont susceptibles d'être modifiées en cas de nécessité impérieuse (contraintes sanitaires, plan vigipirate...).

Dans ce cas, une annonce est faite par voie de mail à l'ensemble des usagers.

ENSEIGNEMENT

Le statut étudiant.e et les avantages qui lui sont attachés sont accordés dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur (voir en fin de règlement).

Le contrôle des études est assuré par les coordinateur.trices et la direction des études.

Des appréciations sont portées chaque semestre sur le travail des étudiant.e.s dans le cadre de la réglementation en vigueur, par les professeurs concernés.

L'implication de l'étudiant.e dans l'ensemble des projets proposés est prise en compte, notamment la fréquentation des conférences, la participation aux workshops et aux voyages d'études, le suivi d'un stage à l'extérieur de l'établissement.

ASSIDUITÉ et ABSENCES

Les étudiant.e.s s'engagent à suivre les cours auxquels il.elle.s sont inscrit.e.s et à en respecter les horaires. **La présence est obligatoire.**

L'assiduité est une des conditions d'obtention des crédits. Toute absence doit être motivée dans les plus brefs délais en fournissant un document justificatif (certificat médical, de stage,...) au secrétariat pédagogique.

Les demandes d'absence exceptionnelles doivent être anticipées et remises au secrétariat pédagogique afin d'être examinées par la direction des études. Elles doivent être présentées au moins une semaine à l'avance.

L'exercice d'un emploi salarié sur le temps de cours n'est autorisé qu'à titre exceptionnel. Il ne peut justifier une absence à une évaluation ou le rendu différé des travaux et exercices demandés. Il doit faire l'objet d'un rendez-vous avec la direction des études afin d'envisager des solutions possibles.

L'équipe enseignante peut proposer une évaluation différée après une absence justifiée (maladie, autre...). **En cas de non-justification de l'absence l'évaluation se traduira par un 0/20 (note prise en compte dans le calcul des ECTS).**

Toute absence répétée et non justifiée entraînera la non-attribution des crédits. Elle peut également entraîner des sanctions telles qu'un avertissement, un blâme ou une exclusion partielle ou totale de l'établissement et sur décision du Conseil de discipline comprenant des représentants de l'équipe pédagogique, la direction des études et la direction.

STAGES

Réalisation d'un stage d'une à deux semaines à la fin du semestre 1 ou au mois de juin du semestre 2. Sa réalisation compte dans l'appréciation générale pour la validation de l'année de licence 1. Il sera évalué au moment du bilan du semestre 2.

Le stage de niveau Licence, pour l'obtention du DNA est d'une durée de 15 jours. Il peut potentiellement être découpé en une ou deux semaines, sur un ou deux lieux de stage différents avec l'approbation de la coordination de l'année. Ce stage doit être effectué au mois de juin du semestre 4 pour être crédité au plus tard au semestre 6.

De manière dérogatoire, le stage peut avoir lieu lors d'autres périodes au cours des semestres 5 et 6 avec l'accord de la direction des études.

L'Ensa est lauréate en 2023 du dispositif *Culture Pro*, qui vise à favoriser l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et des jeunes diplômé.e.s de l'enseignement supérieur culture.

À partir de ses programmes d'expositions, de résidences et d'événements, La Box vous ouvre cette année *Le Labo pro de La Box*.*

Pour plus de renseignements contactez Sandra Émonet
Responsable de la galerie La Box
sandra.emonet@ensa-bourges.fr

* *Le Labo pro* de La Box permet de se former à la médiation, l'assistantat d'artiste, la régie, la logistique, etc. à travers **des stages**, des vacances ou des rencontres professionnelles.

MOBILITÉ

La mobilité internationale (mobilité d'études et/ou de stage) a lieu au cours des semestres 7 ou 8. Le stage s'effectue en fonction d'un projet défini entre l'étudiant.e, la coordination de l'année, la structure d'accueil ou le maître de stage et la direction des études. Il se termine avant le bilan du semestre 8.

Cependant, sa fin peut être adaptée à la situation de l'établissement d'accueil ou du maître de stage ou du projet de l'étudiant.e.

ANNÉE DE CÉSURE

La circulaire n°2019-030 du 10 avril 2019 du MSERI, relative à la « Mise en œuvre de la suspension temporaire des études dite période de césure dans les établissements publics » en précise les conditions.

La césure est un report ou une suspension temporaire et volontaire des études qui a pour but d'acquérir une expérience professionnelle ou personnelle en France ou à l'étranger. Il peut ainsi s'agir de réaliser un projet entrepreneurial, social ou culturel, d'occuper des fonctions en entreprise, administration ou association.

La durée d'une césure peut varier d'un semestre académique au minimum c'est-à-dire une période indivisible de 6 mois à deux semestres universitaires au maximum.

Seul.e.s les étudiant.e.s en formation initiale peuvent bénéficier d'une césure.

L'Article 2 de l'Arrêté du 30 août 2019 fixant les montants des droits de scolarité, d'examen et d'inscription aux concours ainsi que les montants des droits d'inscription en vue de l'obtention d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience, dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre de la Culture précise que :

Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur relevant du champ d'application de cet arrêté, autorisés par celui-ci à bénéficier d'une année de césure, devront s'acquitter des droits de scolarité réduits. Ils sont fixés à 2/3 arrondis à l'euro inférieur des droits de scolarité à taux plein - soit 292 €.

Ce temps de césure permet aux étudiant.e.s d'établir un programme visant à préciser leur insertion professionnelle, voire d'orientation universitaire. Ainsi, il s'agit de procéder à des stages (d'une durée maximale correspondante à l'année universitaire dans ce cas précis), des voyages d'études, des expériences professionnelles courtes, et tous projets personnels sous réserve d'un lien évident avec le projet professionnel et de l'avis favorable de l'établissement de rattachement.

Les étudiant.e.s souhaitant s'inscrire dans cette démarche présentent un projet prévu pour l'année de césure. Le dossier est présenté devant la CRPVE qui émet un avis. La décision définitive revient à la direction de l'établissement.

Il est à noter que cet avis favorable sur l'année de césure n'entraînera pas l'admission en année supérieure au retour de l'étudiant.e s'il.elle n'a pas obtenu les crédits nécessaires avant son départ.

Chaque trimestre, l'étudiant.e s'engage à envoyer un rapport sur ses activités au service de la mobilité avec copie à la direction des études, ainsi que les pièces attestant de ses activités : convention, contrat, attestation, etc.

DROITS D'INSCRIPTION et CVEC

(CONTRIBUTION À LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS)

Hormis les frais d'inscription et le petit matériel, l'enseignement à l'ENSA Bourges est gratuit.

Les frais d'inscription et de scolarité sont fixés par arrêté du ministre de la Culture.

La base de référence actuelle est l'arrêté du 30 août 2019 modifié fixant les montants des droits de scolarité, d'examen et d'inscription aux concours ainsi que les montants des droits d'inscription en vue de l'obtention d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience, dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre de la Culture :

• **Les frais d'inscription à l'examen d'entrée : 37 euros** (tarif susceptible d'être modifié selon la loi en vigueur)

• **Les droits de scolarité : 438 €**

Par ailleurs, les étudiant.e.s doivent s'acquitter de la CVEC : 92 €

La CVEC est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant.e.s et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Elle concerne les étudiant.e.s inscrit.e.s en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Collectée par les Crous, les étudiant.e.s peuvent y être assujetti.e.s ou en être exonéré.e.s en fonction de leur situation (<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>).

L'ENSA favorise une redistribution de ces moyens notamment en direction des projets étudiant.e.s et de Lasso (association des étudiant.e.s de l'école).

Les frais de scolarité et/ou de caution et de CVEC doivent avoir été réglés à la date de la rentrée universitaire.

Le règlement total conditionne la remise de la carte étudiant.e et la délivrance des attestations et certificats de scolarité, de même que le droit de passer les bilans et diplômes.

Les étudiant.e.s boursier.ère.s du ministre de la Culture sont exonéré.e.s de fait, du versement de droits d'inscription et de CVEC. Ils doivent cependant fournir les attestations d'exonération au secrétariat pédagogique avant la rentrée scolaire.

Procédure d'échelonnement des droits de scolarité et de caution.

En cas de difficultés financières, les droits de scolarité et/ou de caution pourront être réglés en 4 paiements au terme de chaque mois, de septembre à décembre de l'année en cours sur demande écrite de l'étudiant.e adressée au secrétariat pédagogique. La demande devra détailler la situation particulière de l'étudiant.e. Après accord du secrétariat pédagogique, l'étudiant.e recevra un courrier qui précisera le montant à régler au terme de chaque mois.

Fonds d'urgence étudiant.e

Au vu de la précarité de certains étudiant.e.s et de la difficulté qu'il.elle.s peuvent rencontrer pour bénéficier des bourses et des aides sociales prévues par les institutions compétentes, l'ENSA met en place un dispositif d'aide d'urgence pour répondre à des situations individuelles de grandes difficultés financières.

Le dispositif a pour finalité d'attribuer une aide ponctuelle à un.e ou plusieurs étudiant.e.s se trouvant dans des situations financières très difficiles, afin de les aider de manière exceptionnelle et limitée dans le temps, à assumer les besoins quotidiens les plus urgents (satisfaction des besoins alimentaires, participation aux frais de logement, etc.).

Procédure :

- L'étudiant.e demandeur.euse doit être inscrit.e à l'ENSA Bourges et suivre sa scolarité avec assiduité. Toute demande d'aide ponctuelle doit être accompagnée d'un courrier détaillant la situation et comportant les éléments d'appréciation suivants, sur justificatifs :
 - * le montant des ressources perçues mensuellement ;
 - * le montant total des dépenses mensuelles (bail, quittance, charges, etc.) pour l'année universitaire (octobre à juin) ;
 - * une déclaration sur l'honneur indiquant que les éléments transmis sont sincères et véritables ;
 - * le certificat de scolarité, les coordonnées bancaires (RIB), la copie de la CNI ou passeport ou titre de séjour ;
 - * le montant de l'aide sollicitée.
- La demande d'aide ponctuelle est déposée auprès du secrétariat pédagogique qui vérifie la régularité et la complétude du dossier.

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit par la commission.

Les demandes sont ensuite transmises à la commission pour instruction et décision. Cette commission est constituée de 5 membres : la directrice de l'établissement, la secrétaire générale, la directrice des études et de la recherche, et l'enseignant.e coordinateur.trice de l'année. Les décisions d'attributions des aides seront notifiées par courrier aux bénéficiaires à l'issue de cette procédure.

Le montant maximal de l'aide ne peut dépasser 500€ par an et par étudiant.e.

L'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS). L'abandon en cours de cursus de la part de l'étudiant.e, ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, ne donne droit à aucun remboursement de droits d'inscription. L'étudiant.e doit également restituer dans les meilleurs délais les ouvrages éventuellement empruntés à la bibliothèque ainsi que le matériel emprunté au magasin ou aux ateliers techniques. Les modalités d'accès à la bibliothèque sont précisées en annexe 2 du présent règlement. Cependant, l'étudiant.e qui s'est pleinement acquitté.e de ses frais de scolarité et qui ne ferait pas l'objet d'une sanction disciplinaire, reste en droit de conserver un espace dans l'école pour y travailler individuellement et sans plus bénéficier des enseignements et ateliers techniques.

CAUTION

Une caution globale de 450€ est demandée lors de l'inscription. Cette somme est encaissée par l'établissement puis restituée en fin de cursus, entièrement ou partiellement le cas échéant.

Elle comprend :

- Les éventuels dommages et pertes lors de l'emprunt de matériel au magasin de prêt, aux ateliers techniques ou d'ouvrages à la bibliothèque. Très exceptionnellement, une caution plus élevée peut être demandée à l'étudiant.e pour un prêt ponctuel de matériel très onéreux (vidéoprojecteur HD, caméra HD, appareil photographique de haute définition, micros...).

Aucun prêt n'est possible si l'étudiant.e ne s'est pas acquitté.e de la caution.

- Un prélèvement de 40€ peut être effectué sur la caution si l'étudiant.e ne participe pas à la journée de nettoyage des locaux, en fin d'année scolaire. Dans ce cas, l'étudiant.e en sera informé.e par mail.

Cette somme sera conservée par l'école et affectée au paiement des frais de remise en état des locaux.

BOURSES

Un.e étudiant.e peut utiliser jusqu'à sept droits à bourse durant la totalité de ses études supérieures. La bourse est accordée en fonction du nombre de droits déjà utilisés et de la validation de la formation. Ce principe vaut aussi bien dans le cadre d'un cursus linéaire que dans le cadre d'une ou plusieurs réorientations.

Le 3e droit ne peut être accordé que si l'étudiant.e a validé au moins 60 ECTS, 2 semestres ou 1 année. Le 4e ou 5e droit ne peut être accordé que si l'étudiant.e a validé au moins 120 ECTS, 4 semestres ou 2 années.

Le 6e droit ne peut être accordé que si l'étudiant.e a validé au moins 180 ECTS, 6 semestres ou 3 années.

ASSURANCE

Les étudiant.e.s sont assuré.e.s contre les accidents survenus dans l'école pendant la période scolaire normale (déplacements hors les murs y compris) et durant les trajets habituels du domicile à l'école.

Ils doivent souscrire obligatoirement à une assurance responsabilité civile afin de pouvoir répondre des faits dont ils seraient tenus pour responsables.

Leur attestation d'assurance responsabilité civile doit être remise au secrétariat pédagogique au début de chaque année.

L'établissement ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol d'objets appartenant aux étudiant.e.s. Des casiers individuels pouvant être fermés par cadenas (non fournis par l'école) sont mis à disposition des étudiant.e.s de 1er et de 2e cycle.

Le matériel coûteux et personnel de type appareil photo, ordinateur, caméra... ne doit pas être laissé sur les Plateaux et dans les ateliers, mais emporté par son propriétaire.

Les étudiant.e.s doivent signaler à leur assurance l'emprunt de matériel très onéreux utilisé hors de l'école dans le cadre de leur formation, lors de certaines activités ponctuelles, comme pour leur stage hors les murs à l'étranger.

DÉPLACEMENTS SCOLAIRES

Pour chaque déplacement, il est demandé aux étudiant.e.s de remplir une autorisation d'absence jointe à un certificat d'engagement précisant les modalités de prise en charge et garantissant leur participation au voyage.

Ce document leur est fourni par l'enseignant.e référent.e du déplacement ou par le secrétariat pédagogique.

Ce document prévoit particulièrement le remboursement systématique de tous les frais engagés par l'école, en cas de désistement d'un.e étudiant.e, non motivé par un justificatif médical.

Ce montant sera calculé au prorata des dépenses engagées par l'école (déduction faite de la participation forfaitaire pour les déplacements dans le cadre d'activités hors temps pédagogique).

Les déplacements ne peuvent en aucun cas faire appel aux véhicules personnels des étudiant.e.s. Dans le cadre de situations inédites qui pourraient le cas échéant se produire, les modalités de déplacement des étudiant.e.s pourraient être adaptées.

Déplacements en groupe à l'international :

Modalités :

- Prise en charge du coût du transport d'aéroport à aéroport.
- Prise en charge du logement dans le pays de destination.
- Prise en charge des billets d'entrée des lieux culturels programmés et, le cas échéant, des tests antigéniques ou PCR exigés à l'entrée et à la sortie du territoire de destination (en situation de crise sanitaire).

- Pas de prise en charge des frais de visa.
- Pas de prise en charge d'un éventuel hébergement à Paris avant le départ et à son retour.
- Pas de prise en charge des frais de transports locaux en national, ni des frais de transport locaux dans la ville ainsi que la zone d'étude.
- Pas de prise en charge des frais de repas.

Déplacements sur le territoire dans le cadre d'enseignements particuliers :

Modalités :

- Prise en charge des transports en train soit par commande globalisée auprès d'une agence de voyage, soit par remboursement direct aux étudiant.e.s dans des cas exceptionnels ou Prise en charge des transports avec un ou plusieurs véhicules de l'ENSA.
- Prise en charge du montant des entrées dans les lieux de visites (entrée de fondations privées, visites guidées, etc.)
- Pas de prise en charge des déplacements périurbains.
- Pas de prise en charge des frais de repas.
- Pas de prise en charge de l'hébergement, sauf cas ou période particulière (situation sanitaire particulière).

Déplacements pour des workshops, journées d'études, festivals :

Modalités :

- Prise en charge des transports en train soit par commande globalisée auprès d'une agence de voyage, soit par remboursement direct aux étudiant.e.s dans des cas exceptionnels ou Prise en charge des transports avec un ou plusieurs véhicules de l'ENSA.
- Prise en charge de l'hébergement soit par paiement direct au loueur, soit par versement direct à l'étudiant.e d'un forfait de 40€ maximum.
- Prise en charge du montant des entrées dans les lieux d'accueil.
- Pas de prise en charge des déplacements périurbains.
- Pas de prise en charge des frais de repas.

Déplacements sur le territoire dans le cadre d'activités hors temps pédagogique :

Modalités :

- Prise en charge des frais de transport (train, bus, etc.).
- Prise en charge du montant des entrées dans les lieux d'accueil.
- Pas de prise en charge des frais de repas.
- Pas de prise en charge de l'hébergement
- Participation forfaitaire des étudiant.e.s définie par la Direction de l'Ensa et réglée à la régie de recettes.

COMMUNICATION

L'usage des mails, des listes de diffusion et de l'intranet sont au cœur du dispositif de communication interne de l'école.

Chaque étudiant.e se voit attribué une adresse personnelle sous la forme suivante :
prenom.nom@ensa-bourges.fr

Il/elle lui appartient de l'installer et la consulter quotidiennement. Toute information communiquée par mail est considérée comme connue de tou.te.s.

L'usage des boîtes mails de l'école est exclusivement réservée à une communication propre au fonctionnement pédagogique et administratif de l'établissement et ne s'apparente pas à un réseau social destiné à une communication d'ordre privé.

L'usage inapproprié des boîtes mails pourra entraîner des sanctions comme indiqué dans le chapitre afférent.

SANCTIONS

Tout comportement qui nuit au bon fonctionnement et au respect de chacun est passible de sanctions disciplinaires (article 18 du Décret n°2002-1514 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Bourges en établissement public national et portant statut de cet établissement).

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiant.e.s sont l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur, l'interdiction temporaire ou définitive de passer tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public d'enseignement supérieur et l'interdiction de prendre toute inscription dans un établissement public d'enseignement supérieur.

Ces sanctions sont déterminées en fonction de la gravité des actes.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par la direction de l'établissement. Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'étudiant.e ait été mis.e à même de présenter ses observations. Sauf pour l'avertissement et le blâme, la direction statue après audition de l'intéressé.e et avis du conseil de discipline.

Composition du conseil de discipline (6 membres) :

- la direction des études ou son représentant (membre de droit) ;
- la direction ou son représentant (membre de droit) ;

- 3 enseignant.e.s, dont la coordination de l'année et deux membres de la CRPVE ;
- 1 représentant étudiant (membre du conseil d'administration ou de la CRPVE).

Après décision collégiale de la nécessité d'un conseil de discipline, un courrier de convocation est envoyé en recommandé à l'adresse personnelle de l'étudiant.e afin de l'avertir des raisons et de la date de la convocation. L'étudiant.e est tenu de se présenter au jour et à l'heure qui lui ont été notifiés pour présenter ses observations. Il/elle peut se faire assister d'une personne de son choix.

Un procès-verbal de la séance est dressé et signé par le Directeur/la Directrice de l'École, ainsi que par le/la secrétaire de séance (désigné.e en début de réunion). Le registre des procès-verbaux est conservé par l'École.

DISCRIMINATIONS, HARCÈLEMENT

L'école s'engage dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, le harcèlement et les violences. **Deux responsables de prévention contre les discriminations**, les violences et le harcèlement sexuels et sexistes sont présent.es au sein de l'établissement : **Emmanuelle Paulin** et **Frédéric Herbin**.

En cas de situation vécue ou suspectée, que vous soyez victime ou témoin, il est important de les contacter le plus rapidement possible.

Pour cela, vous pouvez utiliser l'adresse dédiée : egalite@ensa-bourges.fr

ou **en cas d'urgence**, vous rendre au bureau d'Emmanuelle Paulin (responsable des ressources humaines - 2e étage).

–

Une cellule travaillant pour le ministère est également **dédiée aux signalements** (anciennement Allo Discrim) :
au **numéro vert 08 01 90 59 10**
du lundi au vendredi de 9h à 13h,
par message électronique à l'adresse :
signalement-culture@conceptrse.fr

–

Vous pouvez également vous connecter à l'adresse <https://conceptrse.fr/signalement-culture/> ou encore envoyer un courrier à l'adresse :

Cabinet Concept RSE
Pôle tertiaire ECO WORK
2 ZI Chartreuse Guier
38380 Entre-deux-Guiers

Des actions peuvent également être menées, telles que le dépôt de plainte auprès des services de police ou la saisine du Défenseur des droits qui est compétent en matière de discrimination :

Monsieur Alain BELHADJ, 02.48.67.34.45

alain.belhadj@defenseurdesdroits.fr

réception des personnes à la Préfecture,
Place Marcel Plaisant, le mardi.

For foreign students see :

<https://www.etudiant.gouv.fr/cid127963/lutte-contre-lesdiscriminations.html>

Pour rappel :

L'article 40 du code de procédure pénale précise :
« *Le procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner conformément aux dispositions de l'article 40-1. Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.* »

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006574933?init=true&page=1&query=article+40+code+p%C3%A9nal&searchField=ALL&tab_selection=all

Pour s'informer :

Le site de l'Association Nationale des Écoles d'Art (ANdÉA) propose une liste d'organismes pouvant venir en aide à toute personne victime ou témoin d'une situation de discrimination et /ou de violence :

<https://andea.fr/ressources/discriminations-et-harcelement/>

----- • -----

----- . -----
Si vous avez la nécessité de changer de civilité durant l'année, vous trouverez ci-dessous un formulaire à remplir et remettre par voie numérique à : egalite@ensa-bourges.fr
----- . -----

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT
DE CIVILITÉ ET/OU DE PRÉNOM D'USAGE

Ce document est à retourner par voie numérique à : egalite@ensa-bourges.fr

VOTRE IDENTITÉ (au sens de l'état civil)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

VOTRE DEMANDE

CIVILITÉ Madame Monsieur

CIVILITÉ CHOISIE : Madame Monsieur Neutre

PRÉNOM D'USAGE (choisi) : _____

J'ai pris note de la liste des documents principaux sur lesquels cette modification de prénom e/ou de civilité figurera :

- . Listes d'inscription et d'émargement, liste électorale
- . Carte étudiante
- . Adresse de messagerie de l'ENSA

J'ai également pris note que cette modification de prénom et/ou de civilité ne pourra être effective, sur les documents principaux suivants, que sur présentation de l'acte d'état civil modifié ou d'une décision de justice :

- . Certificat de scolarité
- . Relevé de notes
- . Attestation de réussite / Diplôme

Fait à....., le

Signature

Rappel information :

Cette démarche auprès de l'ENSA n'a pas de valeur officielle ou définitive.

- Si vous souhaitez effectuer cette démarche de changement de prénom de manière officielle, vous devez vous adresser aux services de l'état civil.

L'article 60 du code civil indique que : *Toute personne peut demander à l'officier de l'état civil à changer de prénom. La demande est remise à l'officier de l'état civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur en tutelle, la demande est remise par son représentant légal. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.*

- Si vous souhaitez changer la mention du sexe dans les actes de l'état civil, vous devez vous adresser au tribunal de votre lieu de résidence ou de naissance (articles 61-5 à 61-8 du code civil).

CESSION DES DROITS PATRIMONIAUX

L'étudiant.e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des travaux produits durant son cursus au sein de l'établissement, sauf dispositions expresses particulières avec l'école.

L'étudiant.e concède à l'ENSA Bourges, à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire et de communiquer au public sur tous supports et médias, tout ou partie de ses travaux, dans un but de communication externe et interne.

Cette autorisation (voir en fin de règlement) est accordée pour la durée de protection du droit d'auteur pour le monde entier.

Le cas échéant, toute exploitation à but lucratif de ses productions fera l'objet d'un accord particulier avec l'ENSA Bourges.

L'ENSA Bourges n'est investie d'aucune obligation de garde et/ou de conservation des travaux qui sont entreposés par l'étudiant.e dans ses locaux. À ce titre, l'étudiant.e est seul.e responsable de la garde et de la bonne conservation de ses travaux et réalisations durant toute la durée où elles sont laissées au sein de l'établissement - excepté dans le cas d'un stockage placé de façon officielle sous la responsabilité de l'établissement (par exemple : dans le cadre d'expositions et de manifestations diverses...).

L'étudiant.e s'engage à les déplacer vers un lieu de son choix, sur demande de l'administration, et au plus tard à la fin de l'année académique.

LE BÂTIMENT - RÈGLES GÉNÉRALES

Il est formellement interdit de fumer dans les locaux (Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif).

S'agissant d'un établissement d'enseignement supérieur, la détention et la consommation d'alcool, ainsi que la possession de substances illicites, sont formellement interdites.

L'utilisation de peintures et de colles en aérosol et de solvants, est interdite dans les ateliers.

En cas d'incendie, dès le déclenchement du signal sonore diffusé par les sirènes, les personnes présentes dans l'établissement devront évacuer les locaux dans les plus brefs délais et se conformer strictement aux instructions données par les personnels faisant fonction de serre-file pour se rendre au point de ralliement le plus proche.

Lors de la survenue d'un accident, il conviendra de prévenir au plus vite tout membre du personnel.

Les personnels habilités « Sauveteur secouristes du travail » sont à même d'exécuter les premiers gestes de secours. En cas de lésions ou de dommages corporels, toute intervention non habilitée (secouristes, services de secours) est proscrite.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Le stationnement dans la cour d'honneur est interdit à tout véhicule. Très exceptionnellement et ponctuellement, les étudiant.e.s peuvent garer leurs véhicules dans la cour basse et après avoir préalablement recueilli l'accord du service technique.

ACCÈS AUX ATELIERS ET AUX SALLES DE COURS

Les ateliers sont des espaces pédagogiques au service de projets déterminés préalablement avec les enseignant.e.s. L'accès des étudiant.e.s et artistes (résident.e.s, post-diplômés, etc.), aux ateliers techniques et aux salles de cours, n'est autorisé qu'en présence d'un.e enseignant.e, d'un.e responsable d'atelier.

Il conviendra que chaque étudiant.e dispose d'une tenue adaptée (combinaison, chaussures de sécurité) pour les ateliers techniques (bois, métal, céramique). Les cheveux longs doivent être attachés (risque d'entraînement dans certaines machines).

Toute utilisation de machine devra être validée en amont par le.la responsable d'atelier.

RESPECT DU BÂTIMENT

Toute intervention entraînant une modification des espaces est soumise à autorisation du régisseur général du bâtiment et de la direction. Il est strictement interdit aux étudiant.e.s d'engager des travaux entraînant une altération irréversible des lieux, notamment en ce qui concerne les poutres, piliers et colonne de l'école.

En cas de fixation au mur ou au plafond ou d'installation d'un objet très pesant, l'étudiant.e doit recueillir l'accord du régisseur général du bâtiment. Il est absolument interdit de percer, bloquer ou fixer quoi que ce soit sur les portes coupe-feu.

L'usage des cimaises mobiles nécessite l'aide de l'équipe technique car leur manipulation peut s'avérer dangereuse. De même pour les projecteurs d'éclairage installés sur rails.

Il est impératif que l'étudiant.e rende propre l'espace qu'il.elle occupe, en raison de l'organisation des bilans et des diplômes ; nettoyage, peinture des murs, si nécessaire.

La caution pourra être amputée en cas de non-respect de ces obligations.

Une journée à la fin de l'année scolaire est consacrée au déblaiement des espaces et à leur nettoyage. **Il est obligatoire à chaque étudiant.e d'y participer.**

Il.elles.s doivent impérativement récupérer les travaux qu'il.elle.s souhaitent conserver.

Après cette journée, les travaux qui n'auront pas été récupérés seront évacués et jetés par l'équipe technique.

Tout matériel déplacé (tables, chaises, etc.) doit, après usage, être rapporté dans le local où il a été pris et, si nécessaire, nettoyé et/ou remplacé avant sa remise en place.

MATÉRIEL ET FOURNITURES

Chaque étudiant.e doit prévoir les outils et consommables, notamment papier, toile, crayons, peinture, mais doit également s'équiper du petit matériel nécessaire à ses travaux en atelier, notamment, tournevis, marteau, mètre, cutter, forets, cadenas...

Exceptionnellement, certains matériels et fournitures peuvent être fournis par l'école, en particulier pour les étudiant.es en année de diplôme et au regard de leur situation. Ceci fera l'objet d'un accord préalable du ou des enseignant.e.s concernés.

Les copies sont payantes par cartes prépayées.

Les étudiant.e.s de 3e année ont droit à 50 copies couleur et 100 copies noir et blanc gratuites pour leur DNA.

Les étudiant.es de 5e année ont droit à 5 copies gratuites pour l'édition de leur mémoire et à 100 copies couleur et 150 copies noir et blanc gratuites pour leur DNSEP.

Les étudiant.es de 3e et 5e année bénéficient d'une bourse d'aide à la production de leur diplôme.

La somme de 100 euros est allouée aux étudiant.es de 3e année. La somme de 150 euros est allouée aux étudiant.es de 5e année.

Le montant de cette bourse est versé sur le compte de l'étudiant.e au début du 2e semestre. Pour cela, il est demandé de fournir un relevé d'identité bancaire en début d'année scolaire au secrétariat pédagogique.

LES INSTANCES

Les étudiant.es sont pleinement impliqués dans la tenue de ces instances. Il.elles élisent chaque année leurs représentant.es au Conseil d'administration (CA) et à la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE).

-

Le Conseil d'administration

Le CA comprend quatorze membres :

1° Deux représentant.es de l'État ;

a) Le directeur général de la création artistique au ministère chargé de la culture ou son.sa représentant.e ;

b) La directeur.trice régional des affaires culturelles dans la région Centre ou son.sa représentant.e ;

2° Le maire de Bourges ou son.sa représentante ;

3° Le président du conseil régional de la région Centre-Val de Loire ou son.sa représentant.e ;

4° Trois personnalités désignées, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de l'établissement, par arrêté du ministre chargé de la culture pour une période de trois ans renouvelable ;

5° Trois représentant.es des enseignant.e.s, élu.e.s pour une période de trois ans renouvelable ;

6° Deux représentant.es des autres catégories de personnel, élu.es pour une période de trois ans renouvelable ;

7° Deux représentants des étudiant.es, élu.es pour une période d'un an renouvelable.

Le président du conseil d'administration est nommé pour un mandat de trois ans renouvelable, par arrêté du ministre chargé de la culture.

Pour chacun des représentant.es élu.es, un.e suppléant.e est élu.e dans les mêmes conditions que le.la titulaire et pour la même durée. Les modalités d'élection de ces représentant.es sont fixées par un arrêté du ministre chargé de la culture.

Ce conseil d'administration se réunit sur convocation de son.sa président.e au moins deux fois par an. Il est également réuni lorsque la demande est formulée par au moins un tiers de ses membres ou par le ministre chargé de la Culture.

Il délibère notamment sur :

- le contrat d'objectifs de l'établissement ;
- le programme et le rapport d'activité ;
- l'organisation des études et de la scolarité sur proposition du directeur, et après avis de la commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiant.e présentée par la direction de l'école ;

- le règlement intérieur ;
- le budget et ses modifications pour l'ensemble des activités de l'établissement ;
- le compte financier et l'affectation du résultat d'activité ;
- les conditions de rémunération des agents recrutés par l'établissement ;
- les projets d'achat ou de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement est propriétaire, les projets de ventes et de baux d'immeubles ;
- l'acceptation des dons et legs ;
- l'exercice des actions en justice et des transactions ;
- les prises, extensions et cessions de participation ;
- les conditions générales de passation des marchés. Il détermine les catégories de contrats, conventions et transactions qui, en raison de leur nature ou du montant financier engagé, doivent lui être soumises pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité à la direction. Il est informé sur l'organisation des différents services de l'école. Il peut créer, après avis de la direction, toute commission dont il définit la mission.
- Il délibère sur le rapport de ces commissions.

-

La Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante

Cette commission comprend treize membres. Elle se réunit environ toutes les six semaines, à l'initiative de la direction ou à la demande de la moitié des membres élu.es.

Elle est composée :

- De la directrice générale, qui préside la commission ;
- De cinq représentant.es des enseignant.es élu.e.s pour une période de trois ans renouvelable ;

- De trois représentant.es des étudiant.es élu.e.s pour une période d'un an renouvelable ;
- D'un.e représentant.e des personnels techniques d'assistance pédagogique, élu.e pour une période de trois ans renouvelable ;
- De trois enseignant.e.s, coordinateur.trices des années sanctionnées par un diplôme, élu.es par le personnel enseignant pour une période d'un an renouvelable.
- Elle peut entendre des experts issus de l'établissement ou des personnalités extérieures.
- Un arrêté du ministre chargé de la Culture détermine les modalités de l'élection des membres élus de la commission.

La CRPVE est consultée sur :

- L'adaptation des enseignements aux objectifs de formation ;
- La définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement ;
- La définition des recherches susceptibles d'être conduites au sein des diverses filières d'enseignement, qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques ;
- La répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes ;
- L'attribution des bourses de voyage et d'études autres que celles fixées par arrêté du ministre de la Culture ;
- La mise en œuvre des partenariats et des échanges ;
- La définition de la politique d'expositions, de publications et de diffusion des travaux et recherches.
- L'attribution des années de césure motivées par un courrier adressé au service de la mobilité.

----- • -----

TITRE II – RÈGLEMENT DES ÉTUDES

L'enseignement supérieur d'arts plastiques conduisant à des diplômes nationaux délivrés par des établissements d'enseignement supérieur d'arts plastiques autorisés à cet effet, comporte deux cycles.

Le premier cycle d'enseignement supérieur d'arts plastiques prévu par le 1^o de l'article 1er de l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes est constitué de six semestres (semestre 1 à 6) et **conduit au DNA - Diplôme National d'Art.**

Le second cycle prévu par le 2^o de l'article 1er de l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes est constitué de quatre semestres (semestre 7 à 10).

Il conduit au DNSEP - Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique.

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Ce contrat comprend la liste des cours auxquels l'étudiant.e peut prétendre. Il précise les offres de cours par année auxquelles les étudiant.es doivent s'inscrire afin de valider leur année académique.

Ces contrats sont signés en début de chaque semestre et engagent les étudiant.es dans un emploi du temps réparti sur la semaine, comportant des offres de cours obligatoires et/ou transversaux et optionnels.

Toute modification en cours d'année doit obligatoirement être signalée au secrétariat pédagogique et à la direction des études. Elle doit faire l'objet d'une autorisation, en accord avec les enseignant.e.s concernés, et doit être dûment motivée.

Ces contrats permettent à l'étudiant.e d'être suivi.e tout au long de son cursus.

VALIDATION DES SEMESTRES/ PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

La volonté de l'Union Européenne de créer un espace ouvert en matière d'éducation et de formation vise à favoriser la coopération et les échanges entre les établissements européens d'enseignement supérieur. Issue de la déclaration de Bologne de 1999, elle a instauré un système européen de transfert de crédits (système ECTS : European Credit Transfer System).

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits est un système centré sur l'étudiant.e, fondé sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant.e afin d'atteindre les objectifs du programme qui se définissent en termes de connaissances finales et de compétences à acquérir.

L'ECTS repose sur la convention selon laquelle le travail à fournir par un.e étudiant.e à plein temps pendant une année universitaire correspond à **60 crédits**, soit 30 crédits par semestre. La charge de travail d'un.e étudiant.e inscrit dans un programme d'études est d'une durée de 34 semaines par an, la valeur d'un crédit représente donc 25 à 30 heures de travail.

La charge de travail de l'étudiant.e se compose du temps nécessaire pour participer à toutes les activités éducatives telles qu'assister aux cours, participer à des séminaires, colloques, conférences, workshops, étudier de manière autonome et personnelle, se préparer et se soumettre aux examens, préparer des projets, etc.

Les ECTS ne s'obtiennent qu'après l'achèvement complet du travail à fournir et après l'évaluation appropriée des résultats de la formation. Ces résultats correspondent à un ensemble de compétences définissant ce que l'étudiant.e saura, comprendra ou sera capable de faire après avoir achevé son parcours de formation, quelle qu'en soit la durée. À noter que les crédits sont insécables.

Les ECTS sont attribués selon des critères précis en tenant compte d'un contrôle continu (dont l'assiduité aux cours) et d'un examen final pour chaque enseignement, lui-même sanctionné par une note sur 20. Un bilan clôt chaque semestre. Il est également sanctionné par l'attribution d'une note et d'un certain nombre d'ECTS.

Les critères d'évaluation de chaque enseignement sont clairement définis dans le livret de l'étudiant.e. Ils donnent lieu à la notation ci-dessous :

0/20 : absentéisme caractérisé
05/20 : insuffisant ou présence insuffisante
10/20 : moyen
15/20 : répond aux attentes
20/20 : dépasse les attentes

Aucune autre note intermédiaire ne peut être attribuée par les enseignant.e.s.

Pour se présenter aux épreuves des diplômes, le/la candidat.e doit avoir obtenu le nombre de crédits requis :

LICENCE 1		TOTAL ECTS	LICENCE 2		TOTAL ECTS	LICENCE 3		TOTAL ECTS
SEMESTRE 1	SEMESTRE 2		SEMESTRE 3	SEMESTRE 4		SEMESTRE 5	SEMESTRE 6	
	60 ECTS obligatoires en fin d'année pour passage en 3 ^e semestre			108 ECTS obligatoires en fin d'année pour passage en 5 ^e semestre		150 ECTS obligatoires pour passage en 6 ^e semestre	165 ECTS obligatoires pour passer le DNA	
30 ECTS	30 ECTS	60 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	120 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	180 ECTS
24 ECTS minimum sur 30 pour passer au S2			24 ECTS minimum sur 30 pour passer au S4	48 ECTS minimum sur 60 pour passer au S5			DNA donne 15 ECTS	

MASTER 1		TOTAL ECTS	MASTER 2		TOTAL ECTS
SEMESTRE 7	SEMESTRE 8		SEMESTRE 9	SEMESTRE 10	
	228 ECTS obligatoires en fin d'année pour passage en 9 ^e semestre		270 ECTS obligatoires pour passage en 10 ^e semestre	30 ECTS pour délivrance du diplôme	
30 ECTS	30 ECTS	240 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	300 ECTS
24 ECTS minimum sur 30 pour passer au S8	48 ECTS minimum sur 60 pour passer au S9			DNSEP	

Pour être recevable à l'admission aux semestres 3, 5 et 9, les étudiant.es doivent justifier respectivement de **60, 120** et **240** crédits européens.

Le nombre de crédits pour l'obtention du Diplôme National d'Art est de 180 ECTS et de 300 ECTS pour le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique.

Le passage de l'étudiant.e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits > à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention obligatoire de **60 crédits**, > du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention obligatoire de **150 crédits**, > et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention obligatoire de **270 crédits**.

L'étudiant.e n'ayant pas obtenu la totalité de ses crédits à la fin de chaque semestre, peut rattraper ses ECTS sous certaines conditions.

>> **Les semestres 2, 5, 6 et 9** ne peuvent pas être rattrapés le semestre suivant. Il est donc obligatoire d'obtenir la totalité de ses ECT à la fin de ces semestres. Le cas échéant, un rattrapage sous deux semaines est possible en cas d'échec à l'épreuve de fin de semestre.

Attention, aucun rattrapage n'est possible en cas d'absence totale ou partielle au cours.

>> Les étudiant.es qui n'obtiennent pas le nombre minimum de crédits européens requis à l'issue des semestres 4 ou 8 peuvent être autorisés à s'inscrire de nouveau dans l'établissement. >> Il est donc autorisé de doubler son année de Licence 2 ou de Master 1.

Dans ce cas, l'acquisition des crédits manquants du semestre précédent s'effectue le semestre suivant uniquement.

>> En fin d'année académique, les étudiant.es qui n'obtiennent pas tous les crédits européens attachés aux épreuves des diplômes sont autorisés à s'inscrire à nouveau dans l'établissement.

DOUBLEMENT

En cas de non-obtention du minimum de crédits requis, l'étudiant.e est en situation de doublement ou de réorientation.

Le doublement est une possibilité exceptionnelle laissée à l'appréciation de l'équipe pédagogique. Un seul doublement par cycle est autorisé en raison de l'échec à la validation d'un semestre ou de l'échec à des rattrapages.

Un seul doublement est autorisé suite à l'échec au diplôme.

L'étudiant.e ne peut pas se réinscrire dans l'établissement s'il.elle a déjà bénéficié d'un doublement au cours du même cycle – sauf cas exceptionnel (raisons médicales notamment).

À la fin du semestre 2, le doublement n'est accepté que très exceptionnellement pour des raisons médicales et sur justificatif.

RATTRAPAGE

L'étudiant.e n'ayant pas ou très occasionnellement assisté à un cours quel qu'il soit, ne pourra rattraper ses crédits qu'au semestre suivant. Aucun devoir ne remplacera des absences répétées même si elles ont été justifiées.

Le rattrapage se fait dans un cours figurant dans la même Unité d'enseignement que le cours manqué qui s'ajoute au contrat pédagogique du semestre suivant. Pour cela, l'étudiant.e doit veiller à réguler sa situation auprès de secrétariat pédagogiques, dès la réception du bulletin.

Le rattrapage des crédits manquant n'est possible qu'au semestre suivant.

L'assiduité est un des critères d'obtention des crédits. L'étudiant.e n'ayant pas ou très occasionnellement assisté à un cours quel qu'il soit, ne pourra rattraper ses crédits qu'au semestre suivant uniquement.

Le rattrapage se fait dans un cours figurant dans la même Unité d'enseignement que le cours manqué qui s'ajoute au contrat pédagogique du semestre suivant.

Pour les semestres 2, 5, 6 et 9, la totalité des ECTS doit obligatoirement être obtenue pour le passage au semestre suivant.

Cependant pour les semestres 5 et 9, un rattrapage est possible dans les 2 semaines après le bilan.

Il est donc impératif d'être assidu.e aux cours et de rendre les devoirs dans les temps.

Sans la totalité des ECTS à la fin du semestre 6 et 10 (165 au semestre 6 et 270 au semestre 10), l'étudiant.e pourra présenter l'épreuve plastique sans possibilité de valider son DNA ou son DNSEP.

Commission d'orientation

Au cours du semestre 6, une commission d'orientation est organisée afin que les étudiant.es présentent leur projet de passage en master ou de réorientation dans une autre école, sous la forme d'un écrit, et sur présentation orale devant un jury.

Cette commission est composée des coordinateur.trices de 3^e année et d'un groupe d'enseignant.e.s dont les référent.es de l'année en cours. Son objectif est d'anticiper d'éventuelles inscriptions dans d'autres établissements.

Cette commission détermine l'entrée en master à l'Ensa Bourges sous condition de l'obtention du DNA.

Cependant, elle ne se substitue pas à l'épreuve de passage du DNA.

Par ailleurs, l'obtention du DNA ne conditionne en rien l'inscription en Master à l'ENSA Bourges. Seule la commission d'orientation est souveraine pour cette poursuite d'études.

PLAGIAT ET FRAUDE

Toute fraude constatée lors d'une épreuve écrite fera l'objet d'un rapport de fraude, transmis à la direction de l'école, qui pourra réunir le conseil de discipline.

En cas de citation d'une ou plusieurs parties d'un document dans les mémoires, rapports de stages ou tout autre rendu, les sources du ou des emprunts doivent être citées. Lorsque l'enseignant.e constate un plagiat, il/elle en informe l'étudiant.e et la direction des études. L'enseignant.e peut décider, au choix, de faire réécrire le document ou de ne pas valider le cours. Il peut aussi soumettre la décision au directeur, qui peut saisir la commission de discipline.

LE DNA

L'épreuve du diplôme national d'art, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du diplôme national d'arts plastiques et attribue les crédits correspondants.

Le jury du diplôme national d'art, nommé par la direction de l'établissement, est composé de trois membres :

- Deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement ;
- Un.e enseignant.e de l'établissement.

La constitution du jury doit favoriser la mixité et l'expression de la diversité. L'un.e des membres du jury est un.e représentant.e des sciences humaines. Le.a président.e du jury est désigné.e par la direction de l'établissement parmi les personnalités qualifiées. Des suppléant.es sont nommé.e.s dans les mêmes conditions. Le jury de diplôme national d'art se réunit valablement si les trois membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité absolue. La décision du jury ne peut faire l'objet d'aucune révision.

LE DNSEP

Le diplôme national supérieur d'expression plastique comprend deux épreuves :

- La soutenance d'un mémoire ;
- La soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique chargés de la soutenance du mémoire.

La soutenance du travail plastique, d'une durée de quarante minutes, comprend un échange avec le jury du diplôme national supérieur d'expression plastique.

La soutenance du mémoire a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de la soutenance du mémoire, les membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique chargés de la soutenance du mémoire établissent un rapport écrit, qui est communiqué aux autres membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique.

En fin de semestre 10, le jury du diplôme national supérieur d'expression plastique assiste à la présentation du travail plastique. À l'issue de cette épreuve, il délibère sur l'attribution du diplôme national d'expression plastique en te-

nant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et au travail plastique.

I - Le jury du diplôme national supérieur d'expression plastique, nommé par la direction de l'établissement, est composé de cinq membres :

- Un.e représentant.e de l'établissement choisi parmi les enseignant.e.s ;
- Quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le.a président.e du jury est désigné.e par la direction de l'établissement parmi les personnalités qualifiées.

Des suppléant.e.s sont nommé.es dans les mêmes conditions.

Le jury du diplôme national supérieur d'expression plastique se réunit valablement si au moins quatre membres sont présent.es ou représenté.es.

Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle de la présidence est prépondérante.

La décision du jury ne peut faire l'objet d'aucune révision.

II - Les membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique chargés de la soutenance du mémoire, dont l'un.e est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont :

- Le.a représentante de l'établissement ;
 - L'une des quatre personnalités qualifiées.
- (Voir Annexe 3 : grilles d'évaluations)

MENTIONS ET FÉLICITATIONS

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations :

- Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail par une mention.
- Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidat.es peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès de la direction de l'école.

AUTOÉVALUATION

Les étudiant.es ont obligation de remplir le formulaire d'autoévaluation communiqué en début d'année académique pour l'année N-1.

SOUTIEN A LA CRÉATION

Chaque année, l'Ensa s'engage à soutenir ses jeunes diplômés en leur proposant un appel à candidature. Ce dispositif s'adresse à des candidats dont la démarche s'inscrit dans un cadre professionnel.

L'ENSA s'engage à accompagner le projet dans sa production par le prêt de ses espaces et ateliers techniques en accord avec l'équipe pédagogique et en particulier les responsables d'atelier. Un comité de suivi de l'Ensa est consulté quant à la faisabilité du projet aussi bien sur le plan artistique, que sur les plans techniques et organisationnels.

Cet engagement est contractualisé par une convention précisant le temps d'occupation des lieux et le temps de travail avec les assistant.e.s pédagogiques. L'artiste s'engage à partager son expérience professionnelle avec les étudiant.es de l'ENSA.

Éligibilité :

Être diplômé.e de l'ENSA de Bourges depuis deux ans maximum.

Modalités de dépôt de candidature :

Les candidatures sont à déposer avant le 1er octobre de chaque année. Elles doivent être adressées par email à l'attention de la directrice des Études et de la Recherche de l'Ensa sous forme de dossier PDF et comporter :

- un curriculum vitæ (2 pages max.)
- un texte présentant la démarche artistique générale (1500 signes espaces compris)
- un texte présentant le projet artistique faisant l'objet de la demande de soutien (1500 signes espaces compris)
- 10 visuels (max.)
- une proposition de calendrier

----- • -----

LES ANNEXES



ANNEXE 1

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS ET GRILLES DES CRÉDITS

1^{er} cycle d'arts plastiques

Cursus conduisant au DNA grade Licence

Semestres 1 à 6

ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE 1 Nombre de crédits : 30	SEMESTRE 2 Nombre de crédits : 30
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	18	16
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	10	10
Bilan du travail plastique et théorique*	2	4
ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE 3 Nombre de crédits : 30	SEMESTRE 4 Nombre de crédits : 30
Méthodologie, techniques et mises en oeuvre	16	14
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	8
Recherches et expérimentations personnelles	2	4
Bilan	4	4
ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE 5 Nombre de crédits : 30	SEMESTRE 6 Nombre de crédits : 30
Méthodologie, techniques et mises en oeuvre	12	4
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	5
Stage	/	2
Recherches et expérimentations personnelles	6	4
Bilan (semestre 5) et diplôme (semestre 6)	4	15

*Le bilan est effectué collégalement. Il évalue en particulier le choix des travaux, un accrochage, la maturité du travail de l'étudiant en fin de semestre.

2^e cycle d'arts plastiques**Cursus conduisant au DNSEP - grade Master****Semestres 7 à 10**

ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE 7 Nombre de crédits : 30	SEMESTRE 8 Nombre de crédits : 30
Initiation à la recherche Suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts	9	9
Projet plastique	20	20
Langue étrangère	1	1
ENSEIGNEMENTS	SEMESTRE 9 Nombre de crédits : 30	SEMESTRE 10 Nombre de crédits : 30
Méthodologie de la recherche (dont suivi du mémoire)	20	/
Mise en forme du projet personnel	10	/
Épreuves du diplôme	/	Mémoire : 5 Travail plastique : 25

ANNEXE 2

RÈGLEMENT RÉGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSA BOURGES

1 – Accès

La bibliothèque est un service de l'École destiné aux étudiant.es en cours de cursus, aux post-diplômés, aux Enseignant.e.s et aux autres catégories de personnel ainsi qu'aux partenaires institutionnels de l'ENSA. Elle est également ouverte à tous les publics pour une consultation sur place des documents sans inscription préalable. Certaines catégories de publics peuvent bénéficier d'un service de prêt (voir art. 4 et 5).

2 – Périodes et horaires d'ouverture

En période scolaire, la bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi. Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée. Ils sont également consultables sur le site internet de l'École. La bibliothèque est fermée au public durant les vacances scolaires aux mêmes périodes que l'École selon un calendrier annuel approuvé par le comité technique de l'établissement.

3 – Consultation

La consultation des documents en salle de lecture est en accès libre. Les bibliothécaires se tiennent à la disposition des étudiant.es et du public pour répondre aux demandes et les assister dans leurs recherches. Les documents rangés en réserve et signalés au catalogue sont communiqués (sur place ou prêtés en fonction du statut des documents) sur demande aux bibliothécaires. Les mémoires d'étudiant.es, rangés en réserve et classés par année de soutenance, sont communiqués uniquement sur place, par l'intermédiaire des bibliothécaires. Les photocopies des documents sont autorisées dans le respect de la législation en vigueur (reproduction de 10% d'un document au maximum). Les reproductions de documents par photographie sont autorisées.

4 – Conditions de prêt au public interne

En interne, le prêt de documents est autorisé après inscription à la bibliothèque aux :

- Étudiant.es de 1er et 2e cycle, post-diplôme et tous les étudiant.es inscrits au SCD d'Orléans ;
- Enseignant.e.s, personnels pédagogiques et administratifs et anciens personnels de l'École ;
- Intervenants pédagogiques de l'année scolaire en cours ;
- Agents du ministre de la Culture.

Pour pouvoir emprunter, les étudiant.es doivent être à jour de leur inscription à l'École et en possession de leur carte d'étudiant. L'inscription est valable pour l'année scolaire en cours et doit être renouvelée à chaque début d'année. Le prêt est consenti à titre individuel et gratuit pour 4 documents tous supports confondus (livres imprimés, brochures, cd, dvd) et pour une durée de 3 semaines. Il est renouvelable 1 fois, soit via le catalogue de la bibliothèque, soit sur demande express auprès de la bibliothèque, pour une durée de 15 jours à condition que le document ne soit pas réservé par une autre personne. Aucun document restitué en retard ne pourra faire l'objet d'une prolongation du prêt.

5 – Conditions de prêt au public externe

En externe, le prêt est autorisé au public après inscription à la bibliothèque. Le prêt s'adresse en particulier aux :

- Enseignant.e.s ;
- Partenaires institutionnels de l'École.

Pour s'inscrire à la bibliothèque, l'emprunteur devra présenter soit un justificatif d'inscription, soit une carte professionnelle ou une carte d'étudiant, ainsi qu'une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Une autorisation parentale sera demandée aux mineurs. L'inscription est valable dès le premier jour d'inscription et durant toute l'année scolaire en cours. Pour le public externe, le prêt à domicile est consenti à titre individuel et gratuit pour 4 documents imprimés et pour une durée de 2 semaines. Le prêt est renouvelable 1 fois sur demande expresse à la bibliothèque, pour la même durée, à condition que le document ne soit pas réservé par une autre personne. Aucun document restitué en retard ne pourra faire l'objet d'une prolongation du prêt.

6 – Conditions générales et particulières du prêt

Les documents sont prêtés pour un usage pédagogique et/ou privé et réservé au cercle familial. Tout autre usage doit se conformer à la législation sur la propriété littéraire et artistique. L'École ne peut être tenue pour responsable de tout usage abusif des documents empruntés.

Sont exclus du prêt :

- Les usuels et ouvrages de référence ;
- Les ouvrages abîmés, rares ou précieux signalés par les bibliothécaires ;
- Les documents audiovisuels dont les droits de prêt n'ont pas été négociés ;
- Les mémoires et travaux d'étudiant.es ;
- Les périodiques.

Les documents empruntés relèvent de la responsabilité de l'emprunteur. Il s'engage à les restituer dans les délais et en bon état. En cas de retard non justifié, l'emprunteur reçoit un courriel puis un courrier de relance et les emprunts sont bloqués jusqu'au retour de la totalité des documents concernés. De plus, après le retour des documents rendus en retard, l'emprunt est bloqué pour une période équivalente au retard de rendu. En cas de perte ou de détérioration d'un ouvrage, l'emprunteur doit en assurer le remplacement à l'identique ou par l'équivalent en valeur sur proposition de la bibliothécaire. En cas de non remplacement ou de détériorations répétées, la bibliothèque se réserve le droit d'exclure l'emprunteur concerné. En fin d'année scolaire, les emprunteurs sont tenus d'être en règle avec la bibliothèque : tous les documents doivent être restitués.

7 – Postes informatiques et Internet

Les postes informatiques permettent l'accès à Internet et au catalogue informatisé de la bibliothèque pour la recherche documentaire. Chaque utilisateur s'engage à respecter la charte d'utilisation des moyens informatiques et de l'Internet de l'École (annexe n°7 du règlement intérieur de l'École).

8 – Usage des locaux

Les publics de la bibliothèque sont tenus de respecter le calme et la propreté des salles mises à leur disposition. Les téléphones portables ainsi que les conversations se feront en sourdine. Il est demandé de ne pas boire et manger dans la bibliothèque.

9 - Le présent règlement sera annexé au règlement général de l'École et tenu à disposition des usagers de la bibliothèque.

ANNEXE 3

RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS D'EMPRUNT DU MAGASIN DE PRÊT

Généralités :

L'Ensa Bourges met à disposition de l'ensemble de ses étudiant.es du matériel technique délivré par le service magasin (vidéoprojecteur, appareil photo, appareil de captation sonore, systèmes de diffusion sonore, éclairages, par exemple).

Le matériel est mis à disposition après demande formulée pas mail à l'adresse fonctionnelle de ce service : christophe.fortin@ensa-bourges.fr. Le retrait ne pourra être effectif qu'après validation par retour de courriel du responsable du service. Il appartiendra à l'étudiant.e de prévoir ses besoins en matériel suffisamment en amont de la période de prêt.

Le matériel peut être utilisé en dehors de l'Ensa Bourges.

Au préalable, et dans ce cas de figure, une demande de rédaction de convention de mise à disposition de matériel, sera adressée au Régisseur Général de l'établissement et ce uniquement les lundis, par voie de mail (jean-yves.gauthier@ensa-bourges.fr). Cette demande devra comporter les informations suivantes : nom, année de promotion, liste du matériel, justification de l'emprunt, dates de retrait et de retour.

Dans le cas d'une sortie du matériel du territoire national, une attestation de propriété devra être établie en complément du protocole de conventionnement, documents que l'étudiant.e devra avoir en permanence en sa possession notamment lors des passages en douane.

Au préalable à toute demande, l'étudiant.e devra avoir fourni auprès du secrétariat pédagogique une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité. Une copie de ce document pourra vous être demandée par le service Régie Générale.

Aucune convention ne sera rédigée dans l'urgence. Les demandes seront formulées en laissant un temps suffisant de rédaction et d'édition au service référent. Un mail sera adressé pour informer que de la mise à disposition du document final et pour apport du visa de l'étudiant.e au service magasin. Une copie sera remise à l'étudiant.e à l'issue.

En période d'examen ou de bilan, l'étudiant.e devra s'assurer que le matériel qu'il.elle souhaite emprunter est disponible. Il conviendra également de limiter le nombre de matériel. Également, lors des diplômes un ordre de passage est défini et, par voie de conséquence, la mise à disposition du matériel respectera cet ordre.

Le matériel doit être respecté et chaque dysfonctionnement signalé au responsable du magasin.

Retour de matériel :

Lors d'un emprunt en temps normal hors conventionnement, l'étudiant.e apportera sa signature sur une fiche de prêt. Il.elle s'engagera donc à respecter les périodes de mise à disposition. Le principe établi veut qu'il n'y ait aucun retard sur la date de retour sauf cas exceptionnel. Dans ce cas de figure, une explication devra être fournie par écrit, en y adjoignant impérativement tout justificatif nécessaire (par exemple, attestation de retard de train établie par les services de la SNCF).

Les alimentations électriques type rallonges et multiprises devront être restituées parfaitement pliées. Idem pour les Jack/jack, câbles XLR et autres câblages. À l'identique, les rideaux devront être ramenés propres et pliés. Ces préconisations sont également valables pour tout matériel emprunté.

Tout retard vous expose à des pénalités.

Pénalités :

1er retard : rappel des règles de fonctionnement.

2e retard : suspension de prêt de matériel sur une durée de 1 mois.

3e retard : suspension sur l'année sauf périodes de bilans et diplômes.

Dans le cas où il vienne à manquer un matériel prêté, il appartiendra à l'étudiant.e de le remplacer à l'identique :

- soit en assumant pécuniairement le remplacement ;
- soit l'administration procède à l'achat du matériel manquant en retirant le montant financier sur la caution de l'étudiant.e ;
- soit l'assurance de l'étudiant.e règle le montant d'achat du matériel après déclaration par l'étudiant.e.

Bilans et diplômes :

Lors des passages de bilans et diplômes l'étudiant.e aura soin de rapporter, dès la fin de son, passage et sans délai, le matériel au magasin. Ce principe en va du respect de ses condisciples et du responsable du magasin.

Il appartiendra à l'étudiant.e, dans les délais qui lui seront demandés, de prévoir l'ensemble du matériel qu'il.elle souhaite se voir mis à disposition et ce, sur le document « drive » mis en partage avec vous par les coordinateur.trice.ices.

Chaque prêt est individuel. Le matériel devra être retourné au magasin et ne pas être mis à disposition d'un.e autre étudiant.e.

Ce système de fonctionnement permet au gestionnaire du magasin d'anticiper les demandes, de les valider en regard au stock disponible et surtout de vous préparer le matériel de manière à ce que l'étudiant.e ne perde pas un temps utile sur ses accrochages et présentations.

Aucun matériel ne sera mis à disposition si ces protocoles ne sont pas respectés.

Matériels et consommables exclus du prêt :

Les matériels informatiques suivants sont exclus du prêt :

- Clés USB
- Cartes SD et mini SD

Les outils suivants sont exclus du prêt :

- Tournevis
- Marteaux
- Pincés diverses
- clés type plate, à cliquet, à pipe, à œil

Il est prévu dans le règlement intérieur général à destination des étudiant.es que : « chaque étudiant.e doit prévoir les outils et consommables et s'équiper de petit matériel nécessaire à ses travaux en atelier ».

Les consommables suivants sont exclus du prêt :

- chevilles
- vis
- clous
- pointes
- équerres
- etc

ANNEXE 4

GRILLES D'ÉVALUATION DES DNA ET DNSEP

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

FICHE INDIVIDUELLE DE NOTATION

D.N.A.
SESSION :
OPTION :

NOM :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION	OBSERVATIONS PARTICULIÈRES	NOTATION DE 0 à 5
Présentation formelle et critique des travaux. Qualité de la méthodologie. <i>Maîtrise des enjeux plastiques.</i>		
Pertinence du parcours et des recherches liés aux travaux. Origine et évolution du projet et des problématiques abordées.		
Contextualisation du travail (pertinence des références et diversité des connaissances). Ouverture vers une question de Recherche.		
Qualité de la présentation et des réalisations plastiques		
APPRECIATIONS GÉNÉRALES :		TOTAL SUR 20 : DÉCISION DU JURY (éventuellement mention ou félicitations)

Le :

Noms (en majuscule) et signatures des membres du jury
Félicitations
(Obligatoire sous peine d'invalidité)
-
-
-

CODE DE NOTATION

5 : Excellent
4 : Bien

3 : Assez bien
2 : Médiocre
1 : Faible
0 : Nul

DISTINCTIONS

14 et au-delà : Mention
16 et au-delà :

D.N.S.E.P.
SESSION : 20...
OPTION : Art

FICHE INDIVIDUELLE DE NOTATION

ÉCOLE : ENSA BOURGES
NOM :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :

ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION	OBSERVATIONS PARTICULIÈRES	NOTATION DE 0 à 5
Présentation du projet (Formelle et critique)		
Élaboration du projet et processus de la recherche		
Positionnement du travail (pertinence des références et des connaissances, niveau de conceptualisation)		
Qualité des productions		
APPRECIATIONS GÉNÉRALES :		TOTAL SUR 20 : DÉCISION DU JURY (éventuellement mention ou félicitations)

Le :

Noms (en majuscule) et signatures des membres du jury
(Obligatoire sous peine d'invalidité)
-
-
-
-

CODE DE NOTATION

5 : Excellent
4 : Bien
3 : Assez bien
2 : Médiocre
1 : Faible
0 : Nul

DISTINCTIONS

14 et au-delà : Mention
16 et au-delà : Félicitations

Infos pratiques

1 - ÉCRIRE AUX LES LISTES DE DIFFUSION DE L'ENSA

administration@ensa-bourges.fr = ensemble du personnel administratif
enseignants@ensa-bourges.fr = ensemble des enseignants
responsables.ateliers@ensa-bourges.fr = ensemble des technicien.nes d'assistance pédagogique
equipe@ensa-bourges.fr = ensemble des 3 groupes précédents

annee1@ensa-bourges.fr = ensemble d'une promotion
annee2@ensa-bourges.fr = idem
annee3@ensa-bourges.fr = idem
annee4@ensa-bourges.fr = idem
annee5@ensa-bourges.fr = idem

etudiants@ensa-bourges.fr = ensemble des promotions

2 - HYPERPLANNING (EMPLOIS DU TEMPS)

AIDE EN LIGNE DE L'ESPACE "ÉTUDIANTS"

<https://doc.index-education.com/fr/hyperplanning/etudiants/#t=Accueil.htm>

– Vos identifiants vous seront fournis sur votre adresse mail de l'école.

ACCÈS DEPUIS UN NAVIGATEUR :

Connexion à l'espace Étudiants :

<https://ensabourges-02.hyperplanning.fr/hp/etudiant>

ACCÈS DEPUIS L'APPLICATION MOBILE :

Hyperplanning est disponible sur Appstore et Play store

il est nécessaire de se connecter dans un premier temps sur un ordinateur avec le lien ci-dessus afin de synchroniser l'application avec votre compte via un Qr-Code



Bouton permettant de générer le QR Code pour la synchronisation l'application smartphone. Il vous sera demandé de générer un code éphémère (à 4 chiffres) et ce dernier vous sera demandé après avoir scanné le QR Code.

Les fonctions support

Direction

Jeanne Gailhoustet - directrice
Manuella Née - secrétaire générale
Chloé Nicolas - directrice des études

Assistante de direction

Isabelle Liska

Service financier

Marie Piet
Bérangère Brecqueville

Secrétariat pédagogique

Alicia Deschamps

Bureau de l'international et la mobilité

FLE
Krystel Cosquéric

Bibliothèque

Hélène Raymond
Denis Champeau

Communication

Véronique Fréjabue

Pôle numérique

Mose Sironneau
Vincent Lelièvre

Magasin

Christophe Fortin

Bâtiment

Jean-Yves Gauthier - régisseur général
Philippe Bourgoin - gardien
Jamila Lamnaouar - agent d'entretien

Référente handicap et stages 1^{er} cycle

Sylvie Chany

Référents discrimination

Emmanuelle Paulin - responsable RH
Frédéric Herbin - enseignant

Association des étudiant.e.s

lasso@ensa-bourges.fr

—

Contact :

prenom.nom@ensa-bourges.fr

EN-
SA

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ART DE
BOURGES /



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*